

n. m. Quinzième lettre de l'alphabet et la quatrième des voyelles : un O majuscule ; des o minuscules.

**O'** particule placée devant les noms propres irlandais pour indiquer la filiation : *O'Connell* (fils de Connell).

**Ô** interj. qui marque l'admiration, l'étonnement, la joie, la douleur, la prière, etc. : *ô surprise ! ô honte !* ; ou qui sert à apostropher, à marquer le vocatif : *ô mon Dieu !*

**OASIE, ENNE** (*-in, -ène*) adj. Qui a rapport aux oasis. Substantiv. : *les oasis du Sahara*.

**OASIS** (*o-a-siss*) n. f. (mot gr.). Espace qui, au milieu des déserts, offre de la végétation : *In-Salah est une prospère oasis*. Fig. Chose exceptionnellement agréable dans un milieu qui ne l'est pas. — L'oasis est une île de verdure au milieu d'un désert aride. Quelques-unes sont aussi grandes que Candie ou la Sicile, et forment un petit monde isolé et trouvant dans son sein les éléments de production et de perpétuité. Les dattes et les céréales sont les principales productions des oasis.

**OBA** n. m. Espèce de mangouier du Gabon. (Avec son fruit (*iba*) les naturels font le pain de *dika*.)

**OBÉDIENCE** (*di-an-sè*) n. f. (lat. *obediencia*). Obéissance à un supérieur ecclésiastique. Autorisation accordée par un supérieur de passer d'un couvent dans un autre. Nom donné aux maisons religieuses inférieures soumises aux maisons principales qui en sont éloignées. **Lettre d'obédience**, lettre délivrée par un supérieur à un religieux, à une religieuse appartenant à un ordre enseignant, et qui tenait lieu, en France, du brevet de capacité.

**OBÉDIENCIER** (*di-an-si-è*) n. m. Religieux qui, par ordre de son supérieur, dessert un bénéfice dont il n'est pas titulaire.

**OBÉDIENTIEL, ELLE** (*di-an-si-èl, -è-le*) adj. Qui a rapport à l'obédience.

**OBÉIR** v. n. (lat. *obedire*). Se soumettre à la volonté d'un autre et l'exécuter : *le soldat obéit à ses chefs*. Céder à quelque chose : *obéir à la force*. Être soumis à une force : *les corps obéissent à la pesanteur*. ANT. **Désobéir**.

**OBÉISSANCE** (*i-san-sè*) n. f. Action de celui qui obéit ; habitude d'obéir. Domination du prince, du gouvernement ; *retenir les peuples dans l'obéissance*. Soumission d'une chose à une autre. ANT. **Désobéissance**.

**OBÉISSANT** (*i-san*), **E** adj. Qui obéit ; qui est soumis : *enfant obéissant*. ANT. **Désobéissant**.

**OBÉLISQUE** (*lis-ke*) n. m. (gr. *obeliskos* ; de *obelos*, broche). Monument égyptien quadrangulaire, en forme d'aiguille pyramidale. — Les obélisques étaient pour la plupart des *monolithes* (d'une seule pierre).

Ils sont couverts d'hieroglyphes, c'est-à-dire d'inscriptions composées de figures d'animaux et de divers objets gravés ou sculptés, inscriptions dont les savants n'ont trouvé qu'en partie la clef. On fait remonter leur origine aux temps antérieurs à Moïse. Les obélisques ornaient, en Egypte, l'entrée des temples et des palais et décoraient les places publiques. Les Romains en ont fait transporter beaucoup à Rome, et Paris en possède un magnifique, qui date de Sésostris et vient de Lougros, village situé sur les ruines de Thèbes.

**OBÉRER** (*ré*) v. a. (lat. *oberrare* ; de *as, aris*, monnaie. — Se conj. comme *accéder*.) Accabler de dettes : *la construction de Versailles obéra les finances de Louis XIV*.

**OBÈSE** (*obè-zè*) adj. et n. (lat. *obesus*). Affecté d'obésité : *les obèses marchent avec peine*.

**OBÉSITÉ** (*è*) n. f. (lat. *obesitas*). Excès d'embonpoint : *les exercices physiques combattent l'obésité*.

**OBI** n. f. Longue ceinture en soie des Japonais.

**OBIER** (*bi-é*) n. m. Bot. Espèce du genre *viorne*, vulgairement appelée *boule-de-neige*.

**OBIT** (*bif*) n. m. (du lat. *obitus*, mort). Service anniversaire fondé pour le repos de l'âme d'un défunt.

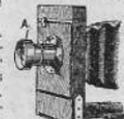
**OBITUAIRE** (*tu-è-re*) n. et adj. m. (de *obit*). Se dit du registre renfermant les noms des morts, le jour de leur sépulture, la fondation des obits, etc. : *l'obituaire d'un couvent*.

**OBJECER** (*jèk-tè-v*). a. (lat. *objectare*). Opposer, alléguer comme difficulté, reproche, preuve contraire.

**OBJECTIF, IVE** (*jèk*) adj. Qui a rapport à l'objet ; qui est dans l'objet : *réalité objective*. (Son contraire dans ce sens, est *subjectif*.) N. m.



Obélisque.



A. Objectif.

But à atteindre : l'objectif d'une opération de guerre. Système optique d'une lunette, destiné à être placé du côté de l'objet qu'on veut voir (par opposition à l'oculaire, celui contre lequel on place l'œil). Partie d'un appareil photographique, qui contient la lentille que doivent traverser les rayons lumineux, avant de pénétrer dans la chambre noire.

**OBJECTIF** (jék-ti-on) n. f. (de *objecter*). Ce qu'on oppose à une affirmation, à une proposition ; faire des objections à tout.

**OBJECTIVATION** (jék-ti-va-si-on) n. f. Action d'objectiver. Résultat de cette action.

**OBJECTIVEMENT** (jék, man) adv. D'une manière objective.

**OBJECTIVER** (jék-ti-ve) v. a. Considérer comme objectif. Rendre objectif : *objectiver sa conscience*.

**OBJECTIVITÉ** (jék) n. f. En philosophie, qualité de ce qui est objectif : *l'objectivité des sensations*. ANT. Subjectivité.

**OBJET** (jé) n. m. (du lat. *objectum*, chose jetée devant). Tout ce qui s'offre à la vue, affecte les sens : un objet affreux. Chose quelconque : *manquer des objets de première nécessité*. Fig. Tout ce qui occupe l'esprit : *la médecine est l'objet de ses études*. Ce à quoi se rapporte une action ; but : *être l'objet d'un entretien*. Intention, dessein : *avoir pour objet le bien*. Matière propre : *l'objet d'une science*. Philos. Ce qui est pensé et s'oppose à l'être pensant ou sujet. Gram. Syn. de COMPLÈMENT.

**OBJURGATEUR, TRICE** adj. (du lat. *objurgare*, reprocher). Qui désapprouve vivement : *discours objurgateur*.

**OBJURGATION** (si-on) n. f. (de *objurgateur*). Vive reprimande, reproche violent.

**OBLAT** (ob-la), E. n. (du lat. *oblatum*, offert). Enfant vu dès sa naissance au service de Dieu. Personne qui s'engage à une communauté religieuse en lui faisant l'abandon de ses biens. N. m. Soldat invalide, que le roi plaçait dans une abbaye ou dans un prieuré où il était entretenu.

**OBULATION** (si-on) n. f. Offrande faite à Dieu ou à ses ministres : *l'oblation d'une victime*. Acte par lequel le prêtre offre à Dieu, pendant la messe, le pain et le vin qu'il doit consacrer.

**OBLIGATAIRE** (tè-re) n. Propriétaire d'obligations d'un établissement de crédit, industriel, etc.

**OBLIGATION** (si-on) n. f. Engagement qu'imposent la religion, la loi, la morale : *remplir ses obligations d'un bon citoyen*. Motif de reconnaissance : *avoir de grandes obligations à...* Dr. Lien de droit par lequel une personne est tenue de faire ou de ne pas faire quelque chose. Fin. Titre représentant un prêt de capitaux qui seront remboursés dans un temps déterminé et qui donnent droit à un intérêt annuel.

**OBLIGATOIRE** adj. Qui a la force légale d'obliger : *arrêté obligatoire*. ANT. Facultatif.

**OBLIGÉ**, E adj. Nécessaire, inévitable : *conséquence obligée*. Redevable : *je vous suis obligé*. N. : *je suis votre obligé*.

**OBLIGEMENT** (ja-man) adv. D'une manière obligante : *prêter obligamment son concours à un voisin embarrassé*. ANT. Désoblagement.

**OBLIGÉMENT** (ja-man) n. f. Disposition à obliger.

**OBLIGER** (jan), E adj. Qui aime à obliger. Fig. Qui annonce un homme aimable, officieux : *paroles obligantes*. ANT. Désobliger.

**OBLIGER** (jé) v. a. (lat. *obligare*, de *ligare*, lier. — Prend un e muet après le g devant a et o : il *obligea*, nous *obligions*.) Imposer l'obligation de : *notre devoir vous y oblige*. Lier quelque un par un acte : *son contrat l'oblige à cela*. Fig. Porter, exciter : *vous l'obligerez à se fâcher*. Rendre service : *obliger ses amis*. S'obliger v. pr. S'imposer une obligation : *s'obliger hypothécairement envers quelqu'un*. ANT. Désobliger.

**OBLIQUE** adj. (lat. *obliquus*). Qui est de biais, incliné par rapport à la perpendiculaire : *ligne oblique*. V. la planche consens. Fig. Qui manque de franchise : *conduite oblique*. À tout. Se dit de différents muscles chez l'homme et les animaux. (Le grand oblique et le petit oblique de l'abdomen produisent la rotation du tronc : le grand oblique de l'œil abaisse le regard, le petit oblique l'élève.) N. f. Ligne oblique.

**OBLIQUEMENT** (he-man) adv. D'une manière oblique.

**OBLIQUER** (jé) v. n. Aller en ligne oblique : *obliquer à droite*, à gauche.

**OBLIQUITÉ** (kui-té) n. f. (de *oblique*). Inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre : *l'obliquité plus ou moins grande des rayons solaires sur la terre produit l'alternance des saisons*. Astr. Obliquité de l'écliptique, angle d'environ 23°28' que l'écliptique forme avec l'équateur.

**OBLITÉRATEUR, TRICE** adj. Qui oblitère : *timbre oblitérateur*. N. m. Instrument pour oblitérer.

**OBLITÉRATION** (si-on) n. f. Action d'oblitérer ; son résultat. Méd. Etat d'un vaisseau obstrué.

**OBLITÉRER** (ré) v. a. (lat. *obliterare*. — Se conj. comme *accélérer*). Faire disparaître peu à peu, mais de manière à laisser des traces : *le temps a oblitéré cette inscription*. Maculer à dessein : *oblitérer un timbre*. Méd. Obstruer, en parlant d'un vaisseau, d'un conduit : *l'inflammation tend à oblitérer les vaisseaux*.

**OBLONG, ONGLE** (ob-lon, on-ghe) adj. (lat. *oblongus*). Plus long que large : *caisse oblongue*.

**OBNUBIER** (tè) v. a. (lat. *obnubilare*). Envelopper, obscurcir comme d'un nuage.

**OBOLE** n. f. (gr. *obolos*). Autrefois, la plus petite monnaie chez les Grecs, valant environ 16 centimes. Petit poids pesant un peu plus de 72 centigrammes. En France, petit poids qui valait douze grains. Ancienne petite monnaie qui valait une maille, moitié d'un denier. Fig. Très petite somme : *apporter son obole à une souscription*. Cela ne vaut pas une obole, cela ne vaut rien.

**OBOMBRER** (bon-bré) v. a. (lat. *obumbrare*). Couvrir de son ombre. Mettre à l'abri. (Peu us.)

**OBREPTICE** (rép) adj. (lat. *obrepticus*). Se dit d'une chose obtenue en taisant une vérité qui aurait dû être dite.

**OBREPTICEMENT** (rép, man) adv. D'une manière obreptice.

**OBREPTION** (rép-si-on) n. f. (lat. *obreptio*). Surprise, ruse, au moyen de laquelle on obtient une grâce, une faveur. (Peu us.)

**OBSCÈNE** (ob-sè-ne) adj. (du lat. *obscenus*, de mauvais augure). Qui blesse la pudeur : *parole obscène*.

**OBSCÈNITÉ** (ob-sè) n. f. Caractère de ce qui est obscène. Parole, image, action obscène.

**OBSCUR** (obs-kur), E adj. (lat. *obscurus*). Sombre, qui n'est pas éclairé : *cave obscure*. Peu vu, qui n'est pas éclatant : *couleur obscure*. Fig. Peu connu, caché : *mener une vie obscure*. Peu clair : *style obscur*. Faire obscur, se dit : 1° lorsque le ciel est sombre ; 2° lorsqu'on n'y voit pas clair dans un endroit.

ANT. Clair.

**OBSCURANTISME** (obs-ku-ran-tis-me) n. m. Système de ceux qui ne veulent pas voir l'instruction pénétrer dans la masse du peuple.

**OBSCURANTISTE** (obs-ku-ran-tis-te) adj. Qui a rapport à l'obscurantisme. N. Celui, celle qui professe ce système.

**OBSCURATION** (obs-ku-ra-si-on) n. f. Obscurissement produit par une éclipse.

**OBSCURCIR** (obs-kur) v. a. Rendre obscur. Fig. Rendre peu intelligible : *obscurcir le style*. Affaiblir l'éclat de : *obscurcir la vérité*. Obscurcir v. pr. Devenir obscur : *le temps s'obscurcit*. Fig. : *sa gloire s'est obscurcie*. ANT. Eclaircir.

**OBSCURCISSEMENT** (obs-kur-si-se-man) n. m. Affaiblissement de lumière : *l'obscurcissement du soleil*. Etat de ce qui a été rendu peu intelligible : *les obscurcissements de la vérité*. ANT. Eclaircissement.

**OBSCUREMENT** (obs-ku-ré-man) adv. D'une manière obscure, peu intelligible, mal définie, etc. De manière à rester ignoré, ou peu connu : *finir obscurément sa vie*. ANT. Clairement.

**OBSCURITÉ** (obs-ku) n. f. (lat. *obscuritas*). Absence de lumière : *se dissimuler dans l'obscurité de la nuit*. Fig. Défaut de clarté : *obscurité du langage*. Etat de ce qui est douteux ou imparfaitement connu : *l'obscurité du passé*. Etat d'une personne, d'une chose peu connue, qui est en dehors de la connaissance du public : *rien dans l'obscurité*. ANT. Clarté.

**OBSCURATION** (si-on) n. f. (lat. *obscuratio*). Figure de rhétorique par laquelle l'orateur implore l'assistance de Dieu ou des hommes. N. f. pl. chez les Romains, prières publiques ordonnées lorsque la république se trouvait en danger.

**OBSÉDANT** (dan), E adj. Qui obsède : une *insistance* obsédante.

**OBSÉDER** (dè) v. a. (du lat. *obsiderè*, assiéger. — Se conj. comme *accélérer*.) Etre assidu auprès de quelqu'un pour s'emparer de son esprit : les *courtisans* obsèdent le prince de leurs sollicitations. Fig. Importuner par des assiduités excessives.

**OBSÈQUES** (sè-kè) n. f. pl. (lat. *obsèques*; de *obsequi*, suivre). Funérailles faites avec une certaine pompe ; Victor Hugo est de *magnifiques obsèques*.

**OBSÈQUEUSEMENT** (ku-i-ou-sè-man) adv. D'une manière obséquieuse : *saluer obséquieusement un protecteur*.

**OBSÈQUEUX, EUSE** (ku-i-ou-sè) adj. (lat. *obséquiosus*). Qui porte à l'excès les égards, les attentions, etc. : *courtisan obséquieux*.

**OBSÈQUIOSITÉ** (ku-i-ou-sè) n. f. Caractère d'une personne obséquieuse, de ce qui est obséquieux.

**OBSERVABLE** (sèr) adj. Qui peut être observé : *éclipse de lune aisément observable*.

**OBSERVANCE** (sèr) n. f. Pratique, exécution de ce que prescrit une règle, une loi surtout en matière religieuse. La *règle* elle-même. Communauté considérée au point de vue de la règle qu'elle suit : les *observances régulières*.

**OBSERVANTIN** (sèr) n. et adj. m. Religieux de l'observance de Saint-François.

**OBSERVATEUR, TRICE** (sèr) n. Qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque loi : *observateur des commandements de Dieu*. Qui observe les phénomènes, les événements : *observateur de la nature*. Personne qui regarde : *assister en simple observateur*. Qui observe les positions de l'ennemi : *observateur en action*. Adj. Qui sait observer : *esprit observateur*.

**OBSERVATION** (sèr-va-si-on) n. f. Action d'observer ce qui est prescrit, ce qu'on a promis à quelqu'un : *rappeler quelqu'un à l'observation de la loi, des bienséances*. Attention qu'on donne à certaines choses : *l'observation des mœurs contemporaines*. Etude remarquable faite sur les choses physiques ou morales : *observation astronomique*. Objection, réprimande : *je vous ferai une observation*. Etre en *observation*, épier l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose. Armée d'*observation*, chargée d'observer les mouvements de l'ennemi.

**OBSERVATOIRE** (sèr) n. m. Etablissement pour les observations astronomiques et météorologiques : un *observatoire a été établi au pic du Midi*. Instrument que l'artillerie utilise pour le réglage de ses tirs.

**OBSERVER** (sèr-è) v. a. (lat. *observare*). Accomplir ce qui est prescrit par quelque loi, quelque règle : *observer les commandements de Dieu*. Considérer avec attention, avec étude : *observer le cours des astres*. Epicur : *on vous observe*. Remarquer : *observez que...* (Ne pas dire : *je vous observe que...* mais : *je vous fais observer*.) **S'observer** v. pr. Etre circonspect : *cet homme s'observe beaucoup en société*. S'épier, se surveiller réciproquement : *les deux armées s'observaient*.

**OBSSESSION** (sè-si-on) n. f. Action d'obséder. Etat de celui qui est obsédé. Ce qui obsède : *je ne puis me délivrer de cette obsession*.

**OBSIDIANE** ou **OBSIDIENNE** (di-tè-ne) n. f. (de *obsidius*, qui l'avait découverte, selon Plinè). Feldspath potassique d'origine volcanique, qui a l'aspect du verre à bouteilles.

**OBSIDIONAL, E, AUX** adj. (du lat. *obsidio, onis, siège*). Qui a rapport au siège d'une ville. (Se dit surtout d'une couronne d'herbes que les Romains décernaient à celui qui avait fait lever le siège d'une ville et d'une monnaie frappée dans une ville assiégée pour suppléer au défaut de numéraire.)

**OBSOLETE** adj. (lat. *obsoletus*; de *solere*, avoir coutume). Hors d'usage : *terme, mot obsolète*.

**OBSTACLE** (obs-ta-kle) n. m. (lat. *obstacleum*; de *obstare*, être situé en face). Empêchement, opposition : *parvenir sans obstacle à ses fins*. Physiq. Ce qui résiste à une force. Turf. Nom générique des différentes difficultés qu'on accumule sur la piste pour les courses de haies ou les steeple-chases.

**OBSTÉTRIQUE** (obs-tè) n. f. (du lat. *obstetrix*, accoucheuse). Art des accouchements.

**OBSTINATION** (obs-ti-na-si-on) n. f. (lat. *obstinatio*). Entêtement : *vaincre l'obstination de quelqu'un*.

**OBSTINÉ, E** (obs-tè) adj. et n. Opiniâtre, entêté : *enfant obstiné*. Fig. Qu'on ne peut vaincre ou faire cesser : *rhume obstiné*. Assidu, constant : *travail obstiné*.

**OBSTINEMENT** (obs-tè-né-man) adv. Avec obstination : *s'en tenir obstinément à sa première opinion*.

**OBSTINER** (s') v. pr. (lat. *obstinare*). S'attacher avec tenacité : *s'obstiner dans un projet irréalisable*.

**OBSTRUCTION, IVE** (obs-truk) adj. (du lat. *obstructus*, bouche). Méd. Qui cause obstruction.

**OBSTRUCTION** (obs-truk-si-on) n. f. (de *obstructif*). Engorgement d'un conduit organique. Polit. Tactique d'une minorité qui, dans une assemblée parlementaire, entrave systématiquement la marche des travaux législatifs : *faire de l'obstruction*.

**OBSTRUCTIONNISTE** (o-nis-tè) n. m. Système de ceux qui pratiquent l'obstruction politique.

**OBSTRUCTIONNISTE** (nis-tè) adj. Qui concerne l'obstruction. N. Qui pratique l'obstruction.

**OBSTRUCER** (obs-tru-è) v. a. (lat. *obstruere*). Boucher, embarrasser : *l'emboîie est produite par un caillot de sang qui obstrue une artère*.

**OBTEMPERER** (tan-pè-rè) v. n. (lat. *obtemperare*). — Se conj. comme *accélérer*. Obéir : *obtempérer à un ordre*.

**OBTENIR** v. a. (lat. *obtinere*. — Se conj. comme *tenir*). Parvenir à se faire accorder ce qu'on désire : *obtenir une faveur*.

**OBTENTION** (tan-si-on) n. f. Action d'obtenir.

**OBTURANT** (ran), E adj. Qui bouche : *plaque obturante*.

**OBTURATEUR, TRICE** adj. Qui sert à obturer : *plaque obturatrice*. N. m. Objet qui sert à obturer. Organe qui, dans les armes à chargement par la culasse, est destiné à empêcher toute fuite de gaz à travers le mécanisme de fermeture. Dispositif mécanique, dont on munit un objectif photographique pour obtenir des temps de pose très courts. Appareil qui sert à interrompre la communication entre plusieurs parties contiguës d'une conduite d'eau, de vapeur ou de gaz.

**OBTURATION** (si-on) n. f. Action ou manière d'obtenir ; son résultat. Opération qui consiste à combler avec un ciment ou un amalgame les cavités des dents cariées.

**OBTURER** (rè) v. a. (lat. *obturare*). Boucher par l'introduction ou l'application d'un corps : *obturer une fuite avec du masé*.

**OBTUS, E** (ob-tu, u-zè) adj. (lat. *obtusus*). Emousé, arrondi : *pointe obtuse*. Géom. Angle *obtus*, plus grand qu'un angle droit. (V. ANGLE.) Fig. *Esprit obtus*, peu pénétrant.

**OBTUSANGLE** (ob-tu-zan-gle) adj. Triangle *obtusangle*, qui a un angle obtus.

**OBUS** (buss) n. m. (allemand *haubitze*). Projectile creux, généralement de forme cylindro-ogivale, rempli d'une substance explosive qui le fait éclater au point d'arrivée :

*obus à balles ; obus de rupture*.

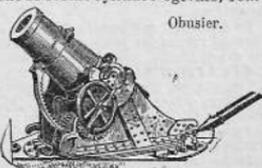
**OBUSIER** (zi-è) n. m. Pièce d'artillerie servant aux tirs courbes.

**OBVENIR** v. n. (lat. *obvenire*. — Se conj. comme *venir*). Dr. Revenir, échoir par succession ou autrement.

**OBVERS** (vèr) p. m. (lat. *obversus*). Côté d'une médaille, opposé au revers. (On dit aussi *OBVERSER* et *AVERS*.)

**OBVIER** (vi-è) v. n. (lat. *obviare*. — Se conj. comme *priser*). Prendre des mesures efficaces pour parer à un mal : *obvier à un inconvénient*.

**OC** (ok) n. m. (du lat. *hoc*, ceci). Particule du dialecte provençal, exprimant l'affirmation. *Langue d'oc*, qu'on parlait autrefois au midi de la Loire. — Au moyen âge, la langue parlée au sud de la Loire était appelée *langue d'oc*, et l'autre, au nord, *langue d'oïl*. Ces dénominations venaient de la manière différente de prononcer le mot *oui*, qui dans le Midi se disait *oc*, et dans le Nord *oïl*. A partir de Hugues Capet, le duché de Paris ayant successivement absorbé toutes les provinces du Midi, le dialecte du



Nord, c'est-à-dire la langue d'oïl, prévalut sur la langue d'oc, et il forme aujourd'hui la langue française. Parmi les dialectes de langue d'oc, il faut ranger le gascon et le catalan, le languedocien, le limousin, le provençal, le dauphinois, le savoyard, le romand, etc.

**OCCARINA** n. m. (de l'ital. *occa*, oie). Petit instrument de musique, à vent, en terre cuite ou en métal, de forme ovoïde, muni d'un bec et percé de trous.

**OCCASE** (o-ka-zé) adj. f. Astr. Amplitude *occase*, arc d'horizon compris entre le point où se couche un astre, et l'occident vrai.

**OCCASION** (o-ka-zi-on) n. f. (du lat. *occeasum*, supin de *occidere*, tomber, advenir). Conjoncture de temps, de lieu, d'affaires, convenable pour quelque chose : saisir une occasion favorable. Circonstance, occurrence en général : il s'est distingué en cent occasions. Cause, sujet : occasion de procès, de dispute. Loc. adv. : D'occasion, qui se présente par une rencontre de hasard. *Achever des livres, des mandats d'occasion*, qu'on rencontre par occasion, qui ne sont pas neufs et se vendent bon marché. A l'occasion, si l'occasion se présente. Par occasion, accidentellement. Prov. : L'occasion fait le larron, les circonstances poussent à des actions auxquelles on ne songe pas.

**OCCASIONNEL, ELLE** (o-ka-zi-o-nèl, èlè) adj. Qui sert d'occasion : les prédications de Tetzé furent la cause occasionnelle de la Réforme.

**OCCASIONNELLEMENT** (o-ka-zi-o-nèl-le-man) adv. Par occasion.

**OCCASIONNER** (o-ka-zi-o-nè) v. a. Causer, donner lieu : travail qui occasionne de la fatigue.

**OCCIDENT** (ok-si-dan) n. m. (du lat. *occidens*, qui se couche). Celui des quatre points cardinaux qui est du côté où le soleil se couche; ouest, couchant. Partie du globe ou d'une contrée située de ce côté (en ce sens, prend une majuscule) : l'Occident s'arma contre l'Orient. Ant. Orient, est, levant.

**OCCIDENTAL, E, AUX** (ok-si-dan) adj. Qui est à l'Occident : les pays occidentaux. Qui habite l'Occident. N. m. pl. Peuples qui habitent l'Occident. Ant. Oriental.

**OCCIPITAL, E, AUX** (ok-si) adj. Qui appartient à l'occiput : muscles occipitaux. N. m. Os qui forme la paroi postérieure et inférieure du crâne. (V. les planches n.°.)

**OCCIPUT** (ok-si-püt) n. m. (mot lat. : de *caput*, tête). Partie inférieure et postérieure de la tête.

**OCCIRE** (ok-si-re) v. a. (lat. *occidere*, v. Usité seulement à l'infin. au part. pass. *occis*, e, et aux temps composés.) Tuer. (Vx.)

**OCCLURE** (o-klu-re) v. a. (lat. *occludere*). Chir. soumettre à l'opération de l'occlusion : occlure les paupières.

**OCCUSIF** (ok-ku-zif). **IVE** adj. Qui produit l'occlusion : bandage *occlusif*. Produit par une occlusion du canal lacrymal : *conjonctives occlusives*.

**OCCUSION** (o-ku-zi-on) n. f. (lat. *occlusio*). Etat de ce qui est fermé. Méd. Oblitération d'un conduit ou d'une ouverture naturelle. Chim. Propriété des métaux d'absorber et de condenser à divers degrés les gaz. Chir. Opération consistant à occlure, pendant plus ou moins longtemps, les paupières d'un malade affecté de certaines kératites.

**OCCULTATION** (o-ku-l-ta-si-on) n. f. Astr. Disposition passagère d'une étoile ou d'une planète : observer une occultation.

**OCCULTE** (o-ku-ltè) adj. (lat. *occultus*). Caché : cause *occulte* d'une maladie. Sciences *occultes*, l'alchimie, la magie, la nécromancie, etc.

**OCCULTISME** (o-ku-l-tis-me) n. m. Science des choses occultes.

**OCCUPANT** (o-ku-pan). **E** n. et adj. Qui est en possession. Premier occupant, qui prend possession le premier.

**OCCUPATION** (o-ku-pa-si-on) n. f. Action de s'occuper : avoir de nombreuses occupations. Travail, affaire dont on est occupé : l'occupation défend de l'ennui. Action de se rendre maître, de s'établir dans : occupation d'une place forte. Action d'être établi à demeure dans : occupation d'un logement. Dr. Action de saisir, de se maintenir quelque part avec ou sans droit. Ant. Inaction, oisiveté, Abandon.



Occarina.

**OCCUPER** (o-ku-jé). **E** adj. Qui a du travail, de l'occupation : fonctionnaire *fort occupé*. Préoccupé de quelque chose. Ant. Inoccupé, oisif.

**OCCUPER** (o-ku-jé) v. a. (lat. *occupare*). Remplir un espace 1<sup>o</sup> de lieu ; le lit *occupe toute la place* 2<sup>o</sup> de temps : cette discussion *occupe toute la séance*. Habiter : occuper un logement. Se rendre maître par les armes : occuper une ville. Remplir : occuper un emploi. Consacrer : occuper ses loisirs à. Donner à travailler : occuper des ouvriers. V. n. Dr. Se dit d'un avoué qui est chargé d'une affaire en Justice : occuper pour le demandeur. S'occuper v. pr. Travailler, donner son temps à : s'occuper de chimie. Ant. Abandonner.

**OCCURRENCE** (o-ku-ran-se) n. f. (de *occurrere*). Rencontre, circonstance : en cette occurrence.

**OCCURRENT** (o-ku-ran). **E** adj. (du lat. *occurrere*, qui se présente). Qui survient. Liturg. Fêtes *occurrentes*, fêtes qui tombent le même jour.

**OCCÉAN** n. m. (lat. *oceanus*). Vaste étendue d'eau salée qui couvre la plus grande partie du globe terrestre : les fleuves se jettent dans l'océan. Partie de la même étendue d'eau : il y a cinq grands océans ; l'océan Glacial du Nord (ou Arctique), l'océan Glacial du Sud (ou Antarctique), l'océan Atlantique, l'océan Pacifique et l'océan Indien. (V. le mot MÉR pour les profondeurs comparées des océans, et le mot TERRE pour leurs superficies comparées). Se prend quelquefois absolument, pour désigner l'océan Atlantique : visiter les plages de l'océan (prend alors une majuscule). Fig. Vaste étendue en général : un océan de verdure. Millieu où l'on rencontre des orages, des périls : l'océan des passions.

**OCCÉAN** adj. f. Mer océane, l'océan. (Peu us.)

**OCCÉANIDE** n. f. Myth. Nymphes de la mer : les océanides étaient filles de l'océan et de Thétys.

**OCCÉANIE** (ok) n. f. Genre de méduses hydroïdes, répandues dans toutes les mers.

**OCCÉANIE** (ni-in). **ENNE** adj. et n. De l'océanie.

**OCCÉANIQUE** adj. Qui appartient à l'océan : les plus grandes profondeurs océaniques n'atteignent jamais 10,000 mètres.

**OCCÉANOGRAPHIE** (fi) n. f. (de *océan* et du gr. *graphé*, écriture). Étude de la mer.

**OCCÉANOGRAPHIQUE** adj. Relatif à l'océanographie : recherches océanographiques.

**OCELLATION** (o-sèl-la-si-on) n. f. (de *ocellus*). Figure d'oïl sur les ailes du paon, et sur le corps, les ailes et les plumes de divers animaux.

**OCELLE** (o-sè-lè) n. m. (du lat. *ocellus*, petit oeil). Œil simple des insectes. Tache ronde, bicolore, placée sur les ailes de certains insectes.

**OCELLÉ** (o-sè-lè). **E** adj. Qui est en forme d'œil. Qui porte des ocellés : ailes ocellées.

**OCELOT** (lo) n. m. (de *thalocelot* mot amér.). Chat sauvage du Mexique, à robe mouchetée.

**OCCILORATIE** (o-ki-lo-ra-si-n). n. f. (du gr. *okhlos*, foule, et *kratos*, puissance). Gouvernement où le pouvoir est exercé par la foule. (Peu us.)

**OCRE** n. f. (gr. *okhra*). Terre argileuse jaune, ou rouge ou brune, dont on fait des couleurs : la terre de Sienna et la terre d'Ombre sont des ocres brunes.

**OCREUX, EUSE** (kre, ou-ze) adj. Qui est de la nature de l'ocre : argile ocreuse.

**OCT, OCTA, OCTO, OCTO** (lat. octo) préfixe qui signifie huit.

**OCTACORDE** adj. (du préf. *octa*, et du gr. *khordè*, corde). Qui a huit cordes : lyre octacorde.

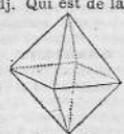
**OCTAÈDRE** n. m. (du préf. *octa*, et du gr. *edra*, base. Solide à huit faces. Adjectif : figure octaédre.

**OCTAÉDRIQUE** adj. Qui a la forme de l'octaédre. Syn. OCTAÉDRIFORME.

**OCTAÉTRIDE** ou **OCTAÉTERIS** (triss) n. f. (du préf. *octa*, et du gr. *étos*, année). Chron. Période de huit ans.



Ocelot.



Octaédre.

**OCTANDRE** adj. Se dit d'une plante qui a huit étamines.

**OCTANDRIE** (*dré*) n. f. Huitième classe du système de Linné, comprenant les plantes à fleurs hermaphrodites qui possèdent huit étamines.

**OCTANT** (*ok-tan*) n. m. (lat. *octans*). Huitième de cercle, arc de 45°. Instrument qui sert à observer, en mer, la hauteur et la distance angulaire des astres.

**OCTANTE** adj. num. ord. de *octante*. (Vx.)

**OCTATEUQUE** n. m. (du préf. *octa*, et du gr. *teukhos*, livre). Nom donné à la collection des huit premiers livres de l'Ancien Testament.

**OCTAUAIRE** (*vè-re*) n. m. *Liturg.* Livre contenant ce qu'on doit réciter à l'office pendant les octaves.

**OCTAVE** n. f. (du lat. *octavus*, huitième). Huitième suivant une des principales fêtes de l'année. Le huitième jour de cette huitième, appelé proprement l'octave : *Quasimodo est l'octave de Pâques*. Stance de huit vers. *Musiq.* Intervalle de huit degrés. Les huit degrés pris ensemble : *parcourir toute l'octave*. *Escr.* Huitième parade (position de l'épée dans la ligne du dehors : pointe basse, poignet en supination). [V. la planche *ESCRIME*.]

**OCTAVIER** (*vî-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Faire entendre accidentellement l'octave haute d'un son, au lieu du son lui-même : *le hautbois est sujet à octavier*. V. a. Jouer à l'octave en dessus : *octavier un passage*.

**OCTAVIN** n. m. Nom donné parfois à la petite flûte, qui sonne à l'octave supérieure de la grande.

**OCTAVO** adv. Huitièmement. N. m. V. IX-OCTAVO.

**OCTAVON, ONNE** (*o-ne*) n. et adj. (du lat. *octavus*, huitième). Personne issue de parents dont l'un est un quarteron et l'autre un blanc. (Peu us.)

**OCTIDI** n. m. (du préf. *octi*, et du lat. *dies*, jour). Huitième jour de la décade républicaine.

**OCTOBRE** n. m. (lat. *october*). Dixième mois de l'année : *octobre a 31 jours*.

**OCTOGÉNAIRE** (*nè-re*) n. et adj. (lat. *octogena-rius*). Qui a quatre-vingts ans : *un octogénaire encore très alerte*.

**OCTOGONAL, E, AUX** adj. Qui a la forme de l'octogone :  *pavillon octogonal*.

**OCTOGONE** n. m. (du préf. *octo*, et du gr. *gonia*, angle). *Geom.* Polygone qui a huit angles et par suite huit côtés : *octogone régulier*. Agrès de gymnase constitué par plusieurs plates-formes à rétablissement de forme octogonale et qui vont en diminuant de surface. [V. la planche *GYMNASTIQUE*.] Adjectif. : *figure octogone*.

**OCTOGYNE** adj. (de *octo* et du gr. *gynè*, femelle). Bot. Qui a huit pistils ou organes femelles.

**OCTOSTYLE** (*ok-tos-ti-lé*) adj. (du préf. *octo*, et du gr. *stulos*, colonne). Qui a huit colonnes :  *façade octostyle*.

**OCTOSYLLABE** (*sil-la-be*) ou **OCTOSYLLABIQUE** (*sil-la*) adj. Qui a huit syllabes :  *mot, vers octosyllabe*.

**OCTROI** n. m. (de *octroyer*). Concession d'une grâce, d'une faveur :  *Octroi des lettres de noblesse*. Droit que payent certaines denrées à leur entrée en ville. Administration chargée de percevoir ce droit :  *Octroi de Paris*. Bureau où se paye ce droit.

**OCTROYER** (*ok-troi-é*) v. a. (lat. pop. *auctoryzare*. — Se conj. comme *aboyer*.) Concéder, accorder :  *Louis XVIII octroya une charte à la France*.

**OCTUPLE** adj. (lat. *octuplus*). Qui contient huit fois :  *seize est octuple de deux*.

**OCTUPLER** (*plé*) v. a. Répéter huit fois.

**OCLAIRE** (*lè-re*) adj. (du lat. *oculus*, oeil). Qui appartient à l'œil :  *nerf oculaire*. *Fig.* Témoin oculaire, qui rend témoignage d'une chose qu'il a vue de ses propres yeux. N. m. Système optique d'une lunette, destiné à être placé du côté de l'observateur.

**OCLAIREMENT** (*lè-re-man*) adv. De ses propres yeux. (Peu us.)

**OCLAIRISTE** (*ris-té*) n. m. Celui qui prépare des pièces destinées à l'étude de l'anatomie et des maladies de l'œil.

**OCLU** n. m. Troisième dimanche de carême (dont l'introduction commence par ce mot).

**OCLUSTE** (*lè-té*) n. et adj. (du lat. *oculus*, oeil). Médecin qui traite les maladies des yeux.

**OCLISTRIQUE** (*lis-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la médecine de l'œil. N. f. Science de l'oculiste. (Peu us.)

**ODALISQUE** (*lè-ke*) n. f. (turc. *odalyk*). Femme de chambre esclave, attachée au service des femmes du sultan. Nom donné à tort aux femmes d'un harem.

**ODD-TRICK** n. m. (en angl. : *levée impaire*). Septième levée, au jeu de whist.

**ODE** n. f. (du gr. *ôdè*, chant). Chez les anciens, tout poème destiné à être mis en musique. Auj., petit poème lyrique, divisé en strophes semblables.

**ODELETTE** (*lè-te*) n. f. Petite ode :  *les odelettes de Ronsard*.

**ODEON** n. m. (gr. *ôdeion* ; de *ôdè*, chant). Lieu où se faisaient entendre les poètes et les musiciens à Athènes. Nom d'un théâtre de Paris :  *l'Odéon fut fondé en 1797*.

**ODEUR** n. f. (lat. *odor*). Sensation que produisent sur l'odorat certaines emanations :  *odeur agréable*. *Fig.* *Mourir en odeur de sainteté*, mourir dans un état de perfection chrétienne qui fait presumer qu'on sera admis au ciel. Pl. Parfums :  *aimer les odeurs*.

**ODIEUSEMENT** (*se-man*) adv. D'une manière odieuse :  *être odieusement calomnié*. *Fig.* A l'exces :  *tableau odieusement négligé*.

**ODIEUX, EUSE** (*èu, èu-se*) adj. (lat. *odiosus* ; de *odiam*, haïne). Qui excite la haïne, l'indignation ; haïssable. N. m. :  *l'odieux d'une action*.

**ODJAK** n. m. Sous l'ancien régime ottoman, corps des janissaires.

**ODOMÈTRE** n. m. (du gr. *odos*, route, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait.

**ODOMÉTRIE** (*tri*) n. f. Art de mesurer les distances parcourues à pied au moyen de l'odomètre.

**ODONTALGIE** (*ji*) n. f. (du gr. *odontos*, ongles, dent, et *algos*, douleur). Mal de dents.

**ODONTALGIQUE** adj. Qui a rapport à l'odontalgie. Qui est propre à guérir la douleur des dents :  *remède odontalgique*.

**ODONTOLOGIE** (*ji*) n. f. (du gr. *odontos*, ongles, dent, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie, qui traite des dents.

**ODONTOLOGIQUE** adj. Qui a rapport à l'odontologie.

**ODORANT** (*ran*). E adj. Qui répand une odeur et, spécialement une bonne odeur :  *le jasmin est très odorant*. ANT. *Inodore*.

**ODORAT** (*ra*) n. m. Celui des cinq sens qui perçoit les odeurs :  *le nez est l'organe de l'odorat*.

**ODORER** (*ré*) v. a. (lat. *odorari*). Flairer, sentir par l'odorat. *Kxhaler* une odeur. V. n. Avoir le sens de l'odorat. (Peu us.)

**ODORIFÉRANT** (*ran*). E adj. (du lat. *odor*, odeur, et *ferre*, porter). Qui répand une bonne odeur :  *prairie odoriférante*. ANT. *Inodore*, *puant*.

**ODYSSÉE** (*dè-se*) n. f. (du n. gr. *Odysseus*, Ulysse). Poème d'Homère. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Tout récit d'un voyage aventureux. Suite d'événements bizarres et variés :  *sa vie fut une extraordinaire odyssee*.

**OCUMÉNICITÉ** (*è-ku*) n. f. Qualité de ce qui est oecuménique. (Peu us.)

**OCUMÉNIQUE** (*è-ku*) adj. (du gr. *oikouménè*, toute la terre habitée). *Concile oecuménique*, présidé par le pape ou par ses légats et auquel sont convoqués tous les évêques catholiques. V. *CONCILE* (*Part. hist.*).

**OCUMÉNIQUEMENT** (*è-ku, è-man*) adv. D'une manière oecuménique. (Peu us.)

**ODEMATEUX, EUSE** (*è-dé-ma-tèu, èu-se*) adj. Qui a rapport à l'œdème. De la nature de l'œdème :  *gonflement œdémateux*.

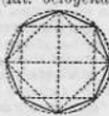
**ODEME** (*é*) n. m. (du gr. *oidéma*, gonflement). Tuméfaction de la peau, produite par une infiltration de sérosité dans les tissus.

**ODECÈME** (*é-di*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, voisins des pluviers.

**ODEPPE** (*é*) n. m. Celui qui trouve aisément le sens de ce qui est obscur, difficile à pénétrer. Pl. des *adipes*. (V. *Part. hist.*)

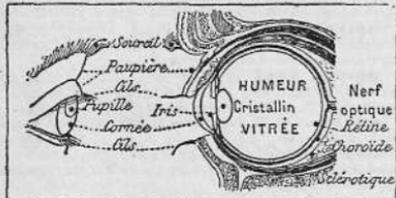


Octave.



Octogone.

**OEIL** (eu, l mill.) n. m. (lat. *oculus*). Pl. *yeux*. Organe de la vue : la *prunelle de l'œil*. Regard. Perception opérée par l'œil : *jetter les yeux sur*. Attention : *avoir l'œil à tout*. Indice des qualités, des défauts et des sentiments : *œil spirituel, dur, méchant*. *Coup d'œil*, regard prompt. *Par-dessus les yeux*, jusqu'à satiété. *Entre quatre yeux*, en tête à tête (on pron. souv. *entre quatre yeux*). *Pour les beaux yeux de quelqu'un*, pour lui seul, sans but intéressé. *A l'œil*, par la vue. *Pop.* Gratuitement. *Jusqu'aux yeux*, très avant, profondément. *L'œil du maître*, sa surveillance : *il n'est pour voir que l'œil du maître*. *En un clin d'œil*, en un moment. *Etre tout yeux*, regarder fort attentivement. *Jeter un coup d'œil*, examiner très légèrement et rapidement. *Avoir le coup d'œil juste*, le discernement prompt. *Avoir l'œil sur quelqu'un*, le surveiller. *Ouvrir l'œil*, être attentif. *Ouvrir les yeux*, découvrir ce que la prévention empêchait de voir. *Ouvrir de grands yeux*, regarder avec étonnement. *Voit tout par ses yeux*, par soi-même. *Couper, dévorer des yeux*, regarder avec avidité. *Fermer les yeux*, faire semblant de ne pas voir. *Ne pouvoir fermer les yeux*, ne pouvoir dormir. *Fermer les yeux de quelqu'un*, l'assister à sa dernière



OEIL.

heure. *Cela s'écrit aux yeux*, crève les yeux, cela est d'une vérité évidente. *Avoir un bandou sur les yeux*, avoir le jugement faussé par quelque prévention. *Avoir bon pied, bon œil*, être actif et vigilant. *N'avoir pas froid aux yeux*, avoir de l'énergie, du courage. *N'avoir pas les yeux dans sa poche*, y voir clair ; être effronté. *Avoir le compas dans l'œil*, mesurer aussi justement à l'œil que si l'on se servait d'un instrument. *Voit avec les yeux de la foi*, croire sans comprendre, sans voir. **OEIL** se dit aussi de l'état des pierres : *cette perle a un bel œil*, du relief des caractères d'imprimerie : *cicéro gros œil* ; de l'ouverture de certains objets : *œil d'un martreau*, d'une aiguille ; des boutons ou bourgeons des arbres : des trous qui se trouvent dans le pain, le boudin et le fromage. *Mar.* Trou, bague, boucle servant à divers usages. *Prov.* : **Les yeux sont le miroir de l'âme**, les passions, les sentiments dont l'âme est agitée se peignent dans les yeux. **OEIL pour œil, dent pour dent**, le châtiement doit être proportionné à la faute, le coupable doit subir la peine du talion. — **OEIL** fait *yeux* au pluriel : *j'ai mal aux yeux*. On dit aussi ; les yeux du pain, de la soupe, du fromage, ainsi qu'en terme de jardinage : *tailler une vigne à deux, à trois yeux*. Mais on dit des œils-de-bœuf, ouvertures rondes ou ovales ; des œils-de-chat, des œils-de-serpent, pierres précieuses ; des œils-de-bouc, coquillages ; des œils-de-chèvre, plantes ; des œils-d'or, poissons ; des œils-de-perdrix, cors aux pieds, etc.



OEIL-de-bœuf.

**OEILLADE** (eu, l mill.) n. f. Coup d'œil significatif : *jetter une œillade à quelqu'un*.  
**OEILLARD** (eu, l mill., ar) n. m. Trou carré percé au centre d'une meule, pour recevoir une tige de fer.  
**OEILLÈRE** (eu, l mill.) n. f. Petit vase pour baigner l'œil. Partie de la bride qui garantit l'œil du cheval et l'empêche de voir de côté. (V. la fig. HARMAIS.) *Fam.* *Avoir des œillères*, ne vouloir apercevoir qu'un côté des choses ; être très prévenu en faveur d'une idée, d'un projet, d'une personne. *Dent canine de la mâchoire supérieure*. Adjectiv. : *dent œillère*.

**OEILLET** (eu, l mill., é) n. m. (de *œil*). Genre de Caryophyllées à fleurs roses, pourpres, blanches ou panachées, cultivées pour leur beauté et leur parfum : *l'œillet se multiplie par bouturage ou marcottage*. La fleur même.



OEillet.

**OEILLET** (eu, l mill., é) n. m. Petit trou de forme circulaire, destiné à recevoir un lacet. Ouverture circulaire, par laquelle on fait passer un cordage.  
**OEILLETON** (eu, l mill.) n. m. Rejeton qui pousse au collet de certaines plantes et qui sert quelquefois à les multiplier. Bout de tuyau d'une lunette, qui dépasse l'oculaire et détermine la position qu'on doit donner à l'œil.

**OEILLETONNAGE** (eu, l mill., e-to-ne-je) n. m. Action d'œilletonner.

**OEILLETONNER** (eu, l mill., e-to-né) v. a. Eulever les œillettions d'une plante.

**OEILLETTE** (eu, l mill., é-te) n. f. Nom vulgaire du pavot cultivé, dont on tire l'huile. Cette huile même : *l'œillette s'appelle encore petite huile d'olive*.

**OEANTHE** (é) n. m. Genre d'ombellifères vénéneuses, qui croissent surtout dans les marécages.

**OEANTHIQUE** (é) adj. Qui appartient au vin *Acide œanthique, éther œanthique*, composés auxquels certains vins doivent leur bouquet particulier.

**OEANISME** (lis-me) n. m. Forme de l'alcoolisme, produite par l'abus à peu près exclusif du vin.

**OEANINE** (é-no) n. f. V. **OEANOLQUES** (acides).

**OEANOLIQUE** (é-no) adj. Qui a le vin comme excipient : *médicament œanolique*. *Acides œanoliques*, nom donné à une série de matières colorantes trouvées dans les vins rouges. (Syn. **OEANOLINE**, **OEANOXANINE**, etc.)

**OEANOLOGIE** (é, ji) n. f. (du gr. *oinos*, vin, et *logos*, discours). Science qui traite du vin.

**OEANOLOGIQUE** (é) adj. Qui a rapport à l'œnologie.

**OEANOLOGISTE** (é, jis-te) ou **OEANOLOGUE** (é, lo ghe) n. m. Celui qui écrit sur l'œnologie.

**OEANOMANCIE** (é, st) n. f. (du gr. *oinos*, vin, et *manéla*, divination). Divination qui se faisait avec le vin destinés aux sacrifices.

**OEANOMETRE** (é-no) n. m. (du gr. *oinos*, vin, et *metron*, mesure). Instrument employé autrefois pour mesurer le degré alcoolique du vin.

**OEANOMETRIE** (é-no-mé-tri) n. f. Détermination de la richesse des vins en alcool.

**OEANOMETRIQUE** (é-no) adj. Qui concerne l'œnométrie ; *procédé œnométrique*.

**OEOPHILE** (é) n. et adj. (du gr. *oinos*, vin, et *philos*, ami). Amant du vin.

**OEOPHORE** (é) n. m. (du gr. *oinos*, vin, et *phoros*, qui porte). Grand vase où les anciens mettaient du vin. Officier qui avait soin du vin.

**OEOTECHNIE** ou **OEOTECHNIQUE** n. f. Technique des vins (fabrication, conservation, etc.)

**OEOTHERACÉES** (é-no, st) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supériorisées, dites aussi *œnothariacées*. S. une *œnothérapie*.

**OEOTHÈRE** (é-no) n. m. Genre d'*œnothariacées* des régions tempérées, comprenant des herbes comestibles ou ornementales, qu'on appelle aussi *œnaghe* ou *œnagrave*.

**OEOPHAGE** (é-so-fa-je) n. m. (du gr. *oisé*, futur de *pherein*, porter, et *phagein*, manger). Canal qui sert à porter la nourriture de l'arrière-bouche à l'estomac : *les fibres musculaires de l'œsophage sont très contractiles*. (V. **DIGESTION**.)

**OEOPHAGIEN, ENNE** (é-so-fa-ji-en, è-ne) adj. Qui a rapport à l'œsophage ; *les contractions œsophagiennes*.

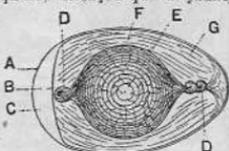
**OEOPHAGITE** (é-so) n. f. Inflammation de l'œsophage.

**OEESTRE** (è-stre) n. m. Genre d'insectes diptères, parasites des bêtes de somme ; *les larves des œestres se développent sous la peau ou dans l'estomac des bêtes*.

**OEESTRIDÉS** (è-stri-dé) n. m. pl. Famille d'insectes diptères, ayant pour type les œestres. S. un *œestridé*.

**OEUF** (euf au sing., eu au pl.) n. m. (lat. *ovum*). Corps organique, qui se forme chez les femelles de plusieurs classes d'animaux et qui renferme un germe d'un animal de la même espèce. (S'emploie plus spécialement pour les œufs à enveloppe dure,

que pondent les femelles des oiseaux, des poissons, etc.) **ABSOLUM.** (œuf de volaille, de poule : les jaunes d'œufs sont très nourrissants. Morceau de bois en forme d'œuf, qu'on met dans un bas pour le tondre, tandis qu'on le repprise. *Fig.* Germe s'écrire le bon sens dans l'œuf. Plein comme un œuf, tout à fait plein. Œufs de Pâques, boîtes en forme d'œuf contenant des bonbons, des bijoux, etc., qu'on offre le jour de Pâques. (Œuf à la coque, œuf cuit légèrement dans sa coquille, de façon que le jaune reste liquide. Œuf sur le plat, œuf cuit légèrement dans le beurre, sur un plat spécial. Œuf dur, œuf suffisamment cuit pour que le blanc et le jaune soient pris. Se ressembler comme deux œufs, se ressembler parfaitement. — Les œufs ne sont jamais absolument sphériques, et ils présentent toujours un gros bout et un petit bout. Sous leur enveloppe (coquille) dure ou molle (A), on trouve souvent vers le gros bout un espace vide dit chambre à air (C), puis une membrane pellicule, le chorion (B), contenant l'albume ou blanc d'œuf (G), qui entoure le vitellus ou jaune (E). Cette dernière partie, la plus importante, possède un noyau, *vitellique* ou *vésicule germinative* (F), et dans l'axe de l'œuf deux appendices, dus à la rotation de l'œuf, les chalazés (D). Après la ponte, l'œuf soumis à une température convenable éclos au bout d'un nombre de jours très variable avec les espèces.



Coupe d'un œuf de poule.

**ŒUFIER** (*œuf-ri-é*) n. m. Ustensile pour faire cuire, ou vase pour servir les œufs à la coque.

Œufiers.



**ŒUVÉ** (*œu-vé*).

E adj. Se dit des poissons qui ont des œufs.

**ŒUVRE** (*œu-vr*) n. f. (du lat. *opera*, travail, soin. Résultat du travail ou de l'action de : la science est l'œuvre des siècles. Travail, action : se mettre à l'œuvre. Production de l'esprit, ouvrage d'art : les œuvres de Montesquieu. Action au point de vue de ses qualités morales : le mérite des bonnes œuvres. Mettre en œuvre, employer à quel usage. Faire œuvre de, se conduire en : faire œuvre d'homme de goût. Fabrique d'une paroisse. Banc d'œuvre, banc des marguilliers. Revenu affecté à l'entretien de l'église, des objets du culte. Façon donnée à diverses cultures. *Mar.* Œuvres mortes, acastillage d'un navire. Œuvres vives, carène immergée d'un navire. Enchâssure d'une pierre. *Esc.* Œuvres des hautes œuvres, le bourreau. N. m. Ensemble de tous les ouvrages d'un auteur, d'un artiste : avoir tout l'œuvre de Callot. Chacune des compositions classées d'un musicien. Le grand œuvre, la pierre philosophale. Bâtisse. Gros œuvre, fondements d'un bâtiment. Loc. adv. : Dans œuvre ; hors d'œuvre, en T. d'architect., dans l'intérieur ; hors du corps, du bâtiment : escalier dans œuvre ; escalier hors œuvre. En sous-œuvre, par-dessous, dans les fondations.

**OFFENSANT** (*o-fan-san*). E adj. Qui offense : relever un propos offensant.

**OFFENSE** (*o-fan-se*) n. f. (lat. *offensa*). Injure de fait ou de parole : demander réparation d'une offense. Pêché considéré comme un outrage fait à Dieu : Seigneur, pardonnez-nous nos offenses.

**OFFENSÉ** (*o-fan-sé*). E adj. et n. Personne qui a reçu une offense : dans un duel, le choix des armes appartenant à l'offensé. ANT. **OFFENSEUR.**

**OFFENSER** (*o-fan-sé*) v. a. Faire une offense : offenser quelqu'un. Être injurié pour : pamphlet qui offense la réputation. Offenser, troubler : offenser la vue. Blesser, entamer : offenser le poumon. Aller contre les règles de : offenser le goût. Offenser Dieu, pécher. S'offenser v. pr. Se fâcher : s'offenser d'un rien.

**OFFENSEUR** (*o-fan*) n. m. Celui qui offense, qui a offensé. ANT. **Offenseux.**

**OFFENSIF** (*o-fan-sif*). **IVE** adj. Qui attaque, qui sert à attaquer : guerre, arme offensive. *Alliances offensive et défensive*, traité par lequel deux ou plusieurs États conviennent de s'assister mutuellement, soit pour attaquer, soit pour se défendre. N. f. Action d'attaquer. Prendre l'offensive, attaquer le premier. ANT. **Défensif.**

**OFFENSIVEMENT** (*o-fan, man*) adv. D'une manière offensive. ANT. **Défensivement.**

**OFFERTOIRE** (*o-fèr*) n. m. Partie de la messe, pendant laquelle le prêtre offre à Dieu le pain et le vin, avant de les consacrer. Prières qui précèdent ou accompagnent cette oblation. Morceau de musique composé pour être exécuté entre le *Credo* et le *Sanctus*. (On disait autrefois **OFFERTE.)**

**OFFICE** (*o-fî-se*) n. m. (lat. *officium*). Devoir spécial, fonction : remplir l'office de secrétaire. Charge civile et, spécialement, charge d'avoué : acheter un office. Se dit quelquefois pour Bureau : diriger un office de publicité. *Bon office* ou simplem. *office*, service : rendre un bon office. *Bons offices*, intervention bienveillante dans un but de conciliation : puissance qui offre ses bons offices pour hâter la conclusion d'un traité de paix. Ensemble des prières et des cérémonies liturgiques : l'office des morts. *L'office divin*, la messe, les vêpres, etc. Loc. adv. **D'office**, en vertu de sa charge, sans en être requis : avocat nommé d'office (par le juge). N. f. Partie d'une maison où l'on dispose tout ce qui dépend du service de la table.

**OFFICIAL** (*o-fî*) n. m. Juge ecclésiastique, délégué autrefois par l'évêque pour exercer en son nom la juridiction contentieuse. Pl. des *officiaux*.

**OFFICIALE** (*o-fî*) n. f. Juridiction, tribunal de l'officiel. Lieu où il rendait la justice.

**OFFICIAU** (*o-fî-si-au*) n. et adj. m. Celui qui officie à l'église.

**OFFICIANTE** (*o-fî*) n. f. Religieuse qui est de semaine pour présider aux offices du chœur.

**OFFICAT** (*o-fî-si-a*) n. m. Grade d'officier de santé : l'officiat n'est plus conféré aujourd'hui.

**OFFICIEL, ELLE** (*o-fî-si-èl, è-le*) adj. Se dit de tout ce qui est annoncé, déclaré, ordonné par une autorité reconnue : réponse officielle ; de ce qui émane du gouvernement : l'office des ministères appartient à l'administration ; *personnage officiel*.

**OFFICIELLEMENT** (*o-fî-si-èl-le-man*) adv. D'une manière officielle : nouvelle officiellement confirmée. **OFFICIER** (*o-fî-si-èr*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Célébrer l'office divin à l'église.

**OFFICIER** (*o-fî-si-èr*) n. m. Celui qui a un office, une charge : officier de justice, de police, etc. Militaire qui a un grade au moins égal à celui de sous-lieutenant. *Officiers subalternes*, sous-lieutenants, lieutenants et capitaines. *Officiers supérieurs*, commandants, lieutenants-colonels, colonels. *Officiers généraux*, les généraux. *Grands officiers de la couronne*, autrefois, les maréchaux, le comte de la chancellerie, le grand chambellan, le grand maître de France, l'amiral de France, le grand écuyer, le grand maître de l'artillerie, etc. *Officiers ministériels* ou *publics*, hommes de loi choisis, sous l'autorité du ministre de la justice, pour dresser et recevoir des actes authentiques. *Officier de paix*, magistrat de police municipale. *Officier de la Légion d'honneur*, titulaire du grade immédiatement supérieur à celui de chevalier. *Grand officier de la Légion d'honneur*, dignité au-dessus de celle de commandeur. *Officier d'académie*, titulaire des palmes académiques. *Officier de l'instruction publique*, titulaire de la décoration immédiatement supérieure à la précédente. *Officier de santé*, médecin autorisé à exercer sans avoir le grade de docteur. (Cette faculté a été supprimée en 1892.)

**OFFICIEUSEMENT** (*o-fî-si-èu-se-man*) adv. D'une manière officieuse : interciter officieusement dans une affaire.

**OFFICIEUX, EUSE** (*o-fî-si-èu, èu-se*) adj. Qui aime à rendre service. Qui est inspiré par le désir de rendre service : homme officieux ; politesse officieuse. *Theol.* *Mensonge officieux*, celui qu'on se permet pour obliger quelqu'un. N. m. : faire l'officieux.

**OFFICINAL, E, AUX** (o-f) adj. *Compositions officinales*, que l'on trouve toutes préparées dans l'officine des pharmaciens. *Plantes officinales*, dont on se sert en pharmacie.

**OFFICINE** (o-fi) n. f. (du lat. *officina*, atelier). Pharmacie. *Fig.* Lieu où s'élaborent des travaux scientifiques. Endroit où se trame quelque chose : des officines de scandale.

**OFFRANDE** (o-fran-de) n. f. (du lat. *offerendus*, qui doit être offert). Don offert à Dieu. Cérémonie ou le prêtre reçoit les dons des fidèles. Tout ce qu'on offre pour une bonne œuvre : déposer une offrande.

**OFFRANT** (o-fran) n. et adj. m. Ne se dit qu'en terme de prat. : vendre une terre, des meubles, etc., au plus offrant et dernier enchérisseur.

**OFFRE** (o-fre) n. f. Action d'offrir. Acte des fabricants, marchands et ouvriers qui demandent à placer leurs produits, leurs denrées ou leur travail : l'offre et la demande. La chose offerte : accepter une offre avantageuse. *Offre rielle*, présentation matérielle faite au créancier de la chose qui lui est due, avec sommation de la recevoir.

**OFFRIR** (o-frir) v. a. (lat. *offerre*. — Se conj. comme *ouvrir*). Présenter : offrir un bouquet. Proposer : offrir tant d'un objet. Mettre au service : offrir son bras, son épée. Exposer à la vue : la campagne offre un bel aspect. **Offrir** v. pr. Se rencontrer, se produire, se proposer.

**OFFUSCATION** (o-fus-ka-si-on) n. f. Action d'obscurcir, état de ce qui est obscurci : les offuscations du soleil. (Peu us.)

**OFFUSQUER** (o-fus-ké) v. a. (lat. *offuscare*). Empêcher de voir, d'être vu : le brouillard offusque le paysage. Éblouir : le soleil m'offusque les yeux. *Fig.* Choquer, déplaire : tout l'offusque.

**OGAM** (o-gam) ou **OGHAM** n. m. Nom des runes gauliques.

**OGIVAL, E, AUX** adj. Qui a rapport à l'ogive, qui est en ogive : style ogival ; arc ogival. Architecture ogivale, v. gótico.

**OGIVE** n. f. Nerveaux ou arêtes saillantes qui, en se croisant diagonalement, forment un angle dont les côtés se terminent généralement sur la ligne des centres. *Adj. Syn.* peu usité de **OGIVAL**.

**OGIVETTE** (o-gi-té) n. f. Petite ogive.

**OGNETTE** (o-gnè-té) n. f. (ital. *ugnetto*). Ciseau de marbrier, de sculpteur. (On dit aussi **OGNONETTE**.)

**OGNON** n. m. V. **OGNON**.

**OGRE, OGRESSÉ** (grè-sé) n. Dans les contes de fées, géant vorace qui mange les petits enfants. *Fig.* Personne méchante et cruelle. Qui mange beaucoup.

**OH !** interj. qui marque la surprise.

**OHÉ !** interj. qui sert à appeler.

**OHM** (ôm) n. m. Unité principale de résistance électrique. (Abrév. O.)

**OHMMÈTRE** (ôm-mè-tre) n. m. Instrument de mesure électrique pour la résistance.

**OÏDIUM** (oi-di-om) n. m. Champignon microscopique, qui attaque la vigne. Maladie produite par ce champignon : la *ouïe* est le moyen le plus efficace pour combattre l'oïdium.

**OIE** (oi) n. f. (bas lat. *auca*). Genre de gros oiseaux palmipèdes, dont plusieurs espèces ont été domestiquées : la chair de l'oie est excellente. *Fam.* Personne sottise, naïve. *Jeu de l'oie*, jeu que l'on joue avec deux dés sur un carton où il y a des figures d'oies disposées de neuf en neuf cases. *Contes de ma mère l'oie*, contes de fées. *Oies du Capitole*, oies consacrées à Junon et qui, enfermées dans le Capitole, sauvèrent Rome en prévenant par leurs cris Manlius et les Romains de l'escalade nocturne des Gaulois.

**OIGNON** (o-ign) mil., ou **OGNON** n. m. (lat. *unio*). Plante potagère à racine bulbeuse. Partie renflée de la racine de certaines plantes : oignon de lis, de jacinthe, de tulipe, etc. Callosité aux pieds,

Grosse montre bombée. *Pelure d'oignon*, chacune des pellicules interposées entre les diverses couches



Jeu de l'oie.

qui composent les bulbes des oignons. *Par ext.* Étoffe très légère. *Plûte à l'oignon*, mirillon. **En rang d'oignons**, loc. adv. Sur une seule ligne.

**OIGNONNAGE** (o-igno) ou

**OGNONNAGE** n. f. Mets ac-

commodé avec beaucoup

d'oignons.

**OIGNONNIÈRE** ou

**OGNONNIÈRE** (o-igno-ni-è-

re) n. f. Terrain semé d'oignons.

**OÏL** (oi, i mil.) n. m. (du lat.

*hoc* et du pron. *il*). Ancienne

forme de *oui*. *Langue d'oïl*,

que l'on parlait dans le

nord de la France. (V. oc.)

**OÏLLE** (oi, il mil.) n. f.

(espagn. *olla*). Potage d'origine espagnole, dans lequel

il entre plusieurs viandes et divers assaisonnements.

**OINDRE** v. a. (lat. *ungere*. — Se conj. comme

*craindre*). Frotter d'huile ou d'une substance grasse :

*oindre un membre*. Frotter d'huile consacrée : *oindre*

*les rois à leur sacre*, les *fidèles à la confirmation* et

à *l'extrême onction*.

**OING** (oi) n. m. (lat. *ungen*). Graisse servant à

oindre. *Vieux oing*, graisse de porc fondue, pour les

essieux des voitures.

**OINT** (oin) adj. et n. m. (de *oindre*). Celui qui a

été consacré : *Saul était l'oint du Seigneur*. (Se dit

par excellence de Jésus-Christ.)

**OÏSEAU** (oi) n. m. (lat. *pop. aucellus*). Vertébré

ovipare, couvert de plumes, à respiration pulmonaire,

à sang chaud, dont les membres postérieurs

servent à la marche et dont les membres antérieurs

ou ailes servent au vol : on connaît dix mille espèces

d'oiseaux vivants et cinq cents fossiles. Chèvre pour

porter le mortier. *Fam.*

et *iron.* Personne considérée

au point de vue de ses qualités

physiques ou morales. *Un vilain oiseau*, personne dé-

plaisante. *Oiseau de bon*, de

*mauvais augure*, personne qui

annonce de bonnes ou de

mauvaises nouvelles. *Etre*

*comme l'oiseau sur la branche*,

ne savoir ce que l'on deviendra, être pour très

peu de temps dans un endroit. *A vol d'oiseau*, loc.

adv. En ligne droite. *Prov.* : *Petit à petit l'oiseau*

*fait son nid*, à force de travail et de persévérance,

on fait sa maison, sa fortune, un établissement.

*Vilain oiseau*, ce celui qui salit son nid, mauvais

homme que celui qui médit de son pays ou des

siens. (V. SQUELETTE.)

**OÏSEAU-MOUCHE** (oi) n. m. Nom vulgaire des

colibris. Pl. des oiseaux-mouches.

**OISELER** (se-lé) v. a. (du vx fr. *oiseil*, oiseau. —

Prend deux l devant une syllabe moule : *il oïsele-*

*l'ara*). Dresser pour le vol : *oïselet un tiercelet*. V. n.

Tendre des filets, des pièges pour prendre des

oiseaux.

**OÏSELET** (se-lé) n. m. Petit oiseau.



Fenêtre ogivale.



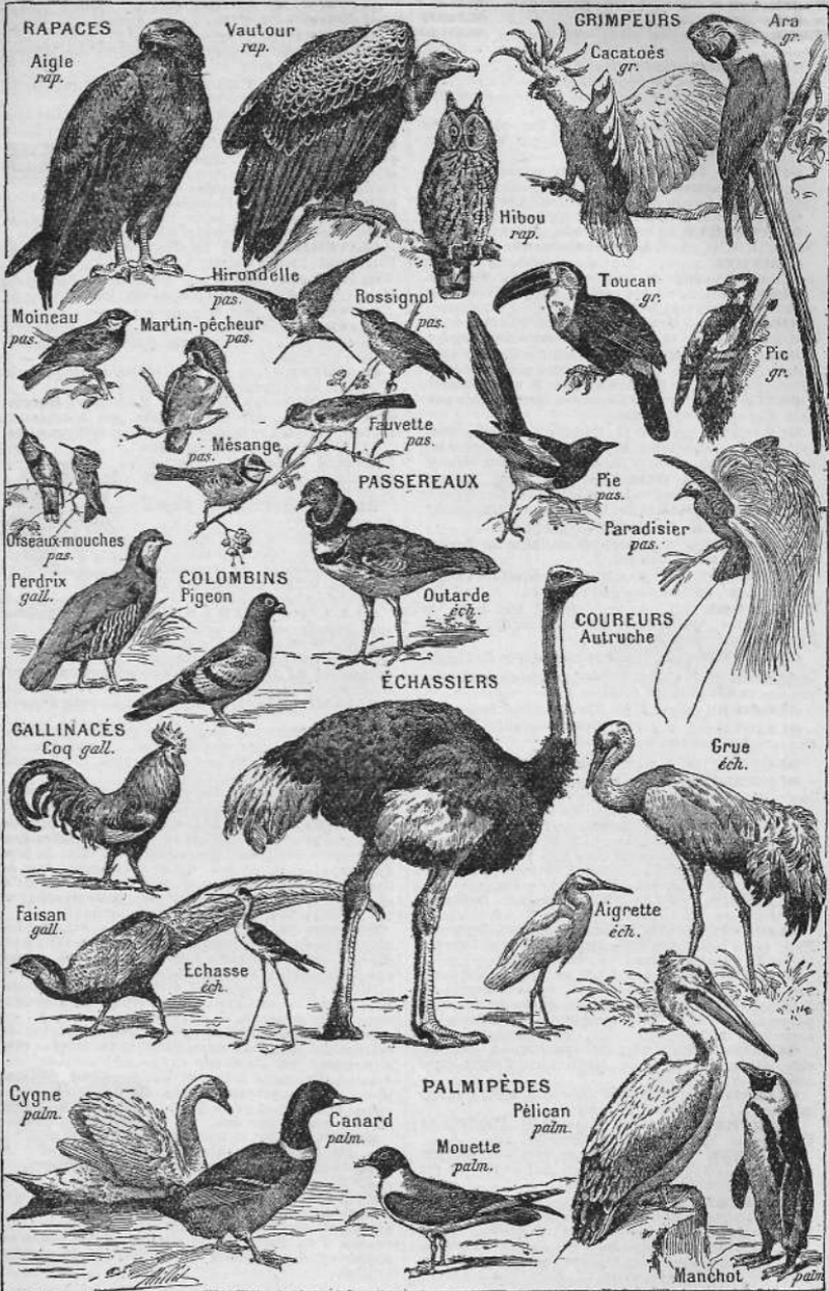
Oignons.



Oiseau de maçon.



Oie.



**OISELEUR** (œ) n. m. Celui qui fait métier de prendre, d'élever des oiseaux.

**OISELIER** (œ-li-é) n. m. Qui élève et vend des oiseaux.

**OISELLERIE** (œ-li-er-i) n. f. Art de l'oïseleur. Lieu où l'on élève, où l'on vend des oiseaux.

**OISEUSEMENT** (œi-œ-man) adv. D'une manière oïseuse. (Peu us.)

**OISEUX, EUSE** (œu, œu-œ) adj. (lat. *otiosus*; de *otium*, oïseté). Fainéant; gens oïseux; vie oïseuse. Inutile; paroles oïseuses.

**OISIF** (zif), **IVE** n. et adj. (du lat. *otium*, oïseté). Inoccupé, désœuvré; homme oïsis. Dont on ne fait point usage; laisser son argent oïsis. ANT. **OCCUPÉ**.

**OISILLON** (zi, ll mill., on) n. m. Petit oiseau.

**OISIVEMENT** (zi-œ-man) adv. D'une manière oïseuse. (Peu us.) ANT. **Laborieusement**.

**OISIVETÉ** (zi) n. f. Etat d'une personne oïseuse: l'oïseté est la mère de tous les vices. ANT. **Travail**.

**OISON** (zon) n. m. (de oiseau). Petit de l'oie. Fig. et fam. Homme très bon.

**OKAPI** n. m. Genre d'antilopes voisins de la girafe et du zèbre et que l'on rencontre au Congo.

**OLACÉES** (sé) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, comprenant des plantes des régions tropicales de l'ancien monde. S une *oléacée*.

**OLACE** n. m. Genre d'oléacées, dont le bois possède une odeur repoussante.

**OLÉACÉES** (sé) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales superovariées, comprenant les genres *lilas*, *olivier*, *jasmin*, etc. S une *oléacée*.

**OLÉAGINEUX, EUSE** (œh, œu-œ) adj. (du lat. *oleum*, huile). Qui est de la nature de l'huile: *liquide oléagineux*. Dont on tire de l'huile: *plante oléagineuse*.

**OLÉATE** n. m. Sel de l'acide oléique.

**OLÉCRÂNE** n. m. Apophyse saillante de l'extrémité supérieure du cubitus.

**OLÉFIANT** (f-an), **E** adj. Qui produit de l'huile. Gaz oléifiant, ancien nom de l'éthylène.

**OLÉIFÈRE** adj. (du lat. *oleum*, *oléi*, huile, et *ferre*, porter). Qui produit de l'huile ou des graines oléagineuses; *plantes oléifères*.

**OLÉIFORME** adj. Qui a la consistance de l'huile.

**OLÉINE** n. f. Chim. Un des principes des huiles grasses et des graisses solides.

**OLÉINÉES** (œf) n. f. pl. Syn. de **OLÉACÉES**.

**OLÉIQUE** adj. m. Chim. Se dit d'un acide produit par la saponification de l'oléine.

**OLÉOLAT** (la) n. m. Huile essentielle.

**OLÉOMETRE** n. m. Instrument pour mesurer la densité des huiles grasses.

**OLÉFACTIF, IVE** (fak) adj. (du lat. *olfactare*, flairer). Qui appartient à l'odorat; *nerf, sens oléfactif*.

**OLÉFACTION** (fak-si-on) n. f. (de oléfactif). Fonction grâce à laquelle les odeurs sont perçues.

**OLIBAN** n. m. (lat. *olibanum*). Espèce de gomme-résine, appelée vulgairement *encens mûle*.

**OLIBIUS** (tuss) n. m. Bravache, fanfaron. V. *Part. hist.*

**OLIFANT** (fan) n. m. (du lat. *elephantus*, éléphant). Petit cor d'ivoire des chevaliers et, particulièrement, le cor du paladin Roland. (V. *Part. hist.*)

**OLIGARCHIE** (ch) n. f. (du gr. *oligos*, peu nombreux, et *archè*, commandement). Gouvernement où l'autorité est entre les mains de quelques familles puissantes: *Polyarchie remplacée, à Athènes, la royauté primitive*.

**OLIGARCHIQUE** adj. Qui appartient à l'oligarchie. Gouverne par une oligarchie: *Sparte était une cité oligarchique*.

**OLIGARCHIQUEMENT** (le-man) adv. Conformément à l'oligarchie. (Peu us.)

**OLIGARQUE** n. m. (gr. *oligarkhès*). Partisan de l'oligarchie. Membre d'une oligarchie.

**OLIGISTE** (jis-tè) n. m. (du gr. *oligistos*, très peu nombreux). Oxyde naturel de fer. Adjectiv.: *le fer oligiste est un excellent minéral*.

**OLIGOCÈNE** adj. (du gr. *oligos*, peu nombreux, et *kainos*, récent). Géol. Se dit d'un groupe de terrains tertiaires: *la faune oligocène est très riche*.

**OLIM** (lim) n. m. Mot latin qui signifie autrefois, et qui sert à désigner les anciens registres du parlement de Paris. Pl. des *olim*. (V. *Part. hist.*)

**OLIVACÉ, E** adj. Qui est de couleur olive.

**OLIVAIÈRE** (œ) n. f. Plantation d'oliviers.

**OLIVAIÈRE** (œ-re) adj. Qui tient de l'olive.

**OLIVAISON** (œ-son) n. f. Récolte des olives.

Saison où on la fait.

**OLIVÂTRE** adj. Qui tire sur la couleur de l'olive: *le teint de certains Indiens est olivâtre*.

**OLIVE** n. f. (lat. *oliva*; de la même famille que

*oleum*, huile). Fruit à noyau, dont on tire une huile

excellente, dite *huile d'olive*. Par

anal. Objet ayant la forme d'une

olive. Ornement d'architecture en

forme d'olive. Chacune des deux

éminences blanchâtres ovoïdes de

la face antérieure du bulbe rachidien. Adjectif, et

invar. *Étoffe, rubans olive*, d'un jaune verdâtre.

**OLIVIER** (œ) n. f. Moulin à huile. Endroit où

l'on extrait l'huile d'olive.

**OLIVETAIN** (tin) n. m. Membre de l'ordre du

Mont-Olivet. V. **MONT-OLIVET** (s. de hist.).

**OLIVÈTE** n. f. Bot. Syn. de **GILLETTE**.

**OLIVETTE** (œ-tè) n. f. Terrain planté d'oliviers.

Nom commun à divers raisins, dont les grains rap-

pellent la forme de l'olive.

**OLIVETTES** (œ-tè) n. f. pl. Danse en usage après

la récolte des olives: *danser les olivettes*.

**OLIVIER** (œ) n. m. Genre d'oléacées, comprenant

des arbres des pays chauds, qui fournissent

l'olive: *l'olivier croît dans les pays méditerranéens*.

— L'olivier était considéré dans

l'antiquité comme un symbole

de sagesse, de paix, d'abondance

et de gloire.

**OLIVINE** n. f. Minér. Espèce

de péridot.

**OLLAIRE** (ol-lè-re) adj. (lat.

*ollarius*; de *olla*, marmitte). Se

dit d'une espèce de serpentine

facile à tailler et dont on fait

des pots: *Pierre ollaire*.

**OLLA-PADRIDA** n. f. In-

var. (espagn. *olla padrida*, pot

pourri). Mets espagnol qui con-

siste en un mélange de viandes, de

garnitures de légumes et d'assaisonnements, cuit

longtemps. Fig. *Mélange composé de choses diverses*.

**OLLURE** (ol-lu-re) n. m. Fablier de cuir des mé-

gissiers.

**OLOGRAPHE** adj. (du gr. *holos*, entier, et *graphein*,

écrire). Se dit d'un testament écrit en entier de la

main du testateur: *testament olographe*. (On écrivait

autrefois, **HOLOGRAPHE**.)

**OLYMPHE** (lin-œ) n. m. (de *Olympe* n. pr.). Ensemble

des dieux de l'Olympe. (V. *Part. hist.*) Fig. Le ciel.

**OLYMPIADE** (lin) n. f. Chez les Grecs, période

de quatre ans, qui s'écoulait entre deux célébrations

successives des jeux Olympiques. — C'était la base

du compte international. La 1<sup>re</sup> olympiade date de

l'an 776 av. J.-C.; la dernière se compte de 392 à 396

apr. J.-C. La 3<sup>e</sup> année de la 2<sup>de</sup> olympiade signifiè l'an

103 après l'institution des jeux Olympiques.

**OLYMPIEN, ENNE** (lin-pi-in, è-ne) adj. Qui ha-

bité l'Olympe. Qui a rapport aux dieux de l'Olympe.

Surnom de Jupiter et de Junon (en ce sens, prend

une majuscule): *Jupiter Olympien. Dieux olymp-*

*piens*, les douze principales divinités du paganisme.

Fig. Noble, majestueux: *regard olympien*. Substan-

tiv.: *les Olympiens*.

**OLYMPIQUE** (lin) adj. *Jeux Olympiques*, qui se

célébraient tous les quatre ans chez les Grecs, près

d'Olympe, en l'honneur de

Jupiter. (En ce cas seulement,

prend une majuscule.) *Cour-*

*ronne olympique*, qu'on y de-

cernait aux vainqueurs.

**OMBELE** (on-bè-le) n. f.

(du lat. *umbella*, parasol). Mode d'inflorescence dans

lequel les pédoncules, comme

dans le fenouil, partent tous

d'un même point pour s'élever

au même niveau, comme les

rayons d'un parasol: on distingue des ombelles

simples et des ombelles composées. (V. la planche

PLANTE.)



Olivier (arçhit.).



Olivier.



Ombelle.

**OMBELLE** (*on-bèl-le*), **E** adj. Disposé en ombelle : fleur ombellée.

**OMBELLIFÈRE** (*on-bèl-i*) adj. de ombelle et du lat. *ferre*, porter. **Bot.** Qui porte des ombelles. N. f. pl. Grande famille de plantes dicotylédones dialypétales inféroraires, à fleurs disposées en ombelles : le fenouil, le cerfeuil, la ciguë, l'angélique, la carotte, le panais, etc., sont des ombellifères. S. une ombellifère.

**OMBELLEFORME** (*on-bèl-li*) adj. Qui a la forme d'une ombelle.

**OMBELLEULE** (*on-bèl-lu-le*) n. f. Nom donné aux ombelles partielles qui, par leur ensemble, constituent l'ombelle générale.

**OMBILIC** (*on-bi-lik*) n. m. (lat. *umbilicus*). Orifice de l'abdomen chez les foetus, laissant passer le cordon ombilical. **Nombriil.** Fig. Point central : l'ombilic de la terre. **Bot.** Syn. de *umb.* Plante de la famille des crucifères.

**OMBILICAL, E, AUX** (*on*) adj. Qui a rapport à l'ombilic : cordon ombilical.

**OMBILIQUE** (*on, ké*), **E** adj. Pourvu d'un ombilic. **OMBLE** (*on*) ou **OMBLE CHEVALIER** (*li-é*) n. m. Sorte de saumon (*salmo salvelinus*), à chair très délicate, qui vit surtout dans les lacs de l'Europe centrale. Pl. des ombles ou ombles chevaliers.

**OMBON** (*on*) n. m. (lat. *umbo*). Antiq. Petit cône au milieu d'un bouclier.

**OMBRAGE** (*on*) n. m. Réunion de branches, de feuilles d'arbres qui donnent de l'ombre : se reposer sous l'ombrage. Fig. Soupçon, défiance : donner de l'ombrage à quelqu'un.

**OMBRAGÉ, E** (*on*) adj. Couvert d'ombrages : un lieu ombragé.

**OMBRAGEANT** (*on-bra-jan*), **E** adj. Qui donne de l'ombrage : végétaux ombrageants.

**OMBRAGER** (*on-bra-jé*) v. a. Prend un e muet après le y devant a et o : il ombragea, nous ombrageons.) Couvrir de son ombre : arbres qui ombragent une maisonnette. Par ext. S'étaler au-dessus de : panache qui ombrage un casque.

**OMBRAGEMENT** (*on, ze-man*) adv. D'une manière ombrageuse. Peu us.)

**OMBRAGEUX, EUSE** (*on-bra-jé, eu-ze*) adj. Très facile à effrayer ; qui a peur de son ombre : cheval ombrageux. Fig. Soupçonneux : esprit ombrageux.

**OMBRANT** (*on-bran*), **E** adj. Peint. Qui est propre à imiter les ombres.

**OMBRE** (*on-brè*) n. f. (lat. *umbra*). Obscurité produite par un corps opaque : s'asseoir à l'ombre d'un arbre. Obscurité, ténacité : les ombres.

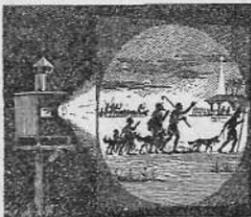
**OMBRE DE LA NUIT**. Fig. Légère apparence : l'ombre d'un doute. Chez les anciens, fantôme impalpable d'un mort : l'ombre d'Achille. Les ombres de la mort, les approches de la mort. L'empire des ombres, le séjour des morts. Couvrir après une ombre, se livrer à des espérances chimériques. Ombres chinoises, spectacle dans lequel les personnages sont des silhouettes projetées sur un écran. Peint. Couleurs obscures : ménager les ombres. Loc. prép. A l'ombre de, dans l'ombre projetée par. Sous l'ombre, sous ombre de, sous prétexte de. **ANT.** Clarté, lumière.

**OMBRE (on-brè)** n. f. [pour *Ombrie* [terre d'.]]

Sortiedeterre noireâtre qui sert à ombrer. (On dit aussi TERRE D'OMBRE ou TERRE DE SIENNE.)

**OMBRE (on-brè)** n. m. Poisson du genre saumon (*thymallus*), propre aux eaux douces de l'hémisphère boréal.

**OMBRÉ, E** (*on*) adj. Où les ombres sont marquées : dessin ombré.



Ombres chinoises.



Ombre.

**OMBRELLE** (*on-brè-le*) n. f. (ital. *ombrello*). Petit parasol. Masse transparente des méduses. Genre de mollusques gastéropodes, à coquille aplatie, qui vivent dans les mers chaudes.

**OMBRER** (*on-brè*) v. a. Mettre des ombres à un dessin, à un tableau.

**OMBRETTE** (*on-brè-te*) n. f. Genre d'oiseaux échassiers de l'Afrique tropicale.

**OMBREUX, EUSE** (*on-brèd, eu-ze*) adj. Poét. Qui donne de l'ombre : forêt ombreuse.

**OMBRIEN, ENNE** (*on-bri-in, è-ne*) adj. De l'Ombrie : les peuples ombriens. N. m. Dialecte italique parlé en Ombrie, connu par quelques inscriptions.

**OMBRINE** (*on*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, communs dans la Méditerranée.

**OMBRONANIE** (*on, nè*) n. f. Art de faire des ombres avec les mains.

**OMÉGA** n. m. Dernière lettre de l'alphabet grec. Fig. *Alpha* et *oméga*, le commencement et la fin.

**OMELETTE** (*lè-te*) n. f. Œufs battus ensemble et cuits dans la poêle. Prov. : On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, toute entreprise entraîne s s frais et ses périls.

**OMETTRE** (*mè-tre*) v. a. (lat. *omittere*. -- Se conj. comme *mettre*.) Manquer à faire ou à dire. Négliger : omettre une formalité.

**OMMISSION** (*mi-si-on*) n. f. Action d'omettre : l'omission de l'accent sur la préposition a en fait un verbe. La chose omise.

**OMNIBUS** (*om-ni-buss*) n. m. (mot lat. signif. pour tous.) Sorte de voiture publique, qui parcourt divers quartiers d'une ville et s'arrête en route pour voyageurs. Voiture fermée à quatre roues, à quatre ou six places.

Adjectif. *Trajet omnibus*, train de chemin de fer qui desservit toutes les stations du parcours.

**OMNICOLE** (*om-ni*) adj. (du lat. *omnis*, tout, et *color*, couleur. Où l'on remarque toutes sortes de couleurs : un habit omnicolore.

**OMNIPOTENCE** (*om', tan-se*) n. f. (de *omnipotent*). Toute-puissance : l'omnipotence est un des attributs de Dieu. Par ext. Pouvoir absolu. Faculté de s'écarter de souverainement.

**OMNIPOTENT** (*om', tan*). **E** adj. (du lat. *omnis*, tout, et *potens*, puissant). Tout-puissant. Dont l'autorité est absolue : monarque omnipotent.

**OMNIPRÉSENCE** (*om-ni-prè-zan-se*) n. f. (de *omniprésent*). Présence en tous lieux.

**OMNIPRÉSENT** (*om-ni-prè-zan*), **E** adj. (du lat. *omnis*, tout, et *de présent*). Présent en tous lieux.

**OMNISCIENCE** (*om-ni-si-an-se*) n. f. (du lat. *omnis*, tout, et *scientia*, science). Science universelle, l'un des attributs de Dieu.

**OMNISCIENT** (*om-ni-sian*). **E** adj. Qui sait tout. **OMNICHUM** (*om-ni-om*) n. m. (en lat. *de tous*). Compagnie financière ou commerciale, qui fait indistinctement tous les genres d'opérations. Tarif. Course pour tous les chevaux.

**OMNIVORE** (*om'*) adj. (du lat. *omnis*, tout, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit indifféremment d'animaux et de végétaux : l'homme est omnivore.

**OMOPHAGE** adj. et n. (du gr. *òmos*, cru, et *phagèin*, manger). Personne qui se nourrit de chair crue.



Ombrelle.



Ombrette.



Ombrine.



Omnibus.

**OMOPHAGIE** (ji) n. f. (de *omophage*). Habitude de manger de la chair crue.

**OMOPLATE** n. f. (du gr. *ómos*, épaule, et *platus*, large). Os large, mince, triangulaire, situé à la partie postérieure de l'épaule. *Par ext.* Le plat de l'épaule.

**ON** (corruption du lat. *homo*, homme) pron. indéf. plusieurs personnes. Le pron. on est en général du masc. sing., mais il peut représenter le fém. et le plur., ce qui à lieu quand le sens de la phrase indique clairement qu'on parle d'une femme ou de plusieurs personnes : ex. : *on devient patiente quand on est maman*; en France, on est tous égoïste devant la loi. N. m. inv. On dit, bruit vague, chose qui se dit, est répété de bouche en bouche : *n'écoutez pas les on dit.*

**ONAGRAIRE** (grè-re) n. m. Bot. L'anthère, vulgairement appelé *herbe aux ânes*.

**ONAGRARIÉES** n. f. pl. Bot. Syn. de EUPHORBÉES. S. une *onagrariacée*.

**ONAGRE** n. m. (gr. *onagros*). Une sauvage : *l'onagre habite le nord-ouest de l'Inde*. Machine de guerre usitée chez les



Onagre.



Onagre.

Romains et qui était une sorte de baliste avec laquelle on lançait divers projectiles dans les places assiégées. Bot. Syn. de ONAGRAIRE.

**ONC** *lonk* ou **ONQUES** (*on-ke*) adv. (lat. *unquam*). Jamais : *je ne vis onc un méchant homme*. (Vx.)

**ONCE** n. f. (lat. *uncia*). Douzième de la livre, chez les anciens Romains. En France, seizième partie de l'ancienne livre (30 gr 59).

*Fig. et fam.* Très petite quantité : *une once de vanille*.

**ONCE** n. f. (lat. *lyncea*). Espèce de grand chat qui se trouve en Asie et en Afrique. (On l'appelle aussi *LÉOPARD DES NEIGES*.)



Once.

**ONCIAL, E, AUX** adj. (lat. *uncialis*). Se dit d'une écriture romaine en capitales de grande dimension. Écriture plus petite, dérivée de la capitale et aux contours arrondis, employée à partir du iv<sup>e</sup> siècle.

**ONCIROSTRE** (*ros-tré*) adj. Qui a le bec crochu.

**ONCLE** n. m. (lat. *avunculus*). Frère du père ou de la mère. *Oncle à la mode de Bretagne*, cousin germain du père ou de la mère.

**ONCTION** (*onk-si-on*) n. f. (du lat. *unctum*, supin de *ungere*, oindre). Action d'oindre, de frotter avec une substance grasse quelque partie du corps. *Fig.* Cérémonie qui consiste à appliquer de l'huile sur une personne pour lui consacrer ou lui conférer quelque grâce : *l'onction des rois*. *Fig.* Accent pénétrant et touchant : *l'onction de saint François de Sales*.

**ONCTUEUSEMENT** (*onk-tu-eu-se-man*) adv. Avec onction. (Peu us.)

**ONCTUEUX, EUSE** (*onk-tu-é, eu-zé*) adj. Propre à oindre : *liquide onctueux*. Qui est comme imprégné d'huile : *bois onctueux*. *Fig.* Qui a de l'onction : *sermon onctueux*.



Ondatra.

**ONCTUOSITÉ** (*onk-tu-oz-té*) n. f. Qualité de ce qui est onctueux. (Peu us.)

**ONDATRA** n. m. Genre de mammifères rongeurs de l'Amérique du Nord. Ils aussi *RATS MUSQUÉS*. (Ces rats fournissent une fourrure estimée sous le nom de *castor du Canada*.)

**ONDE** n. f. (lat. *unda*). Flot, soulèvement de l'eau agitée : *les ondes de la mer*. L'eau en général : *rogner sur l'onde*. *L'onde amère*, la mer. (Poét.) *Physiq.* Nom donné à l'ensemble des points qui, dans un milieu ébranlé, ont un mouvement concordant : *ondes liquides*; *ondes sonores*; *ondes électriques*; etc. Objet ondé, sinueux : *les ondes d'un motif*.

**ONDE, E** adj. Qui offre des dessins en forme d'ondulations : *mois ondes*; *cheveux ondes*. Disposé en lignes ondulantes : *cheveux ondes*. *Blas*. Se dit des pièces de longueur qui ont des sinuosités curvilignes régulières et parallèles; d'une mer ou d'une rivière qui présentent les sinuosités des vagues.

**ONDEE** (*dé*) n. f. Grosse pluie subite et passagère : *les ondes sont fréquentes en mars*.

**ONDIN, E** n. (de *onde*). Nom donné aux prétendus génies qui habitaient les eaux : *les ondines appartiennent à la mythologie germanique et scandinave*.

**ONDOIEMENT** (*doi-man*) n. m. Mouvement d'ondulation : l'ondoiement des vagues. Baptême provisoire, administré sans les cérémonies de l'Église.

**ONDOYANT** (*doi-yan*), **E** adj. Qui ondoie : *cheveux drapés ondoyant*. *Fig.* Variable, incertain; l'homme, a dit Montaigne, est ondoyant et divers.

**ONDOYER** (*doi-é*) v. n. (Se conj. comme *aboyer*). Flotter par ondes : *ses cheveux ondoient au gré du vent*. V. a. Baptiser sans les cérémonies de l'Église : *toute personne peut ondoier un enfant en danger de mort*.

**ONDULANT** (*lan*), **E** adj. Qui ondule.

**ONDULATION** (*si-on*) n. f. (du lat. *undula*, petite onde). Mouvement oscillatoire, se produisant dans un fluide qui s'abaisse ou s'élève alternativement. *Par ext.* Mouvement qui imite celui des ondes : *les ondulations d'un champ de blé*. Suite de saillies et de dépressions : *les ondulations du sol*. Forme sinieuse donnée à la chevelure.

**ONDULATOIRE** adj. Qui a le caractère de l'ondulation : *mouvement ondulatoire*.

**ONDULE, E** adj. Qui présente des ondulations : *surface ondulée*.

**ONDULER** (*dé*) v. n. Avoir un mouvement d'ondulation : *le vent fait onduler les eaux*. V. a. Rendre ondulé : *onduler les cheveux*.

**ONDULEUX, EUSE** (*léb, eu-zé*) adj. Qui forme des ondulations : *replis onduléux*.

**ONÉRAIRE** (*rè-re*) adj. (lat. *onerarius*). *Dr. anc.* Qui exerce réellement une charge, une fonction, par opposition à *HONORAIRE*.

**ONÉREUSEMENT** (*se-man*) adv. D'une manière onéreuse. *ANT.* Économiquement, gratuitement.

**ONÉREUX, EUSE** (*vé, eu-zé*) adj. (lat. *onerosus*, de *onus*, eris, fardeau). Qui occasionne des frais : *succession onéreuse*. Titre onéreux, possession à laquelle est attachée une obligation : *acquérir une terre à titre onéreux*. *Fig.* Qui est à charge, incommode : *dévoir onéreux*. *ANT.* Économique, gratuit.

**ONÉROSTITÉ** (*zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est onéreux, possédé à titre onéreux. *ANT.* Gratuité.

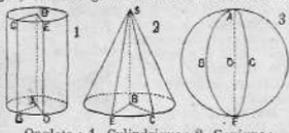
**ONGLE** n. m. (du lat. *ungula*, corne du pied des animaux). Partie cornée qui couvre le dessus du bout des doigts. Se dit des griffes de certains animaux. *Fig.* *Rogner les ongles à quelqu'un*, diminuer son profit, son pouvoir. *Donner sur les ongles*, châtier, réprimander. *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des ongles*, avoir de l'esprit en perfection. *Savoir une chose sur l'ongle*, la savoir parfaitement.

**ONGLE, E** adj. Armé d'ongles.

**ONGLÉE** glé) n. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid.

**ONGLET** (glé) n. m. En

terme de reliure, petite bande de papier qui fait partie d'une feuille isolée et qui permet de la fixer au volume. Bande de papier ou de parchemin sur laquelle on colle les cartes géographiques qu'on veut réunir



Onglets : 1. Cylindrique ; 2. Conique ; 3. Sphérique.

dans un atlas. Petite entaille à la lame d'un couteau ou d'un canif, ayant pour but d'aider à saisir la lame avec l'ongle quand on veut l'ouvrir. Partie inférieure et rétrécie de certains pétales. *Gfom*. Partie du volume d'un corps rond, comprise entre deux plans passant par l'axe : *onglet cylindrique* (ABCEDE) ; *onglet conique* (SBECE) ; *onglet sphérique* (AOFBC) [v. fig. de la page précéd.]. Extrémité d'une planche, d'une moulure, qui forme un angle de 45 degrés, au lieu d'être terminée à angle droit. *Boîte à ongles*, boîte en forme de canal, sur les parois de laquelle sont des entailles qui guident la scie quand on prépare des pièces pour assemblage à onglet.



Boîte à ongles.

**ONGLETTE** (*gls-té*), n. f. Petite burin plat, dont se servent les graveurs en relief et en creux.

**ONGLIER** (*gls-é*) n. m. Petit nécessaire, contenant divers ustensiles employés à la toilette des ongles. N. m. pl. Petits ciseaux entrés à ongles.

**ONGLON** n. m. Chacun des petits sabots des pieds des mammifères onglés et des proboscidiens.

**ONGUENT** (*ghan*) n. m. (lat. *unguentum*). Autrefois, drogue aromatique ; parfum : *les momies étaient enveloppées de bandelettes chargées d'onguents*. Aujourd'hui, médicament externe, composé de résine, et de divers corps gras.

**ONGUICULE** (*ghu-i*), n. m. Petit ongle.

**ONGUICULE** (*ghu-i*), E. adj. Qui a un ongle à chaque doigt, en parlant des animaux.

**ONGUIFORME** (*ghu-i*) adj. En forme d'ongle.

**ONGULÉ**, E. adj. Se dit des animaux dont le pied est terminé par un sabot continu, ou divisé seulement en deux parties. *Bot.* Se dit d'un pétale muni d'un ongle. N. m. pl. Division de mammifères, comprenant ceux qui ont le doigt enveloppé par un sabot, comme les chevaux, hippopotames, etc. : *les onglés se subdivisent en deux ordres, les périodactyles et les artiodactyles ou bisulqués*. S. un *ongulé*.

**ONIROCRITIE** (*sf*) n. f. (du gr. *oneiros*, songe, et *krités*, juge). Art d'interpréter les songes.

**ONIROMANIE** (*si*) n. f. (du gr. *oneiros*, songe, et *maneta*, divination). Divination par les songes.

**ONIROMANIQUE**, **ENNE** (*si-m. é-ne*) adj. Qui se rapporte à l'oniromanie. N. personne qui pratique l'oniromanie.

**ONOMASTIQUE** (*mas-ti-ke*) adj. (du gr. *onoma*, nom). Qui a rapport aux noms propres : *index onomastique*. N. f. Étude des noms propres.

**ONOMATOLOGIE** (*fi*) n. f. Science des noms et de leur classification.

**ONOMATOPEE** (*pe*) n. f. (du gr. *onoma*, *atos*, nom, et *poiein*, faire). Mot formé par harmonie imitative, comme *glouglou*, *tic tac*, *frou frou*.

**ONOPORDE** n. m. Genre de composées. dont une espèce, dite *chardon aux dunes*, se rencontre fréquemment au bord des routes.

**ONQUES** (*on-ke*) adv. Autre forme de *onc*. (V. *onc*.)

**ONTOGÈNESE** (*mé-ze*) ou **ONTOGÉNIE** n. f. n. f. (du gr. *ón*, *ontos*, être, et *genesis*, génération). Série de transformations subies par l'individu, depuis la fécondation de l'œuf jusqu'à l'être parfait.

**ONTOLOGIE** (*fi*) n. f. (du gr. *ón*, *ontos*, qui est, et *logos*, discours). Science de l'être en général.

**ONTOLOGIQUE** adj. Qui a rapport à l'ontologie.

**ONTOLOGIQUEMENT** (*he-man*) adv. Au point de vue ontologique.

**ONTOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe d'ontologie.

**ONYCHOPHAGIE** (*ko-fa-ji*) n. f. (du gr. *onuz*, *ukhos*, ongle, et *phagein*, manger). Habitude de ronger ses ongles.

**ONYX** (*nix*) n. m. (du gr. *onuz*, ongle, à cause de sa couleur ressemblant à celle de l'ongle). Agate fine à arêtes parallèles, concentriques et bien nuancées, dont on fait de très beaux camées. Adjectif : *agate onyx*.

**ONZE** adj. num. (lat. *undecim*). Dix et un. Onzième. *Louis onze*, *du mois*. *Le onze du mois*. Chiffre représentant le nombre onze. — Dites le onze et non l'onze.

**ONZIÈME** adj. num. ord. Qui vient après le dixième. N. : *être le, la onzième*. N. m. La onzième partie. — Dites le onzième et non l'onzième.

**ONZIÈMEMENT** (*man*) adv. En onzième lieu.

**OOGNE** n. f. (du gr. *oón*, œuf, et *goné*, génération). Cellule dans laquelle se développent les éléments femelles chez un grand nombre de végétaux.

**OOÛTES** n. m. (du gr. *oón*, œuf, et *lithos*, pierre). Calcaire composé de grains sphériques, semblables à des œufs de poisson : *l'oolithe appartient aux formations jurassiques*.

**OOLITHIQUE** adj. Qui est de la nature de l'oolithe : *calcaire oolithique*.

**OOSPHERE** (*o-os-fi-re*) n. f. *Bot.* Élément femelle qui, fécondé par l'élément mâle, donne l'œuf.

**OOSPORE** (*o-os-po-re*) n. f. (du gr. *oón*, œuf, et *spora*, graine). *Bot.* Nom de l'œuf des algues et des champignons.

**OPACIFIER** (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rendre opaque. **S'opacifier** v. pr. Devenir opaque.

**OPACITÉ** n. f. État de ce qui est opaque. **ANT. Transparent.**

**OPALE** n. f. (lat. *opalus*). Pierre précieuse, à reflets changeants, qui est une variété de silice hydratée : *les gens superstitieux attribuent à l'opale une influence malfaisante*. Couleur de l'opale. Adjectif. Qui a la couleur de l'opale : *opale pierre opale*.

**OPALESCENCE** (*és-san-se*) n. f. Reflet opalin.

**OPALESCENT** (*és-san*). E. adj. Qui prend une teinte d'opale : *liquide opalescent*.

**OPALIN**, **E** adj. Qui a la teinte laiteuse et blanchâtre, les reflets irisés de l'opale.

**OPAQUE** adj. (du lat. *opacus*, épais, ténébreux). Qui n'est pas transparent, qui ne laisse point passer la lumière : *corps opaque*. **ANT. Transparent.**

**OPÉRA** n. m. (de l'ital. *opera*, œuvre). Poème dramatique mis en musique, sans dialogue parlé, et composé de récitatifs et de chants soutenus par un orchestre, quelquefois mêlés de danses : *Lulli fut le véritable créateur de l'opéra en France*. Théâtre ou l'on joue cette sorte d'ouvrage. *Opéra sérieux ou grand opéra*, celui dans lequel l'action est tragique. *Opéra-comique*, v. à son ordre alph. *Opéra bouffe*, celui dont les personnages appartiennent à la comédie. Pl. des *opéras*.

**OPÉRABLE** adj. Qu'on peut opérer : *malade opérable*.

**OPÉRA-COMIQUE** n. m. Pièce moitié sérieuse, moitié comique, dans laquelle le chant alterne avec le dialogue parlé. Pl. des *opéras-comiques*.

**OPÉRATEUR** n. m. Celui qui fait des opérations de chirurgie, de physique, etc.

**OPÉRATION** (*si-on*) n. f. Action d'un pouvoir, d'une faculté, d'un agent qui produit son effet : *opération de l'entendement*; *opération chimique*. Ensemble des moyens que l'on combine pour en obtenir un résultat : *une opération financière*. Intervention pratiquée par le chirurgien sur un malade : *faire l'opération du trépan*, *de la cataracte*, etc. Manœuvre, combat, etc., exécutés par une armée en vue d'un but déterminé : *opérations militaires*. *Opération d'arithmétique*, moyen pratique employé pour obtenir le groupement, la comparaison de plusieurs nombres : *les quatre opérations fondamentales sont l'addition, la soustraction, la multiplication et la division*. Série de calculs ayant pour but la démonstration d'un théorème, la recherche d'une ou plusieurs inconnues.

**OPÉRATEUR** adj. Qui a rapport aux opérations chirurgicales : *médecine opératoire*.

**OPÉRCULAIRE** (*pér-ku-lè-re*) adj. Qui fait office d'opercule : *valve opérculaire*. N. f. Genre d'infusoires, vivant sur divers insectes aquatiques d'Europe.

**OPÉRCULE** (*pér*) n. m. (lat. *operculum*). *Hist. nat.* Mince couvercle qui ferme les cellules des abeilles. Partie qui sert de couvercle à l'urne des mousses. Membrane qui recouvre l'ouverture des narines placées à la base du bec des oiseaux. Pièce paire, qui recouvre les branchies chez les poissons. Pièce cornée, qui sert aux mollusques gastéropodes à clore leur coquille.

**OPÉRCULÉ**, **E** (*pér*) adj. Muni d'un opercule : *coquille opérculée*.

**OPÉRCULIFORME** (*pér*) adj. Qui a la forme d'un opercule.

**OPÉRÉ**, **E** n. et adj. Se dit d'une personne qui subit, qui a subi une opération chirurgicale : *une femme opérée*; *un opéré*.

**OPÉRER** (rè) v. a. (lat. *operari*; de *opas*, criss, œuvre. — Se conj. comme *accélérer*). Produire un certain effet; *opérer des miracles*. Soumettre à une opération chirurgicale; *opérer un malade*; *opérer une tumeur*. Faire une opération de calcul, de chimie; *opérer un mélange*; *opérer une soustraction*. Absolument. Produire un effet; *remède, traitement qui commence à opérer*; *la grâce opère en nous*.

**OPÉRETTE** (rè-tè) n. f. Petit opéra bouffe; Offenbach a écrit des opérettes pleines de veue.

**OPES** (pè) n. m. pl. (lat. *opa*). Trouis dans les murs, pour recevoir les poutres, les boulins.

**OPHICLÉIDE** n. m. (du gr. *ophis*, serpent, et *kleidos*, clef). Instrument de cuivre, à vent et à clefs, qui a remplacé le serpent; l'ophicléide, qui a le son rude, lourd et le mécanisme défectueux, est presque partout abandonné.

**OPHIDIEN, ENNE** (fi-di-in, è-ne) adj. (du gr. *ophis*, serpent, et *eidos*, aspect). Qui ressemble ou se rapporte aux serpents. N. m. pl. Ordre de reptiles comprenant tous ceux que l'on désigne sous le nom vulgaire de serpents. [Après leur système dentaire, on les divise en *opistrodontes*, *colubiformes*, *protroglyphes* et *solenoglyphes*.] S. un ophidien. (V. la planche REPTILES.)

**OPHIOGLOSSACÉES** (lo-sa-sè) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type l'ophioglosse. S. une ophioglossacée.

**OPHIOGLOSSÉ** (lo-sè) n. m. Genre d'ophioglossacées, appelées vulgairement *langues-de-serpent*, herbes sans couture, très communes dans les prairies humides et les marécages.

**OPHIOLOGIE** (rè) n. f. (du gr. *ophis*, serpent, et *latreia*, adoration). Culte des serpents; l'ophiologie existe encore dans l'Inde.

**OPHIOLOGIE** (j) ou **OPHIOGRAPHIE** (f) n. f. (du gr. *ophis*, serpent, et *logos*, discours, ou *graphè*, description). Description des serpents.

**OPHIOLOGIQUE** adj. Qui a rapport à l'ophiologie; *études ophiologiques*.

**OPHIOLOGISTE** (jis-tè) n. m. Celui qui écrit sur les serpents.

**OPHON** n. m. Genre d'insectes hyménoptères, communs en France.

**OPHIOPHAGE** adj. (du gr. *ophis*, serpent, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de serpents. Substantif; *une peuplade d'ophiophages*.

**OPHIOPHAGIE** (j) n. f. (de *ophiophage*). Habitude de se nourrir de serpents.

**OPHITE** n. m. (du gr. *ophis*, serpent). Membre d'une secte de gnostiques du 1<sup>er</sup> siècle, qui faisait du serpent le symbole du Messie et le centre de la religion.

**OPHITE** n. m. (du gr. *ophis*, serpent). Marbre d'un vert obscur, rayé de filets jaunes entrecroisés.

**OPHRES** (o-fris) n. f. Genre d'orchidées, dont les fleurs ressemblent à divers insectes (abeilles, papillons, etc.).

**OPHTALMIE** (mf) n. f. (du gr. *ophthalmos*, oeil). Affection inflammatoire de l'œil et de ses annexes.

**OPHTALMIQUE** adj. Qui concerne les yeux.

**OPHTALMOGRAPHIE** (f) n. f. Partie de l'anatomie, qui se rapporte à la description de l'œil.

**OPHTALMOLOGIE** (j) n. f. Science de l'anatomie, de la pathologie et de la thérapeutique de l'œil.

**OPHTALMOLOGIQUE** adj. Qui a rapport à l'ophtalmologie; *clinique ophtalmologique*.

**OPHTALMOMETRE** n. m. Instrument qui sert à mesurer sur l'être vivant les différentes parties de l'œil.

**OPHTALMOSCOPE** (mos-ko-pè) n. m. (du gr. *ophthalmos*, oeil, et *skopein*, examiner). Instrument qui sert à examiner l'intérieur de l'œil.

**OPHTALMOSCOPIE** (mos-ko-pt) n. f. Examen de l'intérieur de l'œil sur le vivant.

**OPHTALMOSCOPIQUE** (mos-ko) adj. Qui a rapport à l'ophtalmoscopie.

**OPHTALMOTOMIE** (mf) n. f. Ablation de l'œil.

**OPHACÉ, E** adj. Qui contient de l'opium; *les préparations ophacées ne doivent jamais être administrées à des enfants*.



Ophicléide.

**OPHACER** (sè) v. a. (Prend une cédille sous le c devant a et o; il *opiaca*, nous *opiacoins*.) Mettre de l'opium dans; *ophacer un médicament*.

**OPHAT** (pi-a) n. m. Autrefois, électuaire ou il entrant de l'opium. Auj. électuaire quelconque. Pâte pour nettoyer les dents.

**OPHATIF, IVE** adj. Qui obstrue les conduits naturels; *médicament ophatif*.

**OPHATIF** (sè-ou) n. f. Méd. Obstruction.

**OPHIER** (è) v. n. (lat. *opillare*, Méd. Obstruer.

**OPHIMES** adj. f. pl. (du lat. *opimus*, riche). *Dépouilles opimes*, remportées par un général romain qui avait tué le général ennemi. Fig. Riche proft.

**OPINER** (nan) n. m. Qui opine.

**OPINER** (né) v. n. (lat. *opinari*). Dire son avis sur un sujet en délibération. *Opiner du bonnet*, être toujours de l'avis des autres (comme le faisaient jadis, dans une délibération, certains juges qui se contentaient de lever leur bonnet en signe d'assentiment à l'avis de la majorité).

**OPINÂTRE** adj. Trop fortement attaché à son opinion; *esprit opinâtre*. Entêté; *enfant opinâtre*. Fig. Ou il y a de la persévérance, de l'obstination, de l'acharnement; *travail, haine, combat opinâtre*. Qui résiste aux remèdes; *fièvre, rhume opinâtre*.

**OPINÂTREMMENT** (man) adv. Avec opinâtré.

**OPINÂTRER** (trè) v. a. Contrarier ou contredire; *opinâtrer un enfant*. (Vx.) Soutenir avec obstination; *opinâtrer une affaire*. (Vx.) **S'opinâtrer** v. pr. S'obstiner fortement.

**OPINÂTRÉ** n. f. (de *opinâtre*). Trop grand attachement à son opinion, à sa volonté. Fermété, constance; *travailler avec opinâtré*.

**OPINION** n. f. (lat. *opinio*). Avis de celui qui opine; *donner son opinion*. Sentiment qu'on se forme d'une chose; *les opinions sont libres*. Sentiment d'une classe de personnes; *les opinions des libéraux*. Jugement qu'on porte sur une personne ou sur une chose; *avoir mauvaise opinion de quelqu'un*. *Opinion publique* ou, absolument, *l'opinion*, ce que pense le public; *braver l'opinion*. Prov. : **L'opinion est la reine du monde**, le monde se laisse conduire par l'opinion publique.

**OPIONANE** n. et adj. Qui est adonné à l'opium.

**OPIONIQUE** adj. Syn. de osque. (V. Part. hist.)

**OPISTHODE** (pis-to) n. m. (du gr. *opisthen*, par derrière, et *domos*, maison). Partie postérieure d'un temple grec et, particulièrement, du Parthénon.

**OPISTHOGRAPHIE** (pis-to) adj. (du gr. *opisthen*, par derrière, et *graphèin*, écrire). Se dit d'un manuscrit couvert d'écriture au recto et au verso.

**OPIMUM** (pi-om') n. m. (gr. *opion*). Suc de plusieurs espèces de pavots et, notamment, du pavot blanc, qui a une propriété narcotique; *les Chinois fument l'opium*. Fig. Cause d'assoupissement moral.

**OPODELDOCH** (dèl-dok) n. m. Médicament anglais, à base de savon aromatisé; *l'opodeldoch s'emploie en frictions contre les douleurs*.

**OPONCE** n. m. Genre de cactées, dont l'espèce la plus importante est le *nopal* ou *figuier de Barbarie*. (Sur d'autres espèces vivent les cochonilles.)

**OPONTIACÉES** (èi-sè) n. f. pl. Bot. Syn. de CACTACÉES. S. une opontiacee.

**OPOPANAX** (naks) n. m. Genre d'ombellifères des régions chaudes d'Europe et d'Asie, employées en pharmacie pour la confection de certains baumes. Parfum fabriqué avec la gomme-résine de l'opopanax. (On écrit souvent à tort OPOPNAX.)

**OPOSSUM** (po-som') n. m. Nom vulgaire des sauriges.

**OPOTHÉRAPIE** (pè) n. f. (du gr. *opos*, suc et *therapeia*, traitement). Méthode thérapeutique utilisant les suc extraits de divers organes.

**OPPIUM** (op-pi-om') n. m. Ant. rom. Ville fortifiée.

**OPPORTUN, E** (o-por) adj. (lat. *opportunus*). Favorable, qui arrive à propos; *secours opportun*.

ANT. **Inopportun**.



Opopanax.

**OPPORTUNEMENT** (o-por-man) adv. Avec opportunité : *Desaix arriva opportunément sur le champ de bataille de Marengo.* ANT. **Inopportunément.**

**OPPORTUNISME** (o-por-tu-nis-me) n. m. Système politique de ceux qui, dans les circonstances difficiles, croient qu'il faut adoucir la rigueur des principes et tendre à l'accommodement, pour arriver plus sûrement au but en profitant des circonstances opportunes.

**OPPORTUNISTE** (o-por) n. m. Partisan de l'opportunisme. Adjectif. : *politique opportuniste.*

**OPPORTUNITÉ** (o-por) n. f. Qualité de ce qui est opportun : *l'opportunité d'une mesure.*

**OPPOSABLE** (o-po-sa) n. f. Qualité de ce qui est opposable : *l'opposabilité du ponce.*

**OPPOSABLE** (o-po-sa ble) adj. Qui peut s'opposer à : *le singe a, comme l'homme, le ponce opposable.*

**OPPOSANT** (o-po-san), **E** adj. et n. Qui s'oppose. Qui fait opposition. Membre de l'opposition.

**OPPOSE** (o-po-sé), **E** adj. Placé vis-à-vis : *rives opposées.* Contraire : *intérêts opposés.* Alg. Nombres opposés, nombres égaux en valeur absolue, mais de signes contraires. Géom. Angles opposés par le sommet (a, b), angles tels que les côtés de l'un sont formés par les prolongements des côtés de l'autre : *les angles opposés par le sommet sont égaux.* N. m. Chose opposée, directement contraire : *le bien est l'opposé du mal.* A l'opposé, loc. adv., au contraire. A l'opposé de, loc. prép., en opposition avec.

**OPPOSER** (o-po-sé) v. a. (du lat. *oppositum*, supin de *opponere*, opposer). Placer une chose de manière qu'elle fasse obstacle à une autre : *opposer une digue aux flots.* Mettre vis-à-vis : *opposer deux motifs d'ornementation.* Mettre en parallèle : *opposer les anciens aux modernes.* Présenter comme adversaire : *opposer une grande résistance aux persécutions.* Objecter : *opposer de bonnes raisons.* **S'opposer** v. pr. Etre contraire : *s'opposer à un projet.*

**OPPOSITE** (o-po-si-té) n. m. Le contraire. **A l'opposite**, loc. prép. et adv. Vis-à-vis.

**OPPOSITION** (o-po-si-ti-on) n. f. Position d'une chose vis-à-vis d'une autre. Contraste entre deux choses contraires : *opposition de sentiments.* Dr. Obstacle légal à l'accomplissement d'un acte ou d'une procédure : *faire opposition à un jugement, à un paiement.* Arrêt d'une somme due entre les mains d'un tiers détenteur : *mettre opposition sur les appointements de quelqu'un.* Efforts que l'on oppose à un gouvernement pour nuire à son action. Part de ceux qui sont opposés au gouvernement : *l'opposition a voté contre le projet.* Empêchement, obstacle. Action de s'opposer : *former opposition à une vente.* Astr. Distance de 180 degrés entre deux planètes : *il y a éclipse de lune quand la lune est en opposition avec le soleil.*

**OPPRESSER** (o-pré-sé) v. a. (du lat. *oppressum*, supin de *opprimere*, même sens). Presser fortement, gêner la respiration : *l'asthme oppresse la poitrine.* Tourmenter, fatiguer : *ce souvenir m'opprime.*

**OPPRESSEUR** (o-pré-seur) n. m. Qui opprime. Adj. : *un pouvoir oppresseur.* ANT. **Opprimé.**

**OPPRESSIF** (o-pré-sif), **IVE** adj. Qui tend à opprimer : *moyens oppressifs.*

**OPPRESSION** (o-pré-si-on) n. f. Action d'opprimer. Etat de ce qui est opprimé : *oppression de la poitrine.* Action d'opprimer, état de celui qui est opprimé : *oppression d'un peuple.*

**OPPRESSIVEMENT** (o-pré-si-ve-man) adv. D'une manière oppressive : *régner oppressivement sur un pays.*

**OPPRIMANT** (o-pri-man), **E** adj. Qui opprime.

**OPPRIMÉ** (o-pri-mé), **E** adj. et n. Qu'on opprime : *peuple opprimé; gémir avec les opprimés.* ANT. **Oppresseur.**

**OPPRIMER** (o-pri-mé) v. a. (lat. *opprimere*). Accabler par violence, par abus d'autorité : *les puissants oppriment les faibles.*

**OPPROBRE** (o-pro-bre) n. m. (lat. *opprobrium*). Ignominie profonde ; état d'abjection : *couvert d'opprobre; vivre dans l'opprobre.* Etre l'opprobre de sa famille, lui faire honte. ANT. **Honneur.**

**OPTATIF, IVE** adj. (du lat. *optare*, souhaiter). Qui exprime le souhait : *formule optative.* N. m. Mode des verbes sanscrits et grecs qui exprime le souhait.

**OPTATION** (is-on) n. f. (de *optatif*). Rhét. Figure qui consiste à exprimer un souhait sous forme d'exclamation (Peu us). ANT. **Imprecation.**

**OPTER** (o-pié) v. n. (lat. *optare*). Choisir entre plusieurs choses qu'on ne peut faire ou avoir à la fois : *opter entre deux fonctions incompatibles.*

**OPTICIEN** (si-in) n. m. Celui qui connaît l'optique. (Vx.) Fabricant ou marchand d'instruments d'optique.

**OPTICITÉ** n. f. Qualité de ce qui est favorable à la vue : *l'opticité de certaines couleurs.*

**OPTIME** (mé) adv. (mot lat.). *Fam.* Très bien.

**OPTIMISME** (mis-me) n. m. (du lat. *optimus*, très bon). Système de ceux qui prétendent que tout est pour le mieux dans le monde, ou du moins que la somme de bien l'emporte sur celle du mal : *Voltaire a raillé l'optimisme.* Par ext. Tendance à voir tout en bien. ANT. **Pessimisme.** — L'optimisme ne voit dans le monde moral ou physique qu'un élément de l'ordre universel et affirme que, si l'on considère le monde dans son ensemble, tout est bien par rapport au tout. Cette doctrine s'appuie sur l'idée de la sagesse et de la bonté de Dieu qui n'a pu vouloir que le bien, et souvent le fait sortir du mal même. Elle a été défendue par Leibniz, d'après lequel « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ».

**OPTIMISTE** (mis-te) n. Partisan de l'optimisme. Qui voit généralement les choses par leur bon côté. Adj. : *opinion optimiste.* ANT. **Pessimiste.**

**OPTION** (op-si-on) n. f. Faculté, action d'opter.

**OPTIQUE** adj. (gr. *optikos*, de *optamai*, je vois). Qui a rapport à la vision : *apparence optique.* Qui appartient à l'œil : *nerf optique.* Angle optique ou angle de vision, angle ayant son sommet à l'œil de l'observateur et dont les côtés passent par les extrémités d'une ligne considérée. N. f. Partie de la physique qui traite des lois de la lumière et de la vision. Perspective, aspect des objets vus à distance : *illusion d'optique.* Traité sur la lumière et les lois de la vision : *l'optique de Newton.*

**OPTIQUEMENT** (ke-man) adv. Au point de vue de l'optique.

**OPTOMETRIE** (tri) n. f. Partie de la physique qui s'occupe de la vision.

**OPULENCE** (la-man) adv. Avec opulence.

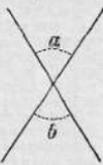
**OPULENCE** (lan-se) n. f. (lat. *opulentia*). Abondance de biens, grande richesse : *vivre dans l'opulence.* ANT. **Misère.**

**OPULENT** (lan), **E** adj. (lat. *opulentus*; de *ops*, richesse). Qui est dans l'opulence. ANT. **Misérable.**

**OPUNTIA** (pan-si-a) n. m. Bot. Syn. de *oponce*.

**OPUSCULE** (pus-hu-le) n. m. (lat. *opusculum*, dimin. de *opus*, ouvrage). Petit ouvrage de science ou de littérature.

**OR** n. m. (lat. *aurum*). Métal précieux d'une couleur jaune et brillante. Ouvrage d'or : *manger dans l'or.* Monnaie d'or : *être payé en or.* Espèces monnayées, richesse : *la soif de l'or.* Fil d'or ou de métal doré dont on fait des broderies : *galons d'or.* Couleur de l'or, couleur jaune brillante : *l'or des moissons.* *Marché d'or*, très avantageux. *Coin d'or*, excellent coin. *Etre coulé d'or*, très riche. *Payer au poids de l'or*, très cher. *C'est de l'or en barre*, c'est d'une valeur certaine. *Parler d'or*, dire ce qu'il y a de mieux à dire. — L'Or (Au) est le plus malléable et le plus ductile de tous les métaux. On peut le réduire en feuille d'une épaisseur de 1,1000<sup>e</sup> de millimètre. Sa densité est 19,326. Il fond à 1,0639<sup>e</sup> ; il est très bon conducteur de la chaleur et de l'électricité. Inattaquable dans l'air. Eau, les acides, il n'est soluble que dans un mélange d'acide nitrique et d'acide chlorhydrique appelé *eau royale*. On le trouve le plus souvent dans le sein de la terre, à l'état natif ou en combinaison. Les principales mines d'or sont au Brésil, au Chili, au Pérou, au Mexique, en Californie, au Klondyke, en Australie et dans l'Afrique du Sud. Certaines rivières charrient des paillettes d'or dans leurs sables. Ce métal a été de tout temps le signe représentatif de la richesse et de la puissance. Les alchimistes lui attribuaient des propriétés surnaturelles et ont fait de longues



recherches pour transmuer les autres métaux en or. V. TITRE, MONNAIE.

**OR** (du lat. *hora*, heure) conj. qui sert à lier une proposition à une autre, la mineure d'un syllogisme à la majeure, etc.

**ORACLE** n. m. (lat. *oraculum*). Réponse que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées : les oracles étaient souvent rédigés en termes ambigus. La divinité elle-même : consulter l'oracle. Volonté de Dieu, annoncée par les prophètes. Décisions émanant de personnes d'une grande autorité, d'un grand savoir : les oracles de l'Académie. Ces personnes elles-mêmes : il était l'oracle de son parti. Parler comme en un oracle, parler très pertinemment. Ton d'oracle, ton décisif. — Par le mot *oracle*, on entend plus particulièrement les réponses que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées. A Delphes, le dieu parlait par la bouche d'une prêtresse appelée *pythie*, *pythionisse* ou *sibylle*, et dont les réponses jouissaient d'une grande autorité. Pour rendre ses oracles, la *pythie*, après un jeûne de trois jours, mâchait des feuilles de laurier et, en proie à une exaltation aidée sans doute par le suc de cette plante, elle montait sur un trépid placé au-dessus d'une ouverture d'où sortaient des vapeurs méphitiques. Tout son corps alors frémissait, ses cheveux se dressaient, et sa bouche écumante et convulsive répondait aux questions qui lui étaient adressées. Après l'oracle de Delphes, les plus célèbres de l'antiquité furent, chez les Grecs, ceux de Jupiter, à Dodone ; d'Apollon, à Delos ; d'Esculape à Epidaure, etc. En Italie, on cite en première ligne la sibylle de Cumès. Chez les Gaulois, il y avait aussi des prêtresses qui rendaient des oracles.

**ORAGE** n. m. (du lat. *aura*, vent, air). Grosse pluie de peu de durée, accompagnée de vent, d'éclairs et de tonnerre : les orages sont fréquents en été. Fig. Grands troubles, lutte tumultueuse : les orages de la Révolution. Agitation du cœur humain : les orages des passions. Calamités, revers : les orages de la vie.

**ORAGEUSEMENT** (*se-man*) adv. D'une manière orageuse.

**ORAGEUX, EUSE** (*jeû, eu-ze*) adj. Où les orages sont fréquents : mer orageux. Qui menace d'orage : temps orageux. Fig. Agité : vie orageuse. Tumul-tueux : discussion orageuse.

**ORAISON** (*pré-son*) n. f. (lat. *oratio*; de *orare*, parler). Discours, ouvrage d'éloquence. (Vx.) Prière. *Oraison funèbre*, discours public et, en particulier, discours religieux prononcé en l'honneur d'un mort illustre. *Oraison dominicale*, le Pater.

**ORAL, E, AUX** adj. (du lat. *os, oris*, bouche). Qui appartient à la bouche : cavité orale. Transmis de bouche en bouche : tradition orale. Fait de vive voix : examen oral.

**ORALEMENT** (*man*) adv. De bouche, en paroles.

**ORANGE** n. f. (*ar-nan-dj*). Fruit comestible de l'oranger, d'un jaune doré. N. m. Sa couleur : un bel orange. (Adjectiv. : des étoffes orange.) Eau de fleurs d'orange ou d'oranger, liqueur obtenue par la distillation des fleurs de l'oranger.

**ORANGÉ, E** adj. Qui est de la couleur de l'orange : ruban orangé. N. m. : préférer l'orangé au violet. Blas. Un des émaux héraldiques. (V. la planche BLASON.)

**ORANGEADE** (*ja-dé*) n. f. Boisson faite de jus d'orange, de sucre et d'eau.

**ORANGEAT** (*ja*) n. m. Confiture d'écorce d'orange.

**ORANGER** (*je*) n. m. Nom d'une espèce du genre *citronnier*, comprenant de beaux arbres toujours verts, qui produisent les oranges : l'oranger est cultivé dans les régions méditerranéennes. Couronne de fleurs d'oranger, coiffure de jeune mariée. — L'oranger est cultivé dans le Midi, non seulement pour ses fruits savoureux et délicats, mais pour ses fleurs qui, distillées, donnent l'eau de fleurs d'oran-

ger, l'essence de néroli. Le zeste ou écorce de l'orange sert à préparer l'essence de Portugal et entre dans la fabrication du curaçao.

**ORANGER** (*je*), **ERE** n. Qui vend des oranges. **ORANGER** (*je*) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o : il orange, nous orangeons.) Teindre de couleur orange.

**ORANGERIE** (*re*) n. f. Serre, bâtiment où l'on met les oranges pendant l'hiver : la température d'une orangerie doit être tenue plutôt basse qu'élevée. Plantation d'orangers cultivés en plein air.

**ORANGETTE** (*je-te*) n. f. Petite orange cueillie avant la maturité et qui est employée en confiserie.

**ORANGISTE** (*jis-te*) n. et adj. Partisan du roi d'Angleterre Guillaume III, d'abord prince d'Orange opposé au parti catholique, qui soutenait Jacques II. En Belgique, partisan de la maison d'Orange, qui régna sur les Pays-Bas avant 1830.

**ORANG - OUTAN** ou **ORANG - OUTANG** (*o-ran-ou-tan*) n. m. (du malais *orang utan*, homme des bois). Grand singe anthropomorphe de Sumatra et de Bornéo. Pl. des oranges-outans ou oranges-outangs. — Les oranges-outans sont de grands animaux roux, à douze paires de côtes, à bras extrêmement longs. Ils vivent dans les forêts. On a cru longtemps qu'ils étaient, de tous les animaux existants, celui qui se rapprochait le plus de l'homme ; mais les savants d'aujourd'hui estiment plutôt que ce sont les gibbons.

**ORATEUR** n. m. (lat. *orator*). Celui qui prononce un discours devant une assemblée : Cicéron fut le plus grand orateur de Rome. Homme éloquent : être né orateur. *Orateur sacré*, celui qui prononce des sermons, des oraisons funèbres.

**ORATOIRE** adj. Qui appartient à l'orateur : Quintilien a écrit un remarquable traité sur l'art oratoire.

**ORATOIRE** n. m. (lat. *oratorium*; de *orare*, prier). Lieu d'une maison destiné à la prière. Petite chapelle. (V. *Part. hist.*)

**ORATOIREMENT** (*man*) adv. D'une manière oratoire, dans le style oratoire. (Peu us.)

**ORATORIEN** (*ri-sin*) n. m. Membre de la congrégation de l'Oratoire : les oratoriens ont fourni de nombreux savants.

**ORATORIO** n. m. (mot ital.). Sorte de drame musical sur un sujet religieux : les oratorios d'Handel.

**ORBE** n. m. (du lat. *orbis*, cercle). Espace que parcourt une planète, dans sa révolution autour du soleil. Globe, sphère : l'orbe rouge du soleil.

**ORBE** adj. (du lat. *orbis*, privé de). Coup orbe, coup qui meurtrit sans entamer les chairs. *Mur orbe*, mur sans ouverture, sans porte ni fenêtre.

**ORBICOLE** adj. (du lat. *orbis*, terre, et *colere*, habiter). Qui se rencontre sur tous les points du globe : plante orbicole.

**ORBICULAIRE** (*lè-re*) adj. Qui est rond, qui va en rond : figure, mouvement orbiculaire. Anat. Se dit de plusieurs muscles qui servent par contraction à fermer certains orifices. Substantiv. au masc. : l'orbiculaire des lèvres, de l'œil.

**ORBICULAIREMENT** (*lè-re-man*) adv. En rond : se mouvoir orbiculairement.

**ORBITAIRE** (*lè-re*) adj. Qui a rapport à l'orbite de l'œil : nerfs orbitaires.

**ORBITAL, E, AUX** adj. Qui a rapport à l'orbite : mouvement orbital d'une planète.

**ORbite** n. f. (du lat. *orbita*, ligne circulaire). Courbe que décrit une planète, une comète, autour du soleil. Cavité dans laquelle l'œil est placé.

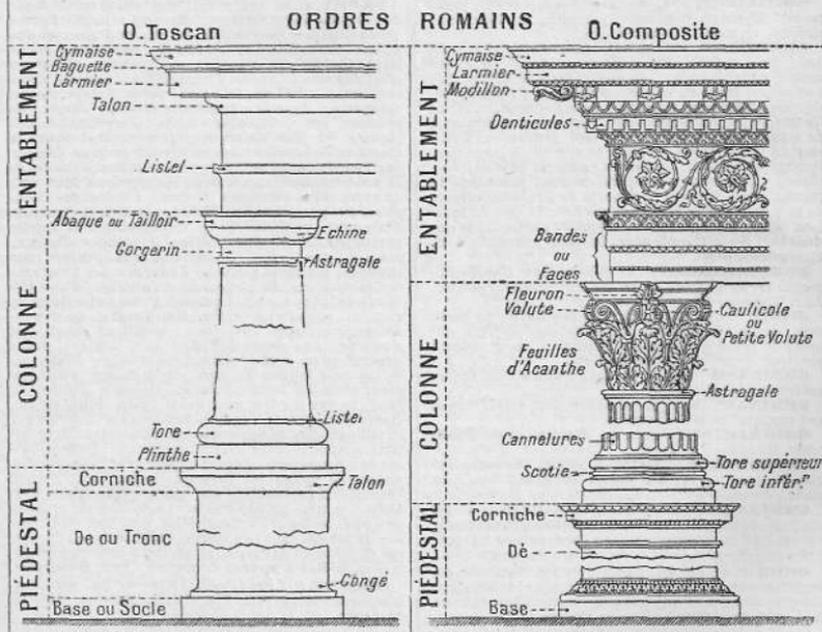
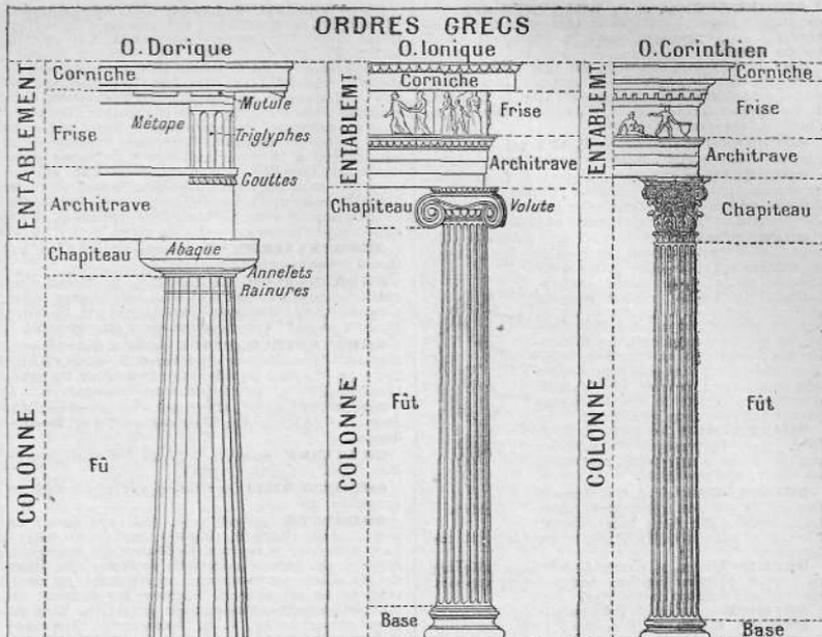
**ORBITELE** ou **ORBITOLAIRE** (*lè-re*) adj. Se dit des araignées à toile polygonale, dont les rayons coupent les lignes parallèles concentriques.



Orang-outan.



Orange.



**ORCANETTE** (*nô-te*) ou **ORCANÈTE** n. f. (de *arcanne*). Espèce de borraginées vivaces de la région méditerranéenne, dont la racine est utilisée en teinture.

**ORCHÉSTIQUE** (*kês-ti-ke*) adj. (gr. *orkhêstikos*). Se dit d'un des Grecs, d'une partie de la gymnastique, considérée dans ses rapports avec la danse et le jeu : genre *orchestique*. N. f. Art de la danse : *Orchestique grecque*. Pantomime.

**ORCHESTRAL**, (*kês-tral*) E. AUX adj. Qui appartient à l'orchestre : *musique orchestrale*.

**ORCHESTRATION** (*kês-trâ-si-on*) n. f. Art d'instrumenter une œuvre musicale. Combinaison des différentes parties d'un orchestre entre elles : *Orchestration de Meyerbeer est riche et sonore*.

**ORCHESTRE** (*kês-trê*) n. m. (gr. *orkhêstra*; de *orkhêsthai*, danser). Dans les théâtres grecs, partie du théâtre entre la scène et les spectateurs, où le chœur faisait ses évolutions. Au théâtre, espace compris entre la scène et le public et où se placent les instrumentistes. Ensemble même de ces instrumentistes. Ensemble des places qui, au rez-de-chaussée d'un théâtre, sont les plus rapprochées des musiciens : *mettre un feuillet d'orchestre*. Ensemble des musiciens jouant des morceaux de concert.

**ORCHESTRER** (*kês-trê*) v. a. Combiner pour l'orchestre les diverses parties d'une composition musicale : *orchestrer une partition*.

**ORCHIDÉES** (*ki-dé*) n. f. pl. Grande famille de plantes monocotylédones, remarquables par leurs belles fleurs. (On cultive surtout celles d'origine tropicale.) S. une *orchidée*.

**ORCHIS** (*kiss*) n. m. Genre d'*orchidées*, indigènes en Europe, dont les feuilles, chez quelques espèces, ressemblent à celles de l'olivier.

**ORCHITE** (*kê-te*) n. f. Inflammation du testicule.

**ORD** (*or*), E adj. (*lat. horridus*). Sale, vilain, hideux. (Vx.)

**ORDALIE** (*li*) n. f. (de l'anglo-saxon *ordâl*, jugement). Epreuve judiciaire, jugement de Dieu sans combat, en usage au moyen âge.

**ORDINAIRE** (*nê-re*) adj. (*lat. ordinarius*; de *ordo*, *inis*, ordre). Qui a coutume de se faire, qui arrive ordinairement : *la civilité est un défaut très ordinaire*. Dont on se sert d'habitude : *langage ordinaire*. Médiocre, vulgaire : *esprit ordinaire*. N. m. Ce qui se fait habituellement. Ce qu'on a coutume de servir pour un repas : *un bon ordinaire*. Courrier de la poste, qui partait et arrivait à jour fixe. Groupe de soldats nourris en commun : *vivre à l'ordinaire*. L'évêque, considéré comme possédant la juridiction ordinaire. *Ordinaire de la messe*, prières de la messe qui ne changent pas avec la fête du jour. Loc. adv. : *À l'ordinaire*, suivant l'habitude. **D'ordinaire**, pour *ordinaire*, le plus souvent. ANT. *Extraordinaire*.

**ORDINAIREMANT** (*nê-re-man*) adv. Habituellement : *le ciel de Londres est ordinairement brumeux*. ANT. *Extraordinairement*.

**ORDINAL**, E, AUX adj. (*lat. ordinalis*; de *ordo*, *inis*, ordre). Se dit des adjectifs qui, dérivés des noms de nombre, marquent l'ordre, le rang, comme *premier*, *deuxième*, *troisième*, etc.

**ORDINAND** (*nan*) n. m. (*lat. ordinandus*). Qui se présente à l'ordination.

**ORDINANT** (*nan*) n. m. (*lat. ordinans*). L'évêque qui confère les ordres sacrés.

**ORDINARIAT** (*ri-a*) n. m. Juridiction de l'ordinaire ou évêque diocésain.

**ORDINATEUR**, **TRICE** n. et adj. Personne qui dispose dans un certain ordre. (Peu us.) Syn., au masc., de *ORDINANT*.

**ORDINATION** (*si-on*) n. f. (*lat. ordinatio*; de *ordinare*, ordonner). Cérémonie religieuse par laquelle on confère les ordres sacrés : *l'ordination est présidée par l'évêque*. Action de mettre en ordre. (Vx.)

**ORDO** n. m. (m. lat. signif. *ordre*). Sorte de calendrier ecclésiastique, imprimé chaque année dans chaque diocèse et qui indique la manière dont on doit faire et réciter l'office de chaque jour.



Orchidée.

**ORDONNANCE** (*do-nan-se*) n. f. (de *ordonner*). Disposition, arrangement : *ordonnances d'un poème*. Ordre émané d'une autorité souveraine. Loi, constitution des rois de France, sous l'ancien régime : *Les ordonnances du 25 juillet 1830 provoquèrent la chute de Charles X*. (V. *Part. hist.*) Règlement de police : *ordonnance sur la voirie*. Ordonnance d'un médecin pour le régime ou la médication : *les pharmaciens exécutent les ordonnances*. Écrit qui contient cette prescription. Règlement relatif à la manœuvre, à la tenue militaire : *uniforme d'ordonnance*. Cavalier à la disposition d'un officier supérieur pour porter ses dépêches. Soldat mis à la disposition d'un officier. *Officier d'ordonnance*, qui remplit auprès d'un général, d'un amiral ou d'un ministre, les fonctions d'aide de camp.

**ORDONNANCEMENT** (*do-nan-se-man*) n. m. Action d'ordonner un paiement.

**ORDONNANCER** (*do-nan-sê*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant a et o : *il ordonnance, nous ordonnancions*.) Déclarer bon à payer, par un ordre écrit au bas de l'acte : *ordonnancer un paiement*.

**ORDONNATEUR**, **TRICE** (*do-na*) n. Qui ordonne, dispose : *l'ordonnateur d'un festin*. N. m. *Fin*. Celui qui a été libéré pour liquider et ordonnancer les paiements. Adjectiv. : *co., missaire ordonnateur*.

**ORDONNÉ** (*do-nê*), E adj. Qui à certaines qualités d'ordre et de méthode : *élève ordonné*. ANT. *Désordonné*.

**ORDONNÉE** (*do-nê*) n. f. L'une des coordonnées d'un point. (V. *COORDONNÉE*.)

**ORDONNEMENT** (*do-nê-man*) adv. D'une manière ordonnée. (Peu us.)

**ORDONNER** (*do-nê*) v. a. (*lat. ordinare*; de *ordo*, ordre). Ranger, disposer, mettre en ordre : *bien ordonner sa maison*. *Ordonner un polygone*, disposer des termes successifs de façon que leurs degrés aillent constamment en croissant ou constamment en décroissant. Conférer les ordres : *ordonner un prêtre*. Commander, prescrire. S'est dit pour *ORDONNANCER*. V. n. *Ordonner de*, disposer : *ordonnez de ma vie*.

**ORDRE** n. m. (*lat. ordo*). Disposition méthodique des choses régulièrement classées : *suivre l'ordre chronologique*. Disposition des choses d'une manière utile et harmonieuse : *mettre des papiers en ordre*. Règle établie par la nature ou l'usage : *chose qui n'est pas dans l'ordre*. Tranquillité résultant de la soumission aux lois : *troubler l'ordre*. Nature, classe, catégorie : *dans le même ordre d'idées*; *savoir de premier ordre*. Division de la classification des plantes et des animaux intermédiaire entre la classe et la famille : *l'ordre des orthoptères*. Chacun des grands corps qui composent un État : *l'ordre de la noblesse*. Compagnie dont les membres font vœu de vivre sous certaines règles : *l'ordre des Templiers fut persécuté par Philippe le Bel*. Compagnie d'honneur, instituée pour récompenser le mérite personnel : *ordre de la Légion d'honneur*. Devoir : *retenir dans l'ordre*. Sacrement qui, conféré par l'évêque, donne le pouvoir d'exercer les fonctions ecclésiastiques. Endossement d'un billet, d'une lettre de change. Commandement d'une autorité supérieure : *recevoir un ordre*. *Mot d'ordre*, de reconnaissance. *Ordre du jour*, questions dont doit s'occuper une assemblée dans une séance. *Ordre général* qu'un chef adresse à ses troupes. *Porter un militaire à l'ordre du jour*, le signaler publiquement pour sa belle conduite. *Passer à l'ordre du jour*, ne pas mettre une question en délibération. *Ordre des avocats*, réunion des avocats inscrits sur le tableau. *Ordre de succession*, classement des héritiers suivant leurs droits respectifs. *Ordre judiciaire*, procédure d'ordre réglée avec l'accomplissement de toutes les formules judiciaires. *Archif*. Disposition particulière des parties principales d'un édifice, comme la colonne et l'entablement : *ordre dorique*; *ordre corinthien*. *Hist. nat.* Une des grandes divisions, dans la zoologie systématique : *l'ordre, subdivision de la classe, se dit à son tour en familles*. **Billet à ordre**, V. **BILLET**. ANT. *Désordre*.

**ORDURE** n. f. (*rad. ord*). Impureté du corps. Immondices, balayures. *Fig.* Écrits, paroles, actions obscènes.

**ORDURIER** (*ri-f.*, **ÈRE** adj. (de *ordure*). Qui contient des obscénités : *livre ordurier*. Qui se plaît à en dire, à en écrire : *homme, écrivain ordurier*.

**ORÉADE** n. f. (du gr. *oros*, montagne). *Myth.* Divinité des montagnes.

**ORÉE** (*ré*) n. f. (lat. *ora*). Borne,lisière : *orée d'un bois*.

**OREILLARD** (*ré*, Il mil. ar.) **E** adj. Qui a les oreilles longues. (On dit aussi **OREILLARD**.) N. m. Genre de petites chauves-souris, remarquables par leurs énormes oreilles en cornet.

**OREILLE** (*ré*, Il mil.) n. f. (lat. *auricula*). Organe de l'ouïe et, particulièrement, partie externe de l'organe placée de chaque côté de la tête : *avoir l'oreille bien faite*. *Par ext.* Ouïe : *avoir l'oreille fine*. Justesse de l'ouïe : *avoir de l'oreille*. Appendice qui a quelque ressemblance avec la forme de l'oreille : *oreille d'une charrue*. Pli fait au feuillet d'un livre. Pli de toile à chaque coin d'un ballot, pour mieux le saisir. Partie saillante des pattes d'une ancre. *Fig.* A l'oreille, tout bas et en s'approchant de l'oreille de son interlocuteur : *dire un secret à l'oreille*. *Fig.* *avoir l'oreille de quelqu'un*, s'en faire écouter aisément. *Prêter, dresser l'oreille*, être attentif. *Ouvrir, les oreilles*, écouter avec intérêt. *Faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre. *Se faire tirer l'oreille*, céder avec peine. *Echauffer les oreilles*, irriter. *Frotter les oreilles à quelqu'un*, le battre. *Avoir l'oreille basse*, être humilié. *Laisser passer le bout de l'oreille*, laisser deviner son vrai caractère, ses véritables projets.

**OREILLE-DE-SOURIS** (*ré*, Il mil., *ri*) n. f. Nom vulgaire du myosotis.

**OREILLE-BOURS** (*ré*, Il mil., *dours*) n. f. Espèce de primevère odorante. Pl. des oreilles-dours.

**OREILLER** (*ré*, Il mil., *é*) n. m. Coussin qui sert à soutenir la tête quand on est couché : *oreiller de plume*. *Fig.* Ce qui donne le repos : *une conscience pure est un bon oreiller*.

**OREILLETTE** (*ré*, Il mil., *è-te*) n. f. Chacune des deux cavités de la partie supérieure du cœur : *oreillette droite, gauche*. Petit linge que l'on met derrière une oreille malade. *Bot.* Champignon. Asarète. *Mâche*. (On dit aussi **ORAILLETTE**.)

**OREILLONS** (*ré*, Il mil., *on*) n. m. pl. Gonflement, inflammation de la glande parotéide. (On dit aussi **ORILLONS**, N. m. Partie mobile qui, dans les anciens casques non clos, protégeait les oreilles et les joues. Elle des cubitères et des genouillères des anciennes armures. Rogure de cuir ou de peau dont on fait de la colle forte. Saillie de l'oreille des chauves-souris.

**ORÉMUS** (*muss*) n. m. (du lat. *oremus* signif. prians, mot que le prêtre prononce souvent à la messe, en se tournant vers le peuple pour l'inviter à prier avec lui). Prière, oraison : *récier des orémus*.

**ORES** (*o-ré*) adv. (du lat. *hora*, heure). Présentement. **D'ores et déjà** loc. adv. Dès maintenant.

**ORFÈVRE** n. m. (du lat. *aurum*, or, et *faber*, ouvrier). Qui fait et vend toute sorte d'ouvrages d'or et d'argent. *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse!* (Molière : *L'Amour médecin*), se dit à quelqu'un qui donne un conseil intéressé.

**ORFÈVRIERIE** (*ri*) n. f. Art, ouvrages de l'orfèvre.

**ORFÈVRIER**, E adj. Se dit de l'or, de l'argent travaillés par l'orfèvre.

**ORFRAIE** (*fré*) n. f. (lat. *ossifraga*). Espèce d'aigle, oiseau de proie : *on a souvent confondu à tort l'orfraie avec l'effraie*. (V. **PYGARGUE**.)

**ORFROI** n. m. (du lat. *aurum Phrygium*, or de Phrygie). Broderie employée jadis en bordure ou en guise de galon. Parements des chapes, chasubles, etc.

**ORGANDI** n. m. Mousseline très légère et très claire, affermie par un apprêt spécial.

**ORGANE** n. m. (gr. *organon*). Partie d'un être organisé, destinée à remplir une fonction nécessaire ou utile à la vie : *l'œil est l'organe de la vue*. La

voix : *avoir un bel organe*. Dans les machines, appareil élémentaire servant à transmettre le mouvement ou à le guider. *Fig.* Personne ou objet qui sert d'entremise : *le juge est l'organe de la loi*.

**ORGANEAU** (*no*) n. m. *Mar.* Anneau de fer ou l'on attache un câble.

**ORGANIQUE** adj. Qui a rapport aux organes ou aux corps organisés : *la vie organique*. *Fonctions organiques*, fonctions de nutrition. *Maladie organique*, celle dans laquelle le trouble fonctionnel entraîne une lésion des or-ganes : *le diabète est une maladie organique*. *Chimie organique*, partie de la chimie qui comprend l'étude du carbone et de ses dérivés. *Loi organique*, loi destinée à développer les principes posés dans une loi constituante. N. f. Partie de la musique qui s'exécute avec les instruments, chez les anciens.

**ORGANISEMENT** (*ke-man*) adv. D'une manière organique.

**ORGANISABLE** (*za-ble*) adj. Qui peut être organisé. (Peu us.)

**ORGANISATEUR, TRICE** (*za*) n. et adj. Qui organise, qui est habile à organiser : *Napoléon fut un génie organisateur*. *ANT. Désorganisateur.*

**ORGANISATION** (*za-si-on*) n. f. (de *organiser*). Manière dont les parties qui composent un être vivant sont disposées pour remplir certaines fonctions : *l'organisation du corps humain*. *Fig.* Constitution morale ou intellectuelle : *avoir une admirable organisation musicale*. Manière dont un Etat, une administration, un service sont constitués : *l'organisation de l'armée*. *ANT. Désorganisation.*

**ORGANISÉ** (*ni-sé*), **E** adj. Qui est pourvu d'organes dont le fonctionnement constitue la vie : *les animaux et les végétaux sont des corps organisés*. *Fig.* Constitué intellectuellement de telle ou telle manière. *Tête bien organisée*, personne qui a l'esprit juste.

**ORGANISER** (*ni-sé*) v. a. Donner aux parties d'un corps la disposition nécessaire pour les fonctions auxquelles il est destiné. *Fig.* Disposer pour fonctionner : *organiser un ministère*. *ANT. Désorganiser*.

**ORGANISME** (*nis-me*) n. m. Ensemble des organes qui constituent un être vivant : *l'organisme humain*. *Fig.* Ensemble disposé pour fonctionner : *un organisme politique*.

**ORGANISTE** (*nis-te*) n. Dont la profession est de toucher de l'orgue.

**ORGANSIN** n. m. (ital. *organsino*). File de soie torse réunis par un doublage et qui passent deux fois au moulin.

**ORGANSINAGE** n. m. Action d'organiser.

**ORGANSINER** (*né*) v. a. Tordre ensemble plusieurs brins de soie pour en faire de l'organsin.

**ORGE** n. f. (lat. *hordeum*). Genre de graminées : *l'orge est celle des céréales qui remonte le plus vers le Nord*. Sa graine. *Sucre d'orge*, sucre cuit avec une décoction d'orge et coloré, dont on fait de petits bâtons. — *Orge* est masculin dans les deux expressions : *orge mondé*, grains d'orge qu'on a passés entre deux meules pour les débarrasser de leur première enveloppe ; *orge perlé*, grains d'orge passés entre deux meules plus rapprochées pour en enlever le son et les réduire en petites boules farineuses.

**ORGEAT** (*ja*) n. m. (de *orge*). Sirop préparé autrefois avec une décoction d'orge, aujourd'hui avec une émulsion d'amandes. Ce sirop étendu d'eau : *l'orgeat est une boisson rafraîchissante*.

**ORGELET** (*lé*) n. m. (du lat. *hordeolum*, petit grain d'orge). Petite tumeur inflammatoire, qui se développe au bord des paupières en forme de grain d'orge. V. **COMPERE-LORROT**.

**ORGIAQUE** adj. Qui a rapport aux orgies religieuses : *furieux orgiaques*. Qui tient de l'orgie : *débauches orgiaques*.

**ORGIE** (*ji*) n. f. (du gr. *orgia*, orgies, fêtes de Bacchus). Débauche de table : *faire une orgie*. N. f. pl. Fêtes solennelles de Bacchus, chez les anciens.

**ORGUE** (*or-ghe*) n. m. (du lat. *organum*, instrument). Instrument de musique à vent, de la plus grande dimension, principalement en usage dans

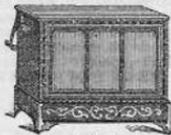


Pavillon de l'oreille : A, hélix ; B, tragus ; C, lobule ; D, conque.



Orge.

les églises : la Bible attribue à Jubal l'invention de l'orgue. Est masculin au singulier et féminin au pluriel : un bel orgue, de belles orgues. (V. la planche MUSIQUE.) Par ext. Tribune élevée où sont les orgues, dans une église : monter à l'orgue. Buffet d'orgue, ouvrage de menuiserie dans lequel est enfoncé tout le mécanisme d'un orgue. Orgue de Barbarie (corrupt. de *Barberi*, nom d'un fabricant de Modène), espèce d'orgue dont les claviers et le soufflet sont mis en jeu par un cylindre qu'on fait mouvoir à l'aide d'une manivelle. *Musiq. Point d'orgue*, repos plus ou moins long qui se fait sur une note quelconque, et pendant lequel la partie chantante exécute des traits de fantaisie : le point d'orgue est indiqué par le signe  $\ominus$ . Ancien engin d'artillerie composé de plusieurs petits canons montés côte à côte sur un affût. Herse à barreaux indépendants. Basales prismatiques : les orgues de Bort forment une magnifique colonnade pour les eaux des dalots, des gaillards, des ponts inférieurs.



Orgue de Barbarie.

Tuyau de conduite pour les eaux des dalots, des gaillards, des ponts inférieurs.

**ORGUEIL** (*gheu*, 1 ml.), n. m. (anc. h. all. *urgoli*). Opinion trop avantageuse de soi-même. Fig. Sentiment élevé de sa dignité personnelle : un légitime orgueil. ANT. Modestie, humilité.

**ORGUELLEUSEMENT** (*gheu*, 11 ml., eu-ze-man) adv. D'une manière orgueilleuse. ANT. Modestement, humblement.

**ORGUELLEUX, EUSE** (*gheu*, 11 ml., eü, eu-se) adj. et n. Qui a de l'orgueil, qui en témoigne. Vaniteux, prétentieux : attitude orgueilleuse. ANT. Humble, modeste.

**ORIBUS** (*buss*) n. m. Chandelle de résine que l'on place dans la cheminée, dans certaines provinces.

**ORICALQUE** (*kaï-ke*) n. m. (du gr. *oros*, montagne, et *khalcos*, airain). Sorte de métal précieux, dont parlent les anciens auteurs grecs. Nom donné plus tard au cuivre pur, au laiton et au bronze.

**ORIENT** (*ri-an*) n. m. (du lat. *oriens*, qui se lève). Point du ciel où le soleil se lève sur l'horizon. Celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. Est, levant : l'Arabe fait sa prière le visage tourné vers l'orient. Partie d'une perle qui paraît comme lumineuse : perle d'un bel orient. L'Asie, une partie de l'Égypte et même de l'Europe, relativement à l'Europe occidentale (en ce sens et dans les suiv., prend une majuscule) : *croypage en Orient*, en Extrême Orient (Chine, Japon, Cochinchine, etc.). Nom par lequel, dans la franc-maçonnerie, on désigne les loges de province. **Grand-Orient**, loge centrale, formée dans la capitale par les représentants des loges maçonniques de province. ANT. Occident, couchant, ouest.

**ORIENTAL, E, AUX** (*ri-an*) adj. Qui appartient à l'Orient, qui est en Orient : les peuples orientaux. Langues orientales, langues mortes ou vivantes de l'Asie. N. m. pl. Peuples de l'Asie : les Orientaux parlent volontiers par figures. ANT. Occidental.

**ORIENTALISME** (*ri-an-ta-li-s-me*) n. m. Ensemble des connaissances qui concernent les peuples orientaux, leurs langues, leur histoire, leurs mœurs, etc. Goût des choses de l'Orient.

**ORIENTALISTE** (*ri-an-ta-li-s-te*) n. m. Qui se livre à l'étude des langues orientales : Eugène Burnouf fut un orientaliste de valeur. Peintre de scènes orientales.

**ORIENTATION** (*ri-an-ta-si-on*) n. f. (de *orienter*). Action de déterminer les points cardinaux du lieu où l'on se trouve : l'orientation est facile au moyen de la boussole. Position d'un objet relativement aux points cardinaux. *Mar.* Disposition des vergues pour permettre aux voiles de recevoir convenablement le vent. ANT. Désorientation.

**ORIENTEMENT** (*ri-an-te-man*) n. m. Action d'orienter un bâtiment, des voiles.

**ORIENTER** (*ri-an-té*) v. a. Disposer une chose suivant la position qu'elle doit avoir par rapport à l'orient et aux trois autres points cardinaux : orienter une serre. *Mar.* Brasser les vergues de manière que le vent frappe bien les voiles. Fig. Guider :

orienter un enfant vers les sciences. **S'orienter** v. pr. Reconnaître l'orient, les points cardinaux du lieu où l'on est. Fig. Etudier bien les circonstances : il est difficile de bien s'orienter au milieu d'une révolution. ANT. Désorienter.

**ORIFICE** n. m. (lat. *orificium* ; de *os*, oris, bouche, et *facere*, faire). Ouverture qui sert d'entrée ou d'issue à un objet quelconque, comme un tuyau, un organe, etc.

**ORIFLAMME** (*fla-ne*) n. f. (du lat. *aurca flamma*, flamme d'or). Ancienne bannière des rois de France, qu'ils faisaient porter devant eux à la guerre. — Cette célèbre bannière de France, ainsi appelée parce qu'elle était formée d'un étendard rouge semé de flammes d'or, n'était originairement que la bannière de l'abbaye de Saint-Denis. Louis VI, le premier, la fit porter officiellement à la tête de l'armée française en 1121, en marchant contre l'empereur d'Allemagne, Henri V. On ne la voit plus reparaitre après la bataille d'Azincourt (1415).

**ORIGAN** n. m. (gr. *origanon*). Genre de labiées, voisin des menthes. (On l'appelle aussi MARJOLAINE.)

**ORIGINAIRE** (*né-re*) adj. Qui tire son origine d'un lieu donné : plante originaire d'Amérique. Inné : tare originaire. Qui existait à l'origine : l'état originaire des langues, des mœurs.

**ORIGINAIREMENT** (*né-re-man*) adv. Primitivement, dans l'origine.

**ORIGINAL, E, AUX** adj. (lat. *originalis*). Qui sert de modèle et n'en a point eu : tableau original. Qui semble se produire pour la première fois : pensée originale. Qui écrit, qui compose d'une manière neuve : écrivain, peintre original. Singulier, bizarre : caractère original. N. m. Manuscrit primitif, par opposition à copie : l'original d'un traité. Texte, par opposition à la traduction. Personne dont on reproduit les traits : portrait qui ne ressemble pas à l'original. N. m. Personne singulière, excentrique : c'est une originale. En original loc. adv. En texte original. ANT. Banal, vulgaire, copié, reproduit.

**ORIGINAL, ORIGINAL** n. m. Elan du Canada.

**ORIGINALEMENT** (*man*) adv. D'une manière originale : sujet originalement traité.

**ORIGINALITÉ** n. f. Caractère de ce qui est original. Caractère bizarre, singulier. ANT. Banalité.

**ORIGINE** n. f. (lat. *origo*, *inis*; de *oriri*, surgir). Principe, commencement : l'origine du monde ; l'origine d'une maladie. Étymologie : l'origine d'un mot. Extraction d'une personne, d'une nation : être de noble origine. Provenance : mode d'origine anglaise. Dans l'origine, à l'origine loc. adv. Au début.

**ORIGINAL, ELLE** (*nbl, è-le*) adj. Qui remonte jusqu'à l'origine. Pêché original, celui que tous les hommes, dans la croyance chrétienne, auraient contracté en la personne d'Adam.

**ORIGINELLEMENT** (*nè-le-man*) adv. Dès l'origine : contrat originellement vicé.

**ORILLARD** (11 ml., ar.) E adj. V. OREILLARD.

**ORILLON** (11 ml.) n. m. Petite saillie en forme d'oreille : les orillons d'une échelle. Massif de maçonnerie arrondie à l'angle d'épaule d'un bastion. V. OREILLONS.)

**ORIN** n. m. Câble auquel sont attachés la bouée d'une ancre, le crapaud d'une mine immergée.

**ORUPEAU** (*po*) n. m. (de l'anc. fr. *orie*, d'or, et de *peau*). Lame de cuivre mince et polie, qui de loin a



Oriflamme.



Origan.



Original.

Arabesques		Festons		Pointes de diamant	
Bandes		Feuillages		Postes	
Bâtons rompus		Flots		Quintefeuille	
Besants		Godrons		Rais de cœur	
Billettes		Gouttes		Rayures	
Boucles		Grecque		Rinceaux	
Boutons		Guirlande		Rosaces	
Chapelet		Imbrication		Ruban	
Chevrons		Méandres		Tore de laurier	
Damier		Olives		Torsade	
Denticules		Ondes		Tréfles	
Dents de scie		Oves		Tresse	
Ecailles		Palmettes		Vermiculures	
Entrelacs		Perles		Volutes	

ORNEMENTS.

l'éclat de l'or. Etoffe, broderie de faux or ou de faux argent : *comédien couvert d'oripeaux*. Par ext. Tout ce qui n'a qu'un faux brillant.

**ORLE** n. m. (ital. *orlo*). Archit. Rebord ou filet sous l'ové d'un chapiteau. *Blas*. Pièce honorable, qui est une bordure réduite de largeur et ne touchant pas les bords de l'écu. (V. la planche BLASON.)

**ORLÉANISME** (*nis-me*) n. m. Parti de ceux qui voudraient rétablir sur le trône de France un prince de la maison d'Orléans.

**ORLÉANISTE** (*nis-te*) n. Partisan de l'orléanisme. Adj. : le parti orléaniste.

**ORLÉANS** (*ans*) n. f. Etoffe légère, lisse et unie, de laine et de coton.

**ORMAÏE** (*mé*) ou **ORMOÏE** (*moi*) n. f. Lieu planté d'ormes.

**ORME** n. m. (lat. *ulmus*). Genre d'ulmées, comprenant de grands arbres qui servent à border les routes, les avenues : *le bois de l'orme est fibreux, solide et élastique. Attendez-moi sous l'orme*, se dit ironiquement lorsqu'on a donné un rendez-vous où l'on a pas l'intention d'aller.

**ORMEAU** (*mé*) n. m. Jeune orme.



Orme.

**ORMEAU** ou **ORMIER** n. m. V. HALIOTIDE.

**ORMILLE** (*il mil.*) n. f. Très jeune orme. Plant de petits ormes.

**ORME** n. m. (lat. *ormus*). Variété de frêne.

**ORNEMANISTE** (*nis-te*) n. m. Sculpteur ou peintre en ornements. Adjectiv. : *peintre ornemaniste*.

**ORNEMENT** (*man*) n. m. (lat. *ornamentum*). Tout ce qui orne : *être chargé d'ornements*. *Fig.* Ce qui rend glorieux, aimable : *être l'ornement de son pays*. *Br.-arts*. Parties accessoires d'une composition, généralement empruntées à la nature morte ou à la pure fantaisie. Richesse de l'expression ou du style. Chacun des habits sacerdotaux dont on se sert pour l'office divin, dans le culte catholique.

**ORNEMENTAL, E, AUX** (*man*) adj. Qui concerne les ornements : *style ornemental*. Qui sert ou peut servir à l'ornement : *des plantes ornementales*.

**ORNEMENTATION** (*man-ta-si-on*) n. f. Art de disposer les ornements : *l'ornementation de l'ordre dorique est sévère*.

**ORNEMENTER** (*man-té*) v. a. Enrichir d'ornements.

**ORNÉ** (*mé*) v. a. (lat. *ornare*). Parer, embellir, décorer : *orné un parc de statues*. *Fig.* Illustrer, rendre glorieux ou aimable : *les vertus ornent l'âme*.

**ORNIÈRE** n. f. (du mot dialect. *orne*, fosse; du lat. *orda*, ordre). Trace profonde, que les roues des voitures laissent dans les chemins. Fig. Vieilles habitude: l'ornièrre de la routine, des préjugés.

**ORNITHOGALE** n. m. Genre de lilacées bulbeuses, à fleurs d'un beau blanc.

**ORNITHOLOGIE** (jil) n. f. (du gr. *ornis*, *ithos*, oiseau, et *logos*, traité). Partie de la zoologie qui traite des oiseaux. Traité sur les oiseaux.

**ORNITHOLOGISTE** (*jis-te*) ou **ORNITHOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe d'ornithologie.

**ORNITHOMANCIE** ou **ORNITHOMANCIE** (st) n. f. Divination par le vol ou le chant des oiseaux.

**ORNITHORYNQUE** (*vin-ke*) n. m. Genre de mammifères monotremes de l'Australie, dont le museau allongé et corné ressemble au bec d'un canard.

**OROBANCHE** n. f. Genre d'orobanches, parasites sur les racines des plantes légumineuses: l'orobanche et la cuscute sont deux fleaux pour les prairies artificielles.

**OROBANCHÉES** (*ché*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales supérieures. S. une orobanche.

**OROBÈ** n. m. Genre de légumineuses papilionacées d'Europe et d'Amérique.

**OROGÈNE** (*né*) n. f. (du gr. *oros*, montagne, et *genos*, génération). Étude des dislocations de l'écorce terrestre et, particulièrement, des montagnes.

**OROGRAPHIE** (*fi*) n. f. (du gr. *oros*, montagne, et *graphè*, description). Description des montagnes; étudier l'orographie de la France.

**OROGRAPHIQUE** adj. Qui a rapport à l'orographie: description orographique.

**ORONGE** n. f. Champignon d'un rouge doré, très bon à manger:

*L'oronge croît dans les bois.*  
**Fausse oronge**, l'amanite tue-mouches (champignon extrêmement vénénéux). **Oronge vineuse** (appelée aussi *amanite rougissante* ou *rougêtrre*, *gollotte*, etc.), champignon comestible. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

**ORPAILLAGE** (*pa, li mill., a-je*) n. m. Travail des orpailleurs.

**ORPAILLEUR** (*pa, li mill., eur*) n. m. Homme qui recherche les palettes d'or dans le lit de certains cours d'eau et certaines terres aurifères.

**ORPHELIN** E n. m. et adj. (lat. *orphanus*). Enfant qui a perdu son père et sa mère, ou l'un d'eux: être orphelin de père et de mère.

**ORPHELINAT** (*na*) n. m. Etablissement où l'on élève les enfants orphelins.

**ORPHÉON** n. m. (de *Orphée*, n. myth.). Société chorale d'hommes, établie dans un grand nombre de villes pour l'étude et la propagation du chant.

**ORPHÉONIQUE** adj. Qui a rapport aux orphéons et à la musique des orphéons.

**ORPHÉONISTE** (*nis-tèn*). Membre d'un orphéon.

**ORPHIE** (*fi*) n. f. Genre de poissons à bec fin, pointu, à squelette vert émeraude, dits souvent *aiguilles*, *bécassines de mer*, et qui sont répandus dans nos mers.

**ORPHIQUE** adj. Qui a rapport à Orphée: les *poésies orphiques*. (Se dit des dogmes, des mystères, des principes philosophiques attribués à Orphée.) *Poèmes orphiques* ou *orphiques* (*lex*) n. m. pl. Poèmes attribués à Orphée. N. f. pl. Fêtes de Dionysos Zagreus, célébrées dans les contrées orphiques.

**ORPIMENT** (*man*) n. m. (lat. *auripigmentum*). Sulfure naturel d'arsenic, d'une belle couleur jaune, employé en peinture et dans différentes industries.



Ornithorynque.



Oronges: 1. Vraie; 2. Fausse; 3. Vineuse.



Orphie.

**ORPIN** n. m. (de *orpiment*). Bot. Genre de crassulacées, très répandues en France et utilisées comme astringentes et vulnéraires. Orpiment.

**ORQUE** (*or-ke*) n. f. Nom vulgaire de l'épaulard.

**ORSEILLE** (*or-sè, li mill.*) n. f. Sorte de lichén. Pâte d'une belle couleur rouge violet, qu'on extrait de cette plante.

**ORT** (*orf*) adj. Invar. (de *ord*). Brut. Se dit du poids brut d'une marchandise, emballage compris. Adverbialement: un *ballot pesé ort*.

**ORTEIL** (*té, li mill.*) n. m. *lat. articularis*; de *artus*, membre. Doigt du pied et, particulièrement, le gros doigt, qu'on appelle aussi *gros orteil*.

**ORTHO** (du gr. *orthos*, droit) préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français.

**ORTHODOXE** (*dok-se*) adj. (du préf. *ortho*, et du gr. *doxa*, opinion). Conforme à l'opinion religieuse considérée comme la vraie: doctrine *orthodoxe*. Qui professe l'orthodoxie: *théologien orthodoxe*. Par ext. Conforme à la vérité, aux principes traditionnels dans un domaine quelconque. *Eglise orthodoxe*, titre officiel de l'Eglise russe. N. Personne orthodoxe.

**ORTHODOXIE** (*dok-si*) n. f. Qualité de ce qui est orthodoxe: les *défenseurs de l'orthodoxie*.

**ORTHODROMIE** (*mé*) n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *dromos*, course). Route d'un vaisseau qui navigue par l'arc de grand cercle.

**ORTHODROMIQUE** adj. Se dit du chemin le plus court, entre les deux points extrêmes de la route d'un navire.

**ORTHOGONAL** E, **AUX** adj. (du préf. *ortho*, et du gr. *gônia*, angle). Qui forme des angles droits. *Projection orthogonale*, projection d'une figure sur une droite, sur un plan ou sur une surface quelconque, à l'aide de perpendiculaires abaissées des différents points de la figure.

**ORTHOGONALEMENT** (*man*) adv. *Géom.* A angle droit, perpendiculairement: *plans qui se couvrent orthogonalement*.

**ORTHOGRAPHE** n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *graphè*, écrire). Art et manière d'écrire correctement les mots d'une langue: *apprendre l'orthographe*. Manière quelconque dont ont écrit certains mots: *orthographe vicieuse*. *Faute d'orthographe*, faute commise dans la manière d'écrire un mot. *Fin. et fam.* Ecart.

**ORTHOGRAPHIE** (*fi*) n. f. Représentation de la face d'un édifice. Profil ou coupe perpendiculaire d'une fortification. (Peu us.)

**ORTHOGRAPHIER** (*fi-è*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Ecrire les mots suivant leur orthographe: *mal orthographier un nom propre*.

**ORTHOGRAPHIQUE** adj. Qui appartient à l'orthographe: *signes orthographiques*. Qui appartient à l'orthographe: *dessin orthographique*. *Projection orthographique*, syn. de *PROJECTION ORTHOGONALE*.

**ORTHOGRAPHIEMENT** (*le-man*) adv. D'une manière orthographique. Conforme aux règles de l'orthographe. (Peu us.)

**ORTHOLOGIE** (*ji*) n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *logos*, discours). Art de parler correctement. Traité de cet art. *ANT. Cacologie*.

**ORTHOLOGIQUE** adj. Correct, qui se rapporte à l'orthologie.

**ORTHOPÉDIE** (*dé*) n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *païs*, *païdos*, enfant). Art de corriger ou de prévenir les difformités du corps.

**ORTHOPÉDIQUE** adj. Qui appartient à l'orthopédie: *appareil orthopédique*.

**ORTHOPÉDISTE** (*dis-te*) adj. et n. Qui pratique l'orthopédie: *médecin orthopédiste*.

**ORTHOPHONIE** (*mé*) n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *phonè*, voix). Art de corriger les vices de la parole.

**ORTHOPTÈRE** adj. (du préf. *ortho*, et du gr. *ptèra*, aile). *Entom.* Qui a les ailes antérieures croisées l'une sur l'autre et les postérieures pliées dans le sens de la longueur. N. m. pl. Ordre d'insectes ayant ces caractères. (On les divise en trois sous-ordres: *thysanoptères*, *orthoptères proprement dits*, *orthoptères pseudohémiptères*.) S. un *orthoptère*.

**ORTHOPTÈRE** n. m. Sorte d'oiseau mécanique, qui peut se soutenir et s'avancer dans l'air par une espèce de vol.

**ORTHOSE** (*té-ze*) ou **ORTHOCLASE** (*klá-ze*) n. m. Espèce de feldspath potassique.

**ORTIE** (II) n. f. (lat. *urtica*). Genre d'urticacées, couvertes de poils dont la base renferme un liquide irritant qui pénètre sous la peau par simple contact des pointes : les orties, desséchées, peuvent servir de fourrage. **Ortie blanche**, *Janier blanc*.

**ORTIER** (ti-é) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Piquer, froter, fouetter avec des orties : *ortier un membre malade*.

**ORTIVE** adj. f. (du lat. *ortivus*, qui se lève). Astr. Amplitude ortive, arc de l'horizon compris entre le vrai point de l'orient et le centre d'un astre à son lever.

**ORTOLAN** n. m. (lat. *hortolanus*). Espèce de bruant de l'Europe, très recherché pour sa chair délicate : les ortolans se prennent au filet.

**ORVALE** n. f. Bot. Espèce de sauge, appelée aussi *toutbonne*, aux bractées colorées.

**ORVET** (vé) n. m. Genre de reptiles sauriens non venimeux de l'Europe et de l'Asie, appelés aussi *serpents de terre*.

**ORVIÉTAN** n. m. (ital. *orvietano*). Elixir inventé par Ferranto d'Orviète et en grande vogue à Paris au xviii<sup>e</sup> siècle. Drogue de charlatan. Fig. *Marchand d'orviétan*, charlatan.

**ORYCTÉROPE** n. m. Genre de mammifères édentés d'Afrique, vulgairement *cochons de terre*.

**ORYCTOGRAPHIQUE** ou **ORYCTOLOGIQUE** adj. Qui se rapporte à la science des fossiles.

**ORYCTOLOGIE** (ji) n. f. (du gr. *orkytos*, fossile, et *logos*, discours). Science qui traite des fossiles. (Ondit aussi *ORVOTOGRAPHIE* [fl].)

**OS** (oss ; au pl. *ô*) n. m. (lat. *os*). Partie dure et solide qui forme la charpente du corps de l'homme et des animaux vertébrés. Fig. *En chair et en os*, en personne ; en réalité. *Jusqu'à la moelle des os*, profondément. *N'avoir que les os et la peau*, avoir la peau collée aux os, être fort maigre. *Donner un os à ronger à quelqu'un*, lui donner les moyens de vivre, lui procurer un bien provisoire. *Ne pas faire de vieux os*, mourir jeune. *Os de seiche*, lane chitineuse incrustée de sels calcaires, qui existe dans le corps des seiches. (V. *seiche*.)

**OSANORE** (za) adj. f. (de *os* ; du préf. priv. *an*, et de *or*). *Dents osanores*, dents artificielles faites avec de l'ivoire d'hippopotame, qui tiennent sur la gencive sans être retenues par des crochets métalliques.

**OSCILLATION** (os-sil-la-si-on) n. f. Mouvement d'un corps qui exécute un mouvement de va et vient de part et d'autre de sa position d'équilibre : les petites oscillations du pendule sont isochrones. Fig. Fluctuation, changement alternatif en sens opposé : les oscillations des vents.

**OSCILLATOIRE** (os-sil-la) adj. Qui est de la nature de l'oscillation : mouvement oscillatoire.

**OSCILLER** (os-sil-é) v. n. (lat. *oscillare*). Exécuter des oscillations ; pendule qui oscille. Fig. Varier, hésiter : *osciller entre deux partis*.

**OSULATEUR, TRICE** (os-lu) adj. (du lat. *osculari*, baiser). Géom. Se dit de lignes, plans, surfaces se touchant d'une façon particulière : plan osculateur.

**OSULATION** (os-ku-la-si-on) n. f. Géom. Genre de contact de lignes ou plans ou surfaces osculatrices.

**OSÉ** (zé), E adj. Fait ou tenté avec audace : tentative osée. Hardi, audacieux : vous êtes bien osé.

**OSEILLE** (zé. Il ml.). n. f. (lat. *ozalis*). Espèce de polygonelles d'un goût acide : l'oseille se multiplie par division des touffes. Sel d'oseille, oxalate de potasse.

**OSER** (zé) v. a. e. n. (de *ausum*, supin de *audere*, oser). Avoir la hardiesse, le courage de : ne pas oser se plaindre. Tenter quelque chose avec hardiesse : oser une sortie.



Ortie.



Ortolan.



Orvet.

**OSERAIE** (ze-ré) n. f. Lieu planté d'osiers.

**OSEUR, EUSE** (zeur, eu-ze) n. e. adj. Hardi, qui ose.

**OSIER** (zi-é) n. m. Rameau jeune et flexible de plusieurs espèces de saules, qui sert à tresser des paniers et à faire des liens.

**OSIÉRICULTURE** n. f. (de *osier* et *culture*). Culture de l'osier.

**OSMAZÔME** (os-ma) n. f. (du gr. *osmé*, odeur, et *zômos*, bouillon). Substance nutritive, base du bouillon.

**OSMIQUE** (os-mi-ke) adj. Se dit d'un acide dérivé de l'osmium et employé en histologie.

**OSMIUM** (os-mi-om') n. m. Chim. Corps simple (Os) de densité 22.4, fusible vers 2500°, qui se trouve dans les minerais de platine.

**OSMOLOGIE** (os-mo-lo-ji) n. f. (du gr. *osmé*, odeur, et *logos*, discours). Science des odeurs. Traité des odeurs.

**OSMONDE** (os-mon-de) n. f. Genre de fougères.

**OSMOSE** (os-mô-ze) n. f. (du gr. *ôsmos*, impulsion). Phénomène qui se produit lorsque deux solutions sont séparées par une membrane mince et qui consiste en ce qu'il se forme un mélange des solutions. Syn. DIFFUSION.

**OSMOTIQUE** adj. Qui a rapport à l'osmose : pouvoir osmotique.

**OSSATURE** (os-sa) n. f. L'ensemble des os : l'ossature humaine. Charpente d'un homme ou d'un animal : il a une solide ossature. Charpente qui soutient un toit : ossature d'une voûte. Fig. : l'ossature d'un drame.

**OSSEINE** n. f. (du lat. *osseus*, d'os). Substance qui forme le tissu cellulaire de la peau et des cartilages, chez les animaux.

**OSSELET** (o-se-è) n. m. Petit os en général. Chacun des petits os tirés du pied de mouton, avec lesquels jouent les enfants : jouer aux osselets. Tumeur osseuse au bas de la jambe du cheval.

**OSSEMENTS** (o-se-man) n. m. pl. Os décharnés et desséchés d'hommes ou d'animaux morts : exhumer des ossements. (S'emploie aussi au sing.)

**OSSEUX, EUSE** (os-seù, eu-ze) adj. Qui est de la nature de l'os : tissu osseux. Dont les os sont gros et saillants : main osseuse.

**OSSIANIQUE** (os-si) adj. D'Ossian. Dans le genre des poésies d'Ossian : des poésies ossianiques.

**OSSIANISME** (os-si-a-nis-me) n. m. Imitation des poésies attribuées à Ossian. Admiration outrée de ce genre de poésie.

**OSSIFICATION** (os-si, si-on) n. f. Conversion en os des parties membraneuses et cartilagineuses.

**OSSIFIER** (os-si-fi-é) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Changer en os les parties membraneuses et cartilagineuses.

**OSNU** (os-su), E adj. Qui a de gros os : une femme osnie. (Peu us.)

**OSUAIRE** (os-su-ère) n. m. (lat. *osuarium*). Amas d'ossements. Lieu où l'on entasse des ossements, particulièrement près des champs de bataille : l'osuaire de Douaumont.

**OST** (ost') n. m. (du lat. *hostis*, ennemi). Campagne : les vaisseaux devaient à leur suzerain le service d'ost. (Vx.) [On écrivait aussi *host*.]

**OSTÉALGIE** (jfi) n. f. (du gr. *ostéon*, os, et *algos*, douleur). Douleur osseuse profonde.

**OSTÉALGIQUE** adj. Qui a rapport à l'ostéalgie : douleur ostéalgique.

**OSTÉINE** n. f. (du gr. *ostéon*, os). Syn. d'OSSEINE.

**OSTÉITE** n. f. Inflammation du tissu osseux.

**OSTENSIBLE** (os-tan) adj. (du lat. *ostensum*, supin de *ostendere*, montrer). Qui peut être montré ; apparent : démarche ostensible.

**OSTENSIBLEMENT** (os-tan, man) adv. D'une manière ostensible : montrer ostensiblement ses préférences.

**OSTENSOIR** ou **OSTENSOIRE** (os-tan) n. m. (du lat. *ostensus*, montré). Pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose l'hostie consacrée à l'autel. (V. *custode*.)



Osier.



Ostensorio.

**OSTENTATEUR, TRICE** (os-tan) adj. Qui a de l'ostentation.

**OSTENTATION** (os-tan-ta-si-on) n. f. (lat. ostentatio; de ostendere, montrer). Affectation qu'on apporte à faire parade d'un avantage ou d'une qualité; faire ostentation de ses richesses.

**OSTÉOGENIE** (nô) n. f. Partie de l'embryogénie qui s'occupe de la formation du tissu osseux.

**OSTÉOGRAPHIE** (ô) n. f. Description des os.

**OSTÉOLITHÉ** (os-tê) n. m. Os pétrifié.

**OSTÉOLOGIE** (ô) n. f. (du gr. osteon, os, et logos, discours). Partie de l'anatomie, qui traite des os.

**OSTÉOMALACIE** (ô) n. f. Affection caractérisée par un ramollissement des os.

**OSTÉOPLASTIE** (os-tê-o-plas-ti) n. f. Restauration d'un os à l'aide de fragments osseux.

**OSTÉOTOMIE** (os-tê-o-to-mi) n. f. Résection partielle d'un os pour remédier à une difformité.

**OSTRACE** (os-tra-sê) E. adj. (du gr. ostrakon, coquille). Qui a la forme ou la nature d'une coquille N. m. pl. Famille de mollusques lamellibranches, ayant pour type l'huître. S. un ostracé.

**OSTRACISER** (os-tra-si-zê) v. a. Frapper d'ostracisme; bannir, exiler; Aristide fut ostracisé.

**OSTRACISME** (os-tra-sis-me) n. m. (du gr. ostrakon, coquille, parce que les Athéniens écrivaient leurs suffrages sur une coquille). Jugement du peuple d'Athènes, par lequel il bannissait pour dix ans un citoyen suspect; l'ostracisme n'entraînait pour celui qui en était l'objet aucune déconsidération. Fig. Exclusion, proscription. (V. Part. hist.)

**OSTREICOLE** (os-trê-i) adj. (du lat. ostrea, huître, et colere, cultiver). Qui a rapport à l'ostréiculture; industrie ostréicole.

**OSTREICULTEUR** (os-trê-i) n. m. Celui qui se livre à l'ostréiculture.

**OSTREICULTURE** (os-trê-i) n. f. (du lat. ostrea, huître, et de culture). Ensemble des procédés à l'aide desquels on favorise la production des huîtres; l'ostréiculture fleurit sur les côtes françaises de l'Atlantique.

**OSTROGOTH** ou **OSTROGOT** (os-tro-ghô) E. adj. et n. De la Gothie orientale. Par ext. Barbare. N. m. Homme qui ignore les bienséances; c'est un ostrogot. (V. Part. hist.)

**OTAGE** n. m. (lat. pop. obsidiaticum). Personne, ville, place, qu'un prince, une autorité quelconque, remet comme garantie de ses promesses ou d'un traité; prendre, échanger des otages. Personne qu'on arrête et qu'on détient comme une espèce de gage.

**OTALGIE** (ô) n. f. (du gr. ôs, otos, oreille, et algos, douleur). Douleur d'oreille.

**OTARIE** (rô) n. f. Genre de mammifères pinnipèdes du Pacifique; les otaries ont les mœurs des phoques.

**ÔTE** part. pass. pris prépositivement. En ôtant, si l'on ôte, excepté; ouvrage excellent, ôté deux ou trois chapitres.

**ÔTER** (ô) v. a. Tirer une chose de la place où elle est; ôter des meubles d'une maison. Se dépouiller de; ôter son habit. Ravir, enlever; ôter un emploi. Faire cesser; ôter la fièvre. Retrancher; ôter deux de quatre. Fig. Faire perdre, dissiper; ôter une idée de la tête. S'ôter v. pr. Se retirer; ôtez-vous de là.

**OTIQUE** adj. (du gr. ôs, otos, oreille). Qui appartient à l'oreille.

**OTITE** n. f. Inflammation de l'oreille; otite aiguë.

**OTOYON** n. m. Genre de mammifères carnassiers de l'Afrique, dits aussi chiens oreillers.

**OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE** n. f. Partie de la médecine, qui s'occupe des maladies des oreilles, du nez et de la gorge.

**OTOSCOPE** (to-sko-pe) n. m. Instrument au moyen duquel on examine le conduit auditif.



Otaria.



Otoyon.

**OTTOMANE** (o-to) n. f. Sorte de canapé à l'orientale.

**OU** conj. alternative (lat. aut); vaincre ou mourir. Autrement, en d'autres termes; Byzance ou Constantinople.

**OU** adv. (lat. ubi). En quel endroit; où allez-vous? A quelle chose; où cela vous mènera-t-il? Auquel, sur lequel; le rang où je suis parvenu. Là où, au lieu dans lequel. Où que, en quelque lieu que. D'où, de quel endroit, de quelle origine. Par où, par quel endroit. — Ne dites pas: c'est là où je veux aller, c'est à Paris où l'on voit de beaux monuments; mais dites: c'est là que... c'est à Paris que... (V. DONT.)

**OUAILLE** (ou-â) n. f. (du lat. ovicula, petite brebis). Autre, brebis. Ne se dit plus qu'au fig. des chrétiens par rapport à leur pasteur; un bon pasteur a soin de ses ouailles.

**OUAIS** (ou-â) interj. qui marque la surprise; ouais! vous le prenez de bien haut.

**OUATE** n. f. (all. watte). Laine, soie, filasse ou coton préparés soit pour être placés sous la doublure des objets de literie ou de vêtements que l'on veut rendre plus chauds, soit pour servir de pansements; couverture doublée d'ouate. (On dit indifféremment de la ouate ou de l'ouate.)

**OUATER** (ô) v. a. Garnir, doubler d'ouate; ouater un manteau.

**OUATINE** n. f. Ettoffe ouateuse, employée comme doublure.

**OUATINER** (nê) v. a. Garnir d'ouatine.

**OUBLIÉ** n. m. Etat d'une personne ou d'une chose oubliée; Oublié d'un détail important. Egarément passager; un moment d'oubli. Oubli de soi, abnégation de ses droits, de ses intérêts. Fleuve d'Oubli, le Léthé.

**OUBLIABLE** adj. Susceptible d'être oublié.

**OUBLIE** (bli) n. f. (du lat. oblata, chose offerte). Sorte de pâtisserie très mince, roulée en forme de cornet.

**SYN. PLAISIR.**

**OUBLIER** (bli-ê) v. a. (du lat. oblitus, oublié). Perdre le souvenir d'une chose; oublier la date d'un fait. Laisser par inadvertance; oublier ses gants. Laisser passer; oublier l'heure. Omettre; oublier un nom sur une liste. Manquer à; oublier son devoir. Négliger; oublier ses amis. Ne pas se prévaloir de; oublier sa grandeur. Manquer de reconnaissance; oublier un bienfait. N'avoir aucun égard à; oublier les conseils d'un père. S'oublier v. pr. Manquer à ce que l'on doit; s'oublier au point de... Négliger ses intérêts; il ne s'oublie pas. ANT. Se souvenir, se rappeler.

**OUBLIETTES** (bli-ê-tê) n. f. pl. Cachet souterrain et obscur où l'on enfermait autrefois les prisonniers condamnés à une prison perpétuelle; dans beaucoup de châteaux, on a pris les fosses d'aisances ou les glacières pour des oubliettes. Fosses couvertes d'une trappe à bascule ou d'une fausse trappe, où l'on faisait tomber ceux dont on voulait se débarrasser.

**OUBLIER** n. m. Marchand d'oublies.

**OUBLIEUSEMENT** (ze-man) adv. D'une manière oublieuse.

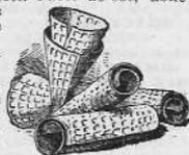
**OUBLIEUX, EUSE** (bli-êd, eu-ze) adj. Qui oublie facilement; écolier oublieux.

**OUËNE** n. f. (lat. pop. oëna). Terrain voisin de la maison et planté d'arbres fruitiers. Bonne terre qui peut fournir les produits les plus variés.

**OUED** (ou-êd) n. m. Mot arabe signifiant cours d'eau qui désigne plus particulièrement les cours d'eau temporaires du Sahara. Pl. des ouadis.

**OUEST** (ou-est) n. m. (angl. west). Partie de l'horizon où le soleil semble se coucher; occident, couchant; vent qui souffle de l'ouest. Point cardinal situé du côté où le soleil se couche. Direction de ce point. Par ext. Pays situé du côté où le soleil se couche. (Dans ce sens et le suiv., prend une majuscule.) Région occidentale de la France; voyager dans l'Ouest. ANT. Est, levant, orient.

**OUF** interj. qui marque un soulagement après une fatigue, une oppression, etc.; ouf! les voilà partis!



Oubliés.

**OUI** (de oil), particule affirmative, opposée à non. Ne dire ni oui ni non, ne pas se prononcer. **OUI-DA**, volontiers, de bon cœur, vraiment ! (marque souvent l'ironie ou l'étonnement). N. m. Dire, prononcer le grand oui, se marier. Pour un oui, pour un non, sans motif sérieux. — On dit le oui, mais on peut dire : je crois qu'oui. ANT. Non.

**OUI** (oui-) prep. et adj. Entendu. V. EXCEPTÉ.  
**OUICHE** interj. (de oui). Pop. Ah bah ! Oh bien oui !  
**OUI-DIRE** n. m. Invar. Ce qu'on ne sait que par le bruit public ; je ne connais cette nouvelle que par oui-dire.

**OUIE** n. f. Action d'ouïr ; à l'ouïe d'une nouvelle. (V.) Celui des cinq sens par lequel on perçoit les sons : les chiens ont l'ouïe très fine. À perte d'ouïe, aussi loin que l'on peut entendre. Pl. Ouvertures que les poissons ont aux côtés de la tête et qui donnent issue à l'eau amenée dans leur bouche par la respiration. Ouvertures pratiquées à la table supérieure d'un violon.

**OUILLAGÉ** (ou, il mil.), n. m. Action d'oûiller.  
**OUILLER** (ou, il mil.), é v. a. (de a. et ail.). Remplacer par du vin de même provenance celui qui a diminué dans un tonneau, pour qu'il ne reste pas de vide.

**OUIR** v. a. (du lat. audire, entendre. — N'est usité qu'à l'infini prés., au participe passé *ouï*, e et aux temps composés.) Entendre, recevoir les sons par l'oreille : j'ai ouï dire que... Ecouter, prêter l'oreille : on l'a condamné sans l'ouïr. Dr. Recevoir la déposition de : ouïr les experts.

**OUISTITI** (ou-is-ti-ti) n. m. Nom vulgaire de divers petits singes d'Amérique ; l'ouistiti à plumeaux est commun au Brésil.

**OULLIERE** (ou-li) n. f. Allée entre les rangs des vignes et affectée à d'autres cultures.

**OUKASE** n. m. V. UKASE.  
**OUILLE** (il mil.), n. f. Torche, flambeau de paille.  
**OURA** n. m. Conduit d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four de boulanger.

**OURAGAN** n. m. (orig. caraïbe). Tempête, bourrasque violente, causée par plusieurs vents opposés qui forment des tourbillons : les ouragans des Antilles sont terribles. Fig. Grand trouble, explosion de passions ; ouragan politique. Arriver comme un ouragan, arriver impétueusement.

**OURALIEN, ENNE** (i-èn, è-ne) adj. Des monts Ourals : les populations ouraliennes.

**OURALO-ALTAÏQUE** adj. Se dit des langues parlées depuis la Finlande jusqu'à la Mandchourie, telles que le finnois, le hongrois, le ture, le samoyède, le mongol, etc.

**OURDIR** v. a. (du lat. ordiri, commencer). Disposer sur une machine faite exprès les fils de la chaîne d'une étoffe avant de la mettre sur le métier. Fig. Tramer, machiner : ourdir une conspiration.

**OURDISSAGE** (di-sa-je) n. m. Action de l'ourrier qui ourdit. Ourrage ourdi.

**OURDISSER, EUSE** (di-seur, eu-zé) n. Qui ourdit.  
**OURDISSEUR** (di-soir) n. m. Assemblage de pièces de bois sur lesquelles le tisserand met la chaîne quand il ourdit.

**OURLER** (lé) v. a. Faire un ourlet ; ourler des mouchoirs.

**OURLET** (lé) n. m. (vx fr. orle ; du lat. ora, rebord). Repli cousu au bord d'une étoffe pour l'empêcher de s'effiloche. (V. COURE.)

**OURS** (ours) ; autrefois, our) n. m. (lat. ursus). Genre de mammifères carnivores, comprenant des animaux lourds à fourrure épaisse, à pattes plantigrades, etc., des divers pays du monde : l'ours se trouve encore en France, dans les Pyrénées. Ours



Quistiti.



Ours blanc.

marin, espèce de phoque. Fig. Homme qui fuit la société. Ours mal léché, personne mal faite, grossière. — Les ours ont le corps massif, trapu ; ils mènent en général une vie solitaire ; ils sont intelligents, rusés, prudents, d'une force redoutable, et la chasse en est toujours dangereuse. Ils sont surtout carnassiers, mais ils mangent volontiers des fruits et du miel. On distingue l'ours blanc des régions arctiques, le plus grand de tous les carnassiers (2<sup>m</sup>, 60 de long), l'ours de l'Amérique du Nord, dit grizzly ; l'ours noir, l'ours brun d'Europe, etc.



Ours brun.

**OURSE** n. f. Femelle de l'ours. Astr. Grande, petite Ourse, v. Part. hist.

**OURSIN** n. m. Peau d'ours encore garnie de son poil ; un bonnet d'oursin.

**OURSIN** n. m. Echinoderme globuleux, à coquille hérissée de pointes mobiles ; les oursins sont comestibles.

**OURSON** n. m. Petit d'un ours.  
**OURVAU** n. m. Autre orthographe de OURVARI.

**OUST** ou **OUSTE** (ous-te) interj. Pop. S'emploie pour chasser quelqu'un, ou l'obliger à se hâter.

**OUTARDE** n. f. (du lat. avis tarda, oiseau lent). Genre d'oiseaux chasseurs des pays chauds et tempérés, dont la chair est savoureuse.

**OUTARDEAU** (dô) n. m. Jeune outarde.

**OUTH** (ti) n. m. (lat. utensile). Instrument de travail ; la machine à diminué le rôle de l'outh.

**OULLAGE** (il mil.) n. m. Assortiment des outils nécessaires à une profession, à un travail : l'ouillage d'une usine.

**OUILLE, E** (il mil.) adj. Qui a des outils : ouvrier qui est bien outillé.

**OUITILLER** (ti, il mil., é) v. a. Garnir, munir d'outils : outiller un ouvrier. Fig. Fournir des moyens nécessaires : outiller un jeune homme pour lutter dans la vie. S'outiller v. pr. Se procurer des outils.

**OUTLAW** (ouf-lô) n. m. (en angl. hors la loi). En Angleterre, autrefois, se disait de gens sans aveu, vivant de rapines et mis hors la loi : toute personne avait le droit de mettre à mort un outlaw.

**OUTRAGE** n. m. Injure grave de fait ou de paroles : accabler quelqu'un d'outrages. Poét. Tort, dommage. Les outrages du temps, les infirmités de l'âge. Dernier outrage, injure la plus grave qu'on puisse faire. Fig. Violation : outrage à la raison.

**OUTRAGEANT** (jan), E adj. Qui outrage ; paroles outrageantes.

**OUTRAGER** (jé) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o : il outragea, nous outrageons.) Faire outrage : outrager un adversaire. Fig. Porter atteinte à : outrager le bon sens, la raison, la morale.

**OUTRAGEUSEMENT** (ze-man) adv. D'une manière outrageuse. Par ext. D'une manière excessive : outrageusement bête.

**OUTRAGEUX, EUSE** (jô, ou-zé) adj. Qui outrage ; paroles outrageuses. (Pen us.)

**OUTRANCE** n. f. (de outrer). Exagération, chose outrée : les outrances d'Aristophane. A outrance, loc. adv. Jusqu'à l'excès, sans borne ni trêve : poursuivre à outrance.

**OUTRE** n. f. (du lat. uter, ventre). Peau de bouc cousue en forme de sac, pour recevoir des liquides ; une outre pleine d'eau.

**OUTRE** prep. (lat. ultra). Au delà de : voyage d'outre-mer. V. OUTRE-MER.) De plus, en sus de : apporter outre les témoignages, des preuves écrites. Outre mesure, à l'excès. Adv. Plus loin : passer outre. Loc. adv. En outre, de plus. D'autre en outre, de part en part : un coup d'épée là perçut d'autre en outre. Loc. conj. Outre que, non seulement, mais,



Oursin.



Outarde.

**OUTRÉ, E** adj. Exagéré ; pensée outrée. Indigné : *je suis outré de tant d'impertinence.*

**OUTRECRUCANCE** n. f. (de *outrécruant*). Présomption impertinente, fatuité. Écart impertinent dans les paroles ou les actions.

**OUTRECRUCANT** (dans), **E** (v. *OUTRECRUCIER* [s]). adj. Présomptueux, impertinent.

**OUTRECRUCIER** (dés) (**S**) v. pr. (de *outré*, et du vx fr. *cuider*, penser). Avoir une confiance exagérée en soi-même. (Vx.)

**OUTREMER** (mère) n. m. Pierre fine d'un beau bleu d'azur. (Syn. LAPIS-LAZULI.) Couleur d'un beau bleu, qu'on extrait de cette pierre.

**OUTRE-MER** (mère) loc. adv. Au delà des mers ; s'établit *outré-mer*.

**OUTRE-MONTS** (mon) (**D**) loc. adv. Au delà des monts ; se dit particulièrement, en parlant des Alpes ; les *pays d'outré-monts*.

**OUTREPASSER** (pa-se) v. a. Aller au delà ; *outrépasser ses pouvoirs*. V. n. *Vénér.* S'emporter au delà des voix, en parlant des chiens.

**OUTRER** (tré) v. a. (de *outré*). Porter les choses au delà de la juste raison : *outré la vertu*. Surcharger de travail : *outré ses chevaux*. Fig. Pousser à un sentiment très violent : *outré quelqu'un de colère*.

**OUTRE-RHIN** adv. Au delà du Rhin : *aller outre-Rhin* ; les *pays d'outré-Rhin*.

**OUTRE-TOMBE** (ton-be) adv. Au delà de la tombe. *Mémoires d'outré-tombe*, qui ne doivent paraître qu'après la mort de leur auteur ; *Chateaubriand a écrit des Mémoires d'outré-tombe*.

**OUTSIDER** (a-out-sai-deur) n. m. (mot angl. qui signifie *celui qui est en dehors*). Cheval de course qui peut gagner, mais qui n'est pas au nombre de ceux auxquels on accorde une chance normale et régulière.

**OUVERT** (vèr). **E** adj. *Pays ouvert*, sans places fortes, ou sans défenses naturelles à ses frontières. *Ville ouverte*, ville qui n'est pas fortifiée. *Port ouvert*, où les navires étrangers pénètrent librement. *Rade ouverte*, mouillage exposé au vent, à la mer du large, à l'ennemi, etc. *Blas*. Se dit des édifices dont les portes sont absentes ou béantes (un émail particulier marquant l'ouverture). *Hippol.* *Cheval ouvert*. V. LAROC. *Visage, air, caractère ouvert*. Franc et sincère. *Intelligence ouverte*, pénétrante. *Guerre ouverte*, déclarée. *A force ouverte*, les armes à la main. *A cœur ouvert*, sans déguisement. *A bras ouverts*, cordialement : *recevoir un ami à bras ouverts*. *A livre ouvert*, sans préparation. *Tenir table ouverte*, recevoir tous ceux qui se présentent. *A bureau, à guichet ouvert*, à présentation des titres : *banque qui paye à bureau ouvert*. ANT. *Fermé*.

**OUVERTEMENT** (vèr-te-man) adv. Sans déguisement, franchement : *signifier ouvertement ses intentions*. ANT. *Secrètement*.

**OUVERTURE** (vèr) n. f. Fente, trou, espace vide dans un corps : *l'ouverture d'une caverne*. Action d'ouvrir : *ouverture d'un coffre, d'un cadavre*. Fig. Préface instrumentale qui précède une grande composition lyrique (opéra, oratorio) : *l'ouverture de la Muette de Portici est un chef d'œuvre*. Commencement : *ouverture de la séance*. Proposition relative à une affaire, une négociation : *faire des ouvertures de paix*. *Ouverture d'un angle*, grandeur de cet angle dépendant de l'écartement de ses côtés. *Ouverture de compas*, écartement des pointes de ses deux branches. Dr. *Ouverture d'une succession*, moment auquel prend naissance le droit de la recueillir. ANT. *Fermeture*.

**OUVRABLE** adj. Susceptible d'être travaillé : *la matière ouvrable*. *Jour ouvrable*, consacré au travail. ANT. en ce sens, *Férié*.

**OUVRAGE** n. m. de *ouvrer*. Ce que produit un ouvrier, un artiste : *ouvrage d'un maçon*. Travail : *se mettre à l'ouvrage*. Production littéraire : les *ouvrages de Racine*. Œuvre : le rétablissement de la religion en France fut *l'ouvrage de Napoléon 1er*. Travail d'aiguille, ou autre petit travail de femme : *sac à ouvrage*. Travaux de fortification : *ouvrages avancés*. *Ouvrages d'art*, nom générique des travaux de maçonnerie, de charpente, etc., que nécessite la construction d'une voie ferrée, etc.

**OUVRAGE, E** adj. Syn. de *ouvré*.

**OUVRAGER** (jé) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o : il *ouvraça*, nous *ouvraçons*.) Travailler avec une grande minutie de détails : *ouvrager une pièce d'orfèvrerie*.

**OUVRASON** (vèr-son) n. f. Action ou manière de mettre en œuvre les matières premières. (V. *ouv.*)

**OUVRANT, E** adj. *A porte ouvrante* ou *à portes ouvrantes*, à l'heure où l'on ouvre la porte ou les portes d'une ville. *A jour ouvrant*, au lever du jour.

**OUVRÉ, E** adj. Façonné : *fer ouvré*. *Linge ouvré*, à fleurs, à carreau (par opposition à uni).

**OUVREAU** (vèr) n. m. Ouverture pratiquée dans les fours de verriers : c'est par les *ouvréaux* que l'on cueille dans les creusets le verre à travailler.

**OUVRER** (vèr) v. n. (lat. *operare*). Se livrer au travail : *L'église défend d'ouvrer le dimanche*. V. a. Mettre en œuvre, travailler : *ouvrer du linge*.

**OUVRER, EUSE** (eu-ze) n. Qui ouvre. N. f. Femme qui place les spectateurs dans un théâtre.

**OUVRIER** (vèr-é), **ÈRE** n. (lat. *operarius*). Qui travaille manuellement pour gagner un salaire : des *ouvriers maçons*. Par ext. Celui qui fait un ouvrage quelconque. Fig. Agent, cause, principe : *être l'ouvrier de sa fortune*. Adj. Qui travaille des mains : les *classes ouvrières*. Fig. *Chevillier ouvrière*, v. CHEVILLE. N. f. Individu neutre, dans les colonies d'héménoptères sociaux (abeilles, fourmis, guêpes).

**OUVRIR** v. a. (lat. *aperire*. — *Jouvre, nous ouvrons*. *J'ouvrais*. *J'ouvris*. *vous ouvrirez*. *J'ouvrirai*. *J'ouvrirais*. *Ouvre*. *Que jouvre*. *Que j'ouvrise*. *Ouvert*, e.) Faire ce que ce qui était fermé ne le soit plus, ouvrir une armoire. Séparer, écarter : *ouvrir les paupières, des hultres*, etc. Percer, pratiquer : *ouvrir une route, un canal*. Couper, entamer : *ouvrir une veine, un pâté*. Être en tête : *le nom qui ouvre une liste*. Fig. Commencer : *ouvrir le bal, une session*. Fonder : *ouvrir une école*. Proposer : *ouvrir un avis*. *Ouvrir de grands yeux*, regarder avec curiosité, surprise, *Ouvrir les yeux*, sortir de son aveuglement. *Ouvrir les yeux d'un autre*, l'éclairer. *Ouvrir son cœur à quelqu'un*, lui confier ses plus secrets sentiments. *Lui ouvrir sa maison*, l'accueillir. *Lui ouvrir sa bourse*, lui offrir de l'argent. *Ouvrir l'esprit*, le rendre plus capable de comprendre. *Ouvrir un crédit à quelqu'un*, l'autoriser à puiser à une caisse. *Ouvrir un compte à quelqu'un*, commencer à lui faire crédit. *Ouvrir la chasse*, la pêche, fixer l'époque où il sera permis de chasser, de pêcher. *Ouvrir l'appétit*, l'exciter. V. n. Être ouvert : *magasin qui ouvre le dimanche*. Donner accès : *cette porte s'ouvre sur le jardin*. **S'ouvrir** v. pr. : *cette porte s'ouvre difficilement*. Fig. **S'ouvrir à quelqu'un**, lui découvrir sa pensée. **S'ouvrir un passage**, se le frayer. *La scène s'ouvre*, commence. ANT. *Fermer*.

**OUVROIR** n. m. Dans les communautés de femmes, lieu où l'on selivre aux travaux de lingerie. Établissement de bienfaisance, où l'on procure de l'ouvrage aux jeunes filles et aux femmes pauvres.

**OVAIRE** (vè-rè) n. m. (du lat. *ovum*, œuf), l'artie des animaux ovipares, où se forment les œufs. Bot. Partie inférieure du pistil, qui renferme les ovules. V. la planche PLATE 17.

**OVAIRE** (vè-rè) adj. Qui affecte la forme ovale. Anot. *Trou ovaire*, trou sous-pubic de l'os iliaque.

**OVALE** adj. (du lat. *ovum*, œuf). Se dit de toute courbe fermée et allongée, et particulièrement d'une courbe symétrique, comme l'ellipse. (V. ce mot.) Se dit d'un plan limité par les courbes de ce genre : *table ovale*. N. m. Géom. Figure ovale, plane ou solide. En *ovale*, loc. adv. En forme d'ovale.

**OVARIEN, ENNE** (ri-in, è-ne) adj. Qui se rapporte à l'ovaire.

**OVARIOTOMIE** (mf) n. f. Ablation des ovaires.

**OVATE** n. m. Chez les Gaulois, membre de la deuxième des trois classes de la hiérarchie druidique : les *ovates étaient chargés des sciences, des augures, et pratiquaient l'art de la médecine*.

**OVATION** (si-on) n. f. (lat. *ovatio*). Chez les Romains, triomphe de second ordre, accordé pour des succès simplement honorables. Par ext. Acclamations publiques, honneurs enthousiastes que l'on rend à une personne.

**OVE** n. m. (du lat. *ovum*, œuf). Ornement en forme d'œuf, qui décore une corniche ou le chapeau dorique. — Pour construire un ove, on trace une cir-

conférence, et du centre de cette circonférence on élève sur le diamètre AD une perpendiculaire qui coupe la circonférence au point C. On tire ensuite les lignes indéfinies AC et CE.

DU POINT D comme centre, on trace l'arc AE; du point A comme centre, on trace l'arc DH. Enfin, du point C on trace l'arc EH.

**OVÉ**, E adj. (du lat. *ovum*, œuf). En forme d'œuf; fruit ové.

**OVIBOS** (boss) n. m. Genre de mammifères ruminants des régions boréales, qui semblent tenir du bœuf et du mouton et qu'on appelle aussi *bœufs musqués*.

**OVIBUCTE** (duk-te) n. m. (du lat. *ovum*, œuf, et *ductus*, conduit). Conduit par lequel les œufs passent de l'ovaire hors du corps de l'animal.

**OVIFORME** adj. (du lat. *ovum*, œuf, et de *forme*). Qui a la forme d'un œuf.

**OVIN**, E adj. (du lat. *ovis*, brebis). Qui concerne les brebis, les moutons : *bétail ovin*; *vaccines ovines*.

**OVINES** (né) n. m. pl. Tribu de mammifères ruminants de la famille des bovidés et comprenant les moutons, chèvres, bouquetins. S. un *oviné*.

**OVIPARE** n. et adj. (du lat. *ovum*, œuf, et *parere*, enfant). Qui se reproduit par des œufs.

**OVIPARISME** (ris-me) n. m. ou **OVIPARITÉ** n. f. Mise en liberté de l'embryon, au moyen de l'œuf, qui éclora plus tard.

**OVOÏDAL** (vo-i-dal), E, AUX adj. Dont la forme se rapproche de celle de l'œuf.

**OVOÏDE** (vo-i-de) adj. Qui a la forme d'un œuf : fruit, glande ovoïde.

**OVOVIVIPARE** n. et adj. Se dit des animaux chez lesquels l'œuf éclôt dans le sein même de la mère : la vipère est *ovovivipare*.

**OVULAIRE** (li-re) adj. Qui concerne l'ovule.

**OVULATION** (si-on) n. f. Fonction de l'ovaire.

**OVULE** n. m. (du lat. *ovum*, œuf). Produit de l'ovaire, qui devient le fœtus ou l'œuf. Petit solide ovale, contenant une matière médicamenteuse.

**OXACIDE** (ok-sa) n. m. Acide résultant de la combinaison d'un corps simple avec l'oxygène et l'eau.

**OXALATE** (ok-sa) n. m. Sel de l'acide oxalique : l'oxalate de potassium est vulgairement nommé sel d'oseille.

**OXALIDE** (ok-sa) n. f. (lat. *oxalis*). Genre de dicotylédones dialypétales, qui croît dans les lieux humides.

**OXALIQUE** (ok-sa) adj. n. Acide oxalique, tiré de l'oseille.

**OXFORD** (ok-s-for) n. m. (de *Oxford* n. géogr.). Tissue de coton rayé ou quadrillé.

**OXHYDRIQUE** (ok-si) adj. Composé d'hydrogène et d'oxygène : *châumeau oxhydrrique*. (V. CHÂLUMEAU.)

**OXAMMONIAQUE** (ok-si-a-mo) n. m. Syn. de HYDROXYLAMINE.

**OXYCOCCOS** (ok-si-ko-koss) n. m. Genre d'éricacées d'Europe, qui vivent dans les marécages. (On l'appelle aussi *CANNEBERGE*.)

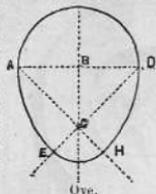
**OXYSRAT** (ok-si-krà) n. m. (du gr. *oxus*, vinaigre, et *krasis*, mélange). Mélange d'eau et de vinaigre, qui est une boisson rafraîchissante.

**OXYSABLE** (ok-si) adj. Qui peut s'oxyder.

**OXYSANT** (ok-si-dan), E adj. Qui a la propriété d'oxyder.

**OXYSASE** (ok-si-da-ze) n. f. Ferment soluble oxydant.

**OXYDATION** (ok-si-da-si-on) n. f. Action d'oxyder : l'oxydation du fer produit la rouille. Etat de ce qui est oxydé.



**OXYDE** (ok-si-de) n. m. (du gr. *oxus*, aigre). Composé résultant de la combinaison d'un corps simple avec l'oxygène.

**OXYDER** (ok-si-dé) v. a. Réduire à l'état d'oxyde. **S'oxyder** v. pr. Passer à l'état d'oxyde.

**OXYGENABLE** (ok-si) adj. Qui peut se combiner avec l'oxygène.

**OXYGENATION** (ok-si, si-on) n. f. Action d'oxygéner. Etat de ce qui est oxygéné.

**OXYGÈNE** (ok-si) n. m. (du gr. *oxus*, acide, et *genân*, engendrer). Corps simple, formant la partie respirable de l'air. — Ce gaz (O), l'élément le plus répandu dans la nature, forme le cinquième en volume de l'air atmosphérique, comme Lavoisier le démontra le premier. L'oxygène est un gaz incolore, inodore et sans saveur, de densité 1633; il se liquéfie à -218°. L'oxygène se combine à la plupart des corps simples, en particulier avec l'hydrogène, pour donner de l'eau, dont il forme les huit neuvièmes en poids. Désigné jadis sous les noms d'air vital, d'air déphlogistiqué, de principe acidifiant, l'oxygène est l'agent de la respiration et de la combustion. Il est employé dans l'industrie pour un grand nombre de préparations (acide sulfurique, blanc de zinc, etc.); on utilise la chaleur qu'il dégage en se combinant à l'hydrogène dans le chalumeau de Deville, la lampe de Drummond; enfin, on s'en sert en médecine.

**OXYGÉNÉ**, E (ok-si) adj. Qui contient de l'oxygène : les composés oxygénés de l'azote.

**OXYGÈNER** (né) v. a. (Se conj. comme *accélérer*). Opérer la combinaison d'un corps avec l'oxygène.

**OXYHEMOGLOBINE** (ok-si) n. f. Matière colorante des globules rouges du sang.

**OXYMEL** (ok-si-mél) n. m. (gr. *oxumeli*). Breuvage composé d'œuf, de miel et de vinaigre.

**OXYMÉTRIE** (ok-si-mé-tri) n. f. Détermination de la quantité d'acide libre contenue dans une substance.

**OXYSULFURE** (ok-si) n. m. Composé de soufre, d'oxygène et d'un métal.

**OXYTON** n. m. (du gr. *oxus*, aigre, et *tonos*, ton). Gram. Mot ayant l'accent tonique sur sa finale.

**OXYURE** (ok-si-u-re) n. m. Genre de vers nématodes, parasites de l'intestin de divers mammifères.

**OYANT** (o-ian), E part. prés. du v. *ouïr*. Qui écoute, entend. N. Prat. *Oyant compte*, à qui l'on rend compte en justice. Pl. les *oyants compte*.

**OYAT** (o-ia) n. m. Nom picard d'une graminée employée pour fixer les sables des dunes.

**OZÈNE** n. m. (gr. *ozainai*). Ulcère du nez, qui communique à l'haleine une odeur fétide.

**OZOKÉRITE** ou **OZOCÉRITE** n. f. Sorte de cire fossile.

**OZONE** n. m. (du gr. *ozein*, avoir une odeur). Modification allotropique de l'oxygène. (Ce gaz résulte de la condensation de l'oxygène. On le prépare en faisant agir l'effluve électrique sur celui-ci.)

**OZONE**, E adj. Qui renferme de l'ozone.

**OZONER** (né) v. a. Transformer l'oxygène en ozone. (On dit ans i ozoniser.)

**OZONISATION** (za-si-on) n. f. Transformation de l'oxygène en ozone.

**OZONISEUR** (zeur) ou **OZONEUR** n. m. Appareil servant à préparer l'ozone.

**OZONOMETRE** n. m. (de *ozone*, et du gr. *metron*, mesure). Appareil pour évaluer la proportion d'ozone contenue dans l'atmosphère.

**OZONOMÉTRIE** (tri) n. f. (de *ozonomètre*). Art de constater la présence de l'ozone et d'en déterminer les quantités.

